

RAPPORT  
ANNUEL  
2009

سنة

vista vie



CNIA SAADA  
Assurance



## Mot du Président

## Une union réussie

- 08 Deux sociétés, une même vision
- 12 Une organisation en deux branches
- 17 Le système de gouvernance
- 23 Une fusion participative pour des ressources humaines engagées
- 26 Les Systèmes d'Information : des outils communs pour plus d'efficacité
- 30 Le contrôle interne
- 34 La communication
- 37 Des offres adaptées pour chaque clientèle à privilégier
- 38 Des innovations tournées vers le service

## La vie de CNIA SAADA Assurance en 2009

- 42 Notre performance : une réalité en chiffres
- 44 Notre actionnariat : des partenaires engagés
- 45 Notre engagement : le soutien à l'entrepreneuriat

## Le rapport financier 2009

- 50 Le contexte économique international
- 52 Le secteur marocain des assurances : les faits marquants
- 56 Les états financiers de CNIA SAADA en 2009
- 62 Les résolutions de l'assemblée générale
- 64 Le bilan des commissaires aux comptes
- 67 Un avenir ambitieux, des orientations à développer

## Le réseau



véritable année charnière, l'année 2009 a été essentielle dans la vie des deux compagnies d'assurance de notre groupe, CNIA Assurance et Es Saada. Nous avons la double ambition de les fusionner dans un délai très court et, simultanément, de continuer à servir nos clients avec tout le soin et la rapidité qu'ils attendent de nous.

CNIA SAADA, notre nouvelle entité unique, est née en un peu plus d'un an.

Aujourd'hui, dans l'immeuble-siège du Boulevard Zerkouni à Casablanca, tous nos collaborateurs sont rassemblés dans une seule organisation. Ils travaillent selon les mêmes processus administratifs, soutenus par un système de traitement de l'information qui est la synthèse du meilleur de chaque ancienne compagnie. Plus important, passant outre leur appartenance passée, ils ne se préoccupent que d'exploiter au mieux les possibilités de la nouvelle structure.

Ce résultat rapide et complet a été obtenu par une implication profonde de chaque membre de notre personnel dans la transformation. Des objectifs clairs, une explication détaillée des enjeux, un travail régulier en commun, le respect et la prise en compte des bonnes idées venues de tous les secteurs et de tous les niveaux hiérarchiques ont été les ingrédients d'un rapprochement réussi au-delà de mes espérances.



incontournables, nos Agents, dont la motivation et le travail sont si importants, ont été largement associés à la démarche. Outre l'effort personnel d'adaptation à de nouvelles méthodes de travail, il leur appartenait de faire vivre la nouvelle raison sociale qui a remplacé deux marques connues depuis si longtemps. Je tiens à les remercier de leur engagement et de leur esprit positif de collaboration.

Nos amis courtiers, qui nous honorent en nous confiant les contrats de leurs clients, ont aussi été informés de toutes nos innovations et nous ont suivis avec persévérance et amitié. Je leur exprime ma gratitude.

Pour le grand public, nous avons choisi de nous rendre visibles avec un nouveau logo jeune, dynamique et coloré. Nos campagnes de publicité humoristiques veulent contredire l'image classique de l'assureur « institution distante ».

Même s'il a fallu surmonter quelques difficultés de détails dans la gestion quotidienne pendant cette période très intense, nous sommes fiers d'avoir toujours apporté à nos assurés des réponses très rapides chaque fois qu'ils se sont tournés vers nous, notamment quand ils étaient dans la difficulté face à un sinistre.



Sans aucun doute, notre vocation profonde est là. Nous voulons y répondre avec un engagement total. Certes l'assurance est une activité financière puisque nous devons être capables à tout instant de faire face à nos engagements en payant ce que nous devons, mais c'est d'abord une activité de service qui doit aider avec efficacité et humanité des personnes en difficulté. Nous l'avons fait en 2009. Nous le ferons encore mieux en 2010 et les années suivantes. C'est l'objectif ambitieux et enthousiasmant que je fixe à chaque collaborateur et Agent.

Aujourd'hui, la nouvelle compagnie CNIA SAADA Assurance se positionne comme un acteur de référence sur le marché avec un chiffre d'affaires 2009 de 2,830 milliards de Dirhams.

Nous sommes N°1 de l'assurance automobile, clé de voûte de l'assurance au Maroc et n°1 des complémentaires santé, secteur capital pour soutenir les progrès de notre pays dans le domaine de la santé.

Nos résultats sont en ligne avec les attentes exigeantes des actionnaires. Le capital investi est donc rémunéré de manière appropriée. C'est aussi la garantie de la pérennité de notre action et du respect de nos engagements financiers vis-à-vis des assurés.

Je suis heureux d'indiquer que le Conseil d'Administration unanime a adressé ses félicitations à tous ceux qui ont contribué au succès de 2009.

Pour rapprocher notre Compagnie de tous ceux qui lui font confiance, nous avons décidé que 2010 serait l'année de l'introduction en Bourse. Ainsi, nous ouvrirons notre capital au grand public, aux investisseurs et aux institutionnels, et aussi à nos salariés et à nos partenaires.

Ainsi les prochaines années confirmeront que nous bâtissons un avenir brillant sur le socle que nous venons d'achever.

Moulay Hafid Elalamy  
Président Directeur Général





# UNE UNION RÉUSSIE

- 08 Deux sociétés, une même vision
- 12 Une organisation en deux branches
- 17 Le système de gouvernance
- 23 Une fusion participative pour des ressources humaines engagées
- 26 Les Systèmes d'Information : des outils communs pour plus d'efficacité
- 30 Le contrôle interne
- 34 La communication
- 37 Des offres adaptées pour chaque clientèle à privilégier
- 38 Des innovations tournées vers le service



# Une union réussie

## DEUX SOCIÉTÉS, UNE MÊME VISION

### CNIA ET ES SAADA, DEUX COMPAGNIES D'EXPÉRIENCE

CNIA SAADA Assurance résulte de la fusion de deux acteurs de référence sur le marché de l'assurance : CNIA Assurance et Es Saada.

#### CNIA Assurance

CNIA Assurance a su s'imposer, au fil de six décennies, comme un des acteurs nationaux importants du secteur des assurances.

Créée en 1949, CNIA (Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurance) a été détenue par la CDG, puis par le groupe ARIG (Arab Insurance Group). Depuis son rachat en 2005 par le Groupe Saham, CNIA Assurance se positionne comme une entreprise dynamique avec comme objectif de devenir une référence du secteur marocain des assurances en termes de service client, de qualité, d'innovation et de rentabilité.

#### Es Saada

Es Saada capitalise 50 ans d'expertise sur le marché national de l'assurance. Créée en 1961 suite au

regroupement des portefeuilles des différentes filiales du groupe Drouot, Es Saada a opéré une progression significative ces dernières années, notamment en signant des contrats stratégiques d'envergure auprès de nombreux institutionnels et grandes entreprises privées.

Es Saada compte également le premier réseau commercial et de distribution du pays. Avant la fusion, la compagnie était en effet composée de 80 agents généraux répartis dans 50 villes et collaborait étroitement avec près de 70 courtiers.

Un des points forts du réseau Es Saada réside dans sa présence dans les villes les plus éloignées du pays, à l'exemple de Missouri, Kalâa Sraghna, Tan-Tan et Inezgane.

### CNIA ET ES SAADA REJOignent LE GROUPE SAHAM

Après le rachat de CNIA Assurance en 2005, le Groupe Saham acquiert en 2006 Es Saada, ce qui lui permet de disposer du plus important réseau d'agences et d'un des plus dynamiques du Royaume.

L'ambition ainsi affichée est de devenir un acteur fort du marché des assurances, proche de sa clientèle.

C'est dès 2005 que le Groupe Saham met en œuvre un dispositif d'initiatives stratégiques, commerciales et techniques pour un positionnement différencié visant la croissance rentable.

## DES CONDITIONS FAVORABLES À UNE FUSION

Présentes sur l'ensemble des segments d'assurance vie et d'assurance dommages, CNIA Assurance et Es Saada entament un rapprochement stratégique en 2007.

CNIA Assurance pose les jalons d'un développement ambitieux, serein et maîtrisé, en poursuivant ses efforts pour accroître sa qualité de service, assainir ses comptes et devenir un exemple en terme de respect des engagements. Es Saada a également bénéficié d'un plan de redressement rigoureux, en vue d'asseoir son positionnement d'acteur crédible du marché.

Cette structuration en profondeur sur les plans organisationnel et financier d'Es Saada, ainsi que les conclusions encourageantes d'études stratégiques et financières menées par des cabinets de stratégie internationaux, confirment les bonnes conditions de la fusion.

Pour les accompagner dans leur volonté de créer un groupe cohérent, professionnel et modèle, permettant de favoriser un développement durable, CNIA Assurance et Es Saada ont fait appel à un grand cabinet de conseil généraliste international, présent dans plus de 120 pays. Ce cabinet a été choisi pour son expertise reconnue dans de nombreux domaines. Il a dédié une équipe de consultants spécialisée dans l'encadrement de la fusion, et a ainsi accompagné la compagnie en matière de conduite du changement, de conseil en organisation et de développement de systèmes d'information.

Le travail accompli a mis en exergue les multiples complémentarités et synergies existantes entre les deux compagnies. En effet, réseaux, typologies de clients et positionnement des deux sociétés confortent la pertinence de créer une compagnie unifiée.

L'objectif de ce rapprochement est clairement de mieux servir les clients en leur assurant une qualité de prestations élevée et constante, notamment grâce à des équipes renforcées, à un regroupement des compétences marketing et à une animation de réseau plus performante.

# Une union réussie

La fusion est officiellement annoncée le 4 juin 2008. Un an après, le 26 juin 2009, la fusion est concrète, réelle et tangible suite à une étape essentielle : la fusion des marques. La nouvelle marque se matérialise et toutes les agences de la compagnie s'habillent de ses couleurs.

La fusion juridique, quant à elle, a eu lieu en août 2009 pour donner officiellement naissance à CNIA SAADA Assurance.

## UNE FUSION MARQUÉE PAR QUATRE OBJECTIFS MAJEURS

### • Devenir la compagnie de référence des particuliers

CNIA SAADA Assurance donne corps à un nouvel ensemble doté des atouts nécessaires pour devenir l'un des acteurs forts du secteur et la compagnie de référence des particuliers. Grâce à la consolidation de la capillarité de son réseau de distribution, CNIA SAADA Assurance dispose déjà du 1<sup>er</sup> réseau d'agences (285 en 2009) et se positionne comme le 4<sup>ème</sup> opérateur du secteur, mais également comme le 1<sup>er</sup> assureur automobile et le 3<sup>ème</sup> assureur santé du pays.

Cette ambition passe également par l'enrichissement de l'offre produits destinée aux clientèles cibles et par une meilleure écoute de leurs besoins.

### • Respecter ses engagements d'offre de prestations rapides, novatrices et qualitatives

Afin d'assurer à ses clients des prestations de qualité en conformité avec les engagements pris, CNIA SAADA Assurance adopte une attitude proactive envers les prestataires ainsi qu'une meilleure planification des actions engagées. Un travail en profondeur a mené à des processus de gestion fortement intégrés et standardisés afin d'unifier les pratiques et de proposer des prestations de référence sur le marché.

### • S'adapter aux demandes spécifiques de la clientèle Entreprises via un service sur mesure

Consciente des attentes particulières de la clientèle Entreprises, CNIA SAADA Assurance met en place un pôle dédié regroupant des gestionnaires spécialisés afin d'offrir à ce marché spécifique un service personnalisé et sur mesure, une technicité reconnue et un accompagnement en amont de qualité.

### • Assurer une croissance de l'activité rentable et pérenne

L'élaboration d'une offre de produits renouvée, plus innovante et compétitive, la modernisation et l'optimisation des procédures, le développement des expertises en interne, la maîtrise des investissements... sont autant d'enjeux stratégiques pris en compte tout au long du processus de fusion pour bâtir une compagnie de référence sur le marché, capable d'assurer une croissance rentable et pérenne, basée sur la satisfaction du client. Le développement du réseau d'agences répond à cette même volonté d'offrir aux clients une plus grande proximité tout en permettant au nouvel ensemble de développer son activité de façon soutenue.

### DES VALEURS FORTES ET UNIFICATRICES

CNIA SAADA Assurance se positionne aujourd'hui comme une entreprise tournée vers la satisfaction de ses clients, collaborateurs, partenaires et actionnaires. Convaincue que la synergie des actions d'une entreprise repose sur la synergie de ses équipes, CNIA SAADA Assurance rassemble tous les collaborateurs autour de valeurs fortes, cohérentes et unificatrices, consolidées selon les anciennes valeurs respectives de CNIA Assurance et Es Saada.

Respect, éthique, équité, esprit d'équipe, excellence et innovation sont ainsi les valeurs de CNIA SAADA Assurance et régissent le quotidien de chacun de ses collaborateurs.

### LES CHIFFRES DE LA FUSION

79 projets regroupant l'ensemble des départements de la nouvelle compagnie

18 mois de délais de mise en place

92 intervenants opérationnels principaux

13 personnes dédiées, à temps plein, à la coordination de la fusion

600 employés réunis au siège du Bd Zerktouni de Casablanca

# Une union réussie

## UNE ORGANISATION EN DEUX BRANCHES

CNIA SAADA Assurance est organisée autour de deux branches pensées afin de pérenniser un haut niveau de performance et de satisfaction client.

### BRANCHE OPÉRATIONS D'ASSURANCES

Cette branche regroupe différentes opérations d'assurance qui visent à faciliter la prise en charge des clients et des intermédiaires en leur offrant un service personnalisé.

Ainsi, cette branche est principalement en charge de l'animation des réseaux de distribution (agents et courtiers), ainsi que des processus de souscription, de production et de gestion des contrats.

Comprenant l'inspection, cette branche a aussi pour rôle de mettre en place et de gérer les conventions de collaboration avec les prestataires. Elle intervient également pour défendre les intérêts de la compagnie en cas de litige sur la mise en oeuvre de ces mêmes conventions.

### BRANCHE FONCTIONS DE SUPPORT

La branche Fonctions de Support regroupe cinq fonctions majeures dont la coordination vise une efficacité optimale : les Fonctions Financières, l'Actuariat, la Surveillance du Portefeuille, le Recouvrement et les Systèmes d'Information.

Ainsi, la Direction Financière vérifie la fiabilité de l'information financière et s'assure de sa restitution dans les délais. Elle supervise également la comptabilité analytique, la planification et le contrôle de gestion, l'enregistrement comptable des opérations et le reporting légal des déclarations.

La Direction Trésorerie et Placements gère les actifs financiers et immobiliers de l'entreprise en veillant à préserver leur solidité grâce à un modèle alliant gestion directe et gestion déléguée à des professionnels du secteur. Ce mode de fonctionnement permet aussi à l'entreprise d'optimiser son ratio risque et rendement. Le contrôle de gestion effectué par cette Direction est par ailleurs un outil indispensable au pilotage de l'entreprise.

L'équipe responsable du recouvrement est chargée de collecter l'ensemble des primes et de veiller au suivi des obligations des assurés selon les procédures, le contexte sectoriel, juridique et légal de l'entreprise.

Enfin, sept activités sont rattachées au Pôle Support et Technologie : Processus Métiers et Services, Logistique, Service Client et Standard, Organisation et Contrôle Interne, Qualité, Pilotage et Project Manager Office. La contribution spécifique de chacune de ces activités garantit l'efficacité du fonctionnement du Support et son aptitude à relever les défis actuels et futurs de l'entreprise.

Cette réorganisation en deux branches soutient la politique de proximité adoptée par l'entreprise et permet de personnaliser les services offerts à ses clients et partenaires.

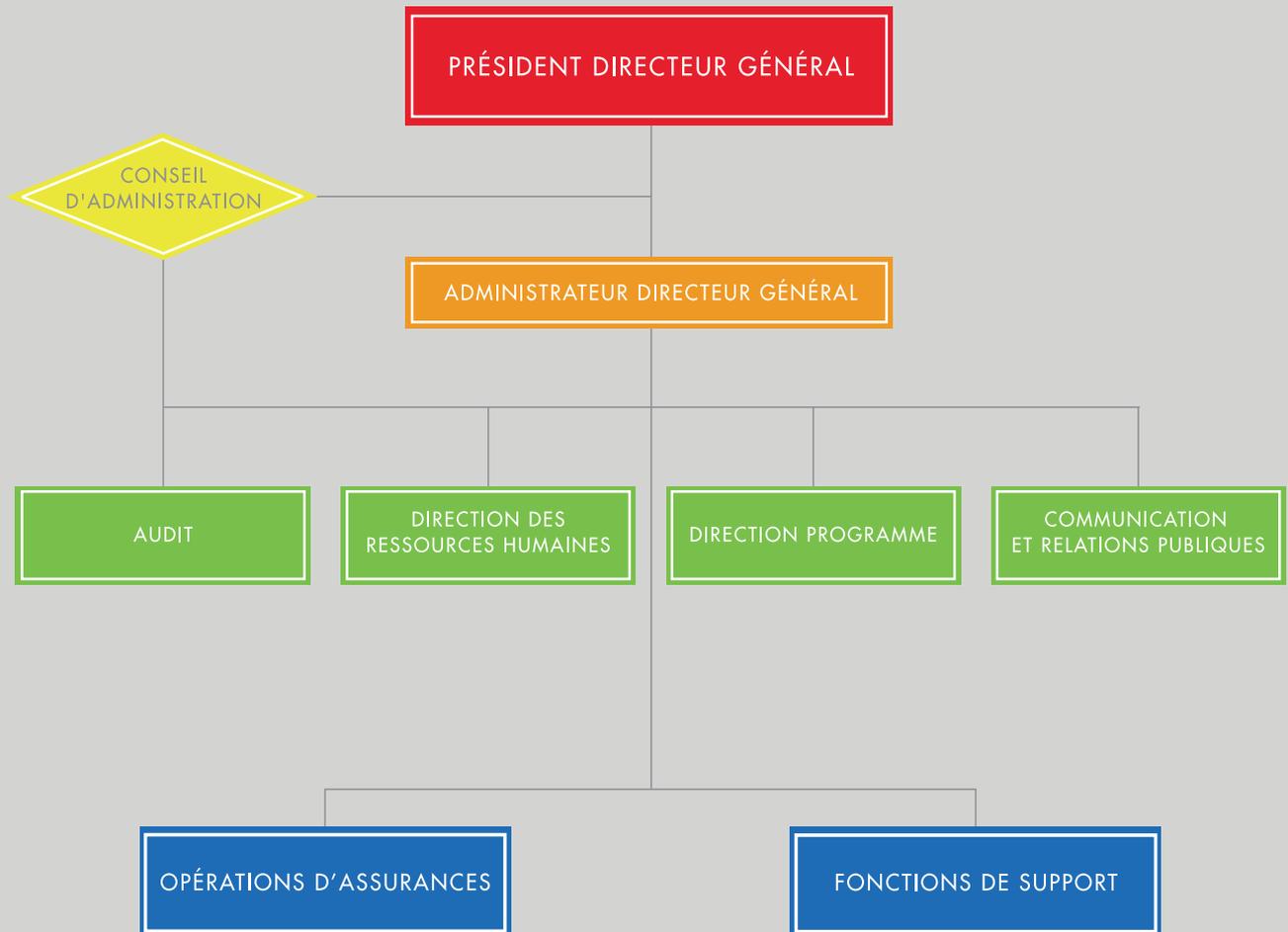
Par ailleurs, les entités RH, Audit, Communication ainsi que la Direction de Programme nouvellement créée, sont rattachées directement à l'Administration Direction Générale.

La Direction de Programme procède à l'arbitrage des ressources affectées aux projets stratégiques ou transversaux.

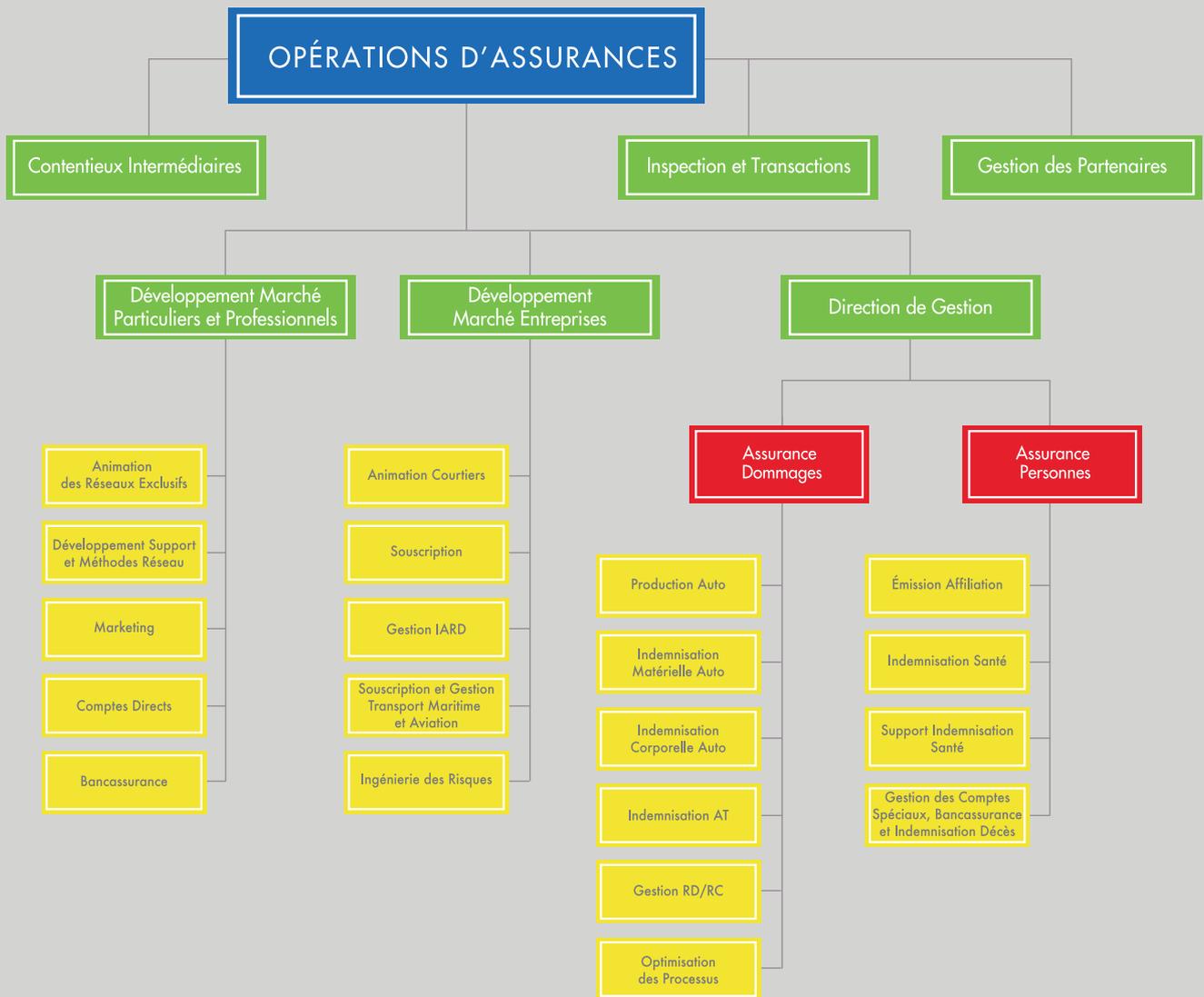
Elle s'assure également du bon déroulement des opérations dans les temps impartis et de l'efficacité des actions menées.

# Une union réussie

## • L'organigramme de CNIA SAADA

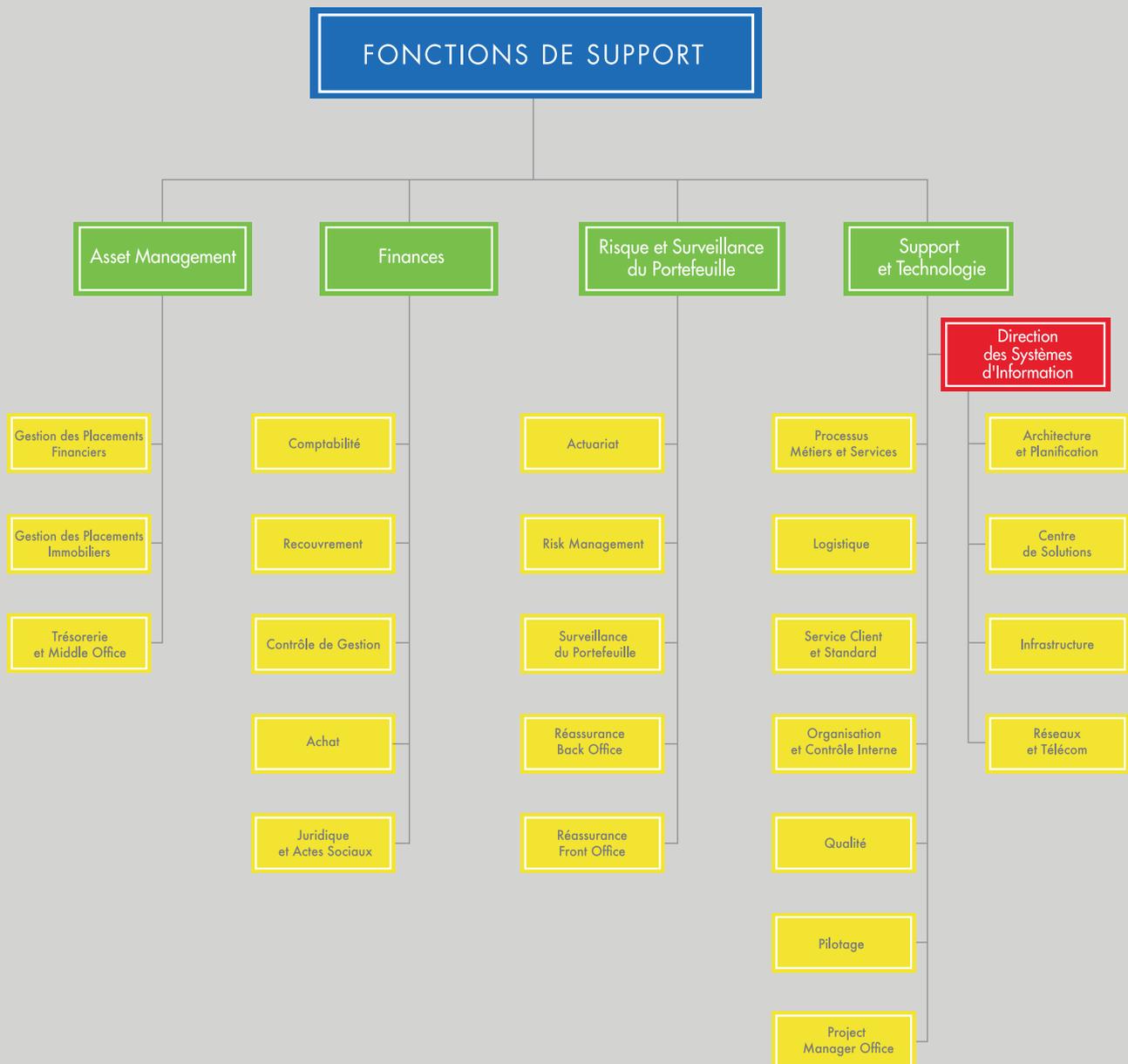


• Branche Opérations d'Assurance



# Une union réussie

## • Branche Fonctions de Support



## LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE

Ce système a été mis en place afin de s'assurer de la bonne marche opérationnelle de la compagnie fusionnée, toujours dans le but de satisfaire la clientèle.

## LES COMITÉS CORPORATE

### • Conseil d'Administration

- Moulay Hafid Elalamy, Président Directeur Général
- Said Alj, Administrateur
- Kofi Bucknor, Administrateur
- Ghita Lahlou, Administrateur Directeur Général
- Alain Demissy, Administrateur

Est également présent :

- Mohamed Elalamy, Directeur Général Opérations d'Assurances.

### • Comité Stratégique

Sa mission consiste en la définition de la stratégie de l'entreprise et sa déclinaison à travers la gouvernance et les plans stratégiques.

Le comité stratégique est constitué des membres suivants :

- Moulay Hafid Elalamy, Président Directeur Général
- Ghita Lahlou, Administrateur Directeur Général
- Alain Demissy, Administrateur
- Kofi Bucknor, Administrateur représentant KZAM.

Le Comité Stratégique est le garant de la bonne application de la gouvernance et de sa modification. Il est responsable des arbitrages de derniers niveaux, mais également de l'approbation annuelle de la politique de souscription, de la stratégie d'investissement et du suivi de sa mise en œuvre, et enfin de la politique de gestion du risque de contrepartie lié aux intermédiaires et aux assurés.

### • Comité d'Audit

Sa mission principale est d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier et du système de contrôle interne, notamment dans le processus d'audit et dans le processus destiné à piloter la conformité avec les lois, les réglementations et le code de conduite.

Le comité d'audit est constitué des membres suivants :

- Moulay Hafid Elalamy, Président Directeur Général
- Said Alj, Administrateur
- Ismaïl Farih, Directeur Général de Sanam Holding

Est responsable de ce comité :

- Mohamed Sebti, Responsable de l'Audit Interne, Chargé du Secrétariat du Comité.

# Une union réussie

Le Comité d'Audit dispose de nombreuses attributions au niveau des audits en :

- analysant les conclusions d'audits internes et externes ;
- assurant l'indépendance de l'audit interne ;
- examinant et approuvant le plan annuel d'audit interne ;
- appréciant la performance des auditeurs externes ;
- émettant un avis concernant leur nomination ou leur révocation.

Il apprécie également la qualité du contrôle interne.

Il examine les états financiers ainsi que le rapport de solvabilité annuel.

## • Comité Exécutif

Il pilote de façon générale l'ensemble des activités de la compagnie. Il est constitué de membres permanents :

- Moulay Hafid Elalamy, Président Directeur Général
- Ghita Lahlou, Administrateur Directeur Général
- Mohamed Elalamy, Directeur Général Opérations d'Assurances
- Youssef Benabdallah, Driss Benchaffai, Fouad Benchekroun, Khalid El Bouri, Abdelwahab Elaissaoui, Souad Naciri, Mahmoud Oudrhiri, Directeurs Généraux Adjointes
- Asmâa Belkeziz, Responsable de la Division Communication et RP, en charge du secrétariat du comité.

Le Comité Exécutif a en charge l'exécution, l'adaptation ou la réorientation de la stratégie, les prises de décisions opérationnelles ainsi que le suivi des activités de la compagnie (pilotage financier).

## LES INSTANCES OPÉRATIONNELLES

### • Comité de Direction

Sa mission consiste à implémenter la stratégie et à informer de l'ensemble des décisions concernant la compagnie.

Le Comité de Direction explique la stratégie et les orientations choisies et gère leurs mises en œuvre. Il présente des reportings financiers et échange sur les sujets opérationnels. C'est également au niveau de ce comité que sont définies et suivies les actions à mettre en place.

Il est constitué de membres permanents :



Ghita Lahlou, Administrateur Directeur Général

- A** Mohamed Elalamy, Directeur Général Opérations d'Assurances
- B** Youssef Benabdallah, Directeur Général Adjoint, en charge de la Direction de Gestion
- C** Driss Benchaffai, Directeur Général Adjoint, en charge de la Direction de Programme
- D** Fouad Benchekroun, Directeur Général Adjoint, Pôle Développement des Marchés des Particuliers & des Professionnels
- E** Abdelwahab Elaissaoui, Directeur Général Adjoint, Direction Risques & Surveillance du Portefeuille
- F** Khalid El Bouri, Directeur Général Adjoint, Direction Financière
- G** Souad Naciri, Directeur Général Adjoint, Pôle Développement des Marchés des Entreprises
- H** Mahmoud Oudrhiri, Directeur Général Adjoint, Pôle Support & Technologie
- I** Rachid Akkansous, Directeur Systèmes d'Information
- J** Larbi Boukar, Conseiller (Pôle Support & Technologie)
- K** Monia El Hassar, Directeur Marketing
- L** Mokhtar Jeite, Directeur Conseil (Direction Programme)
- M** Kawtar Johrati, Directeur Asset Management
- N** Amal Kanouni, Directeur Conseil (Direction Programme)
- O** Samia Terhzaz, Directeur des Ressources Humaines
- P** Zine El Abidine Elamrani, Directeur Délégué, Assurance Dommages (Direction de Gestion)
- Q** Atif Sahraoui, Directeur Délégué, Surveillance du Portefeuille
- R** Amina Touhami, Directeur Délégué, Architecture (Direction des Systèmes d'Information)
- S** Mohamed Sebti, Responsable Audit
- T** Asmâa Belkeziz, Responsable de la Division Communication & RP, en charge du secrétariat du comité



# Une union réussie

## • Comité de Pilotage

Il pilote l'ensemble des projets placés sous la responsabilité de la Direction de Programme.

Le Comité de Pilotage a en charge l'état d'avancement des projets, les arbitrages et prises de décisions sur les projets.

## • Comité de Souscription

Sa mission consiste en la définition de la politique de souscription de l'entreprise et du suivi de sa mise en œuvre à travers notamment les Comités Indemnisation et Surveillance, Marketing et Renouvellement.

Le Comité de Souscription définit les exclusions et veille à leur communication formelle aux souscripteurs et au réseau. Il valide les limites de concentration et fixe les grandes lignes des guides de souscription par branche, leur approbation et leur revue annuelle.

Il valide la conception des nouveaux produits. C'est également lui qui a en charge la réception et l'examen des reportings des Comités Indemnisation et Surveillance, Marketing et Renouvellement et la réalisation des arbitrages nécessaires.

## • Comité de Renouvellement

Il définit les objectifs de renouvellement validés par le Comité de Souscription et le suivi des réalisations y afférentes.

Le Comité de Renouvellement a en charge :

- L'unification de la démarche de la compagnie en coordonnant les réponses à donner à une consultation ou à un appel d'offre ;
- Le suivi du comportement du marché (agressivité, entente) pour une réaction rapide en conséquence.

Il échange des informations sur les clients, l'environnement des entreprises, le marché et les intermédiaires.

C'est également le Comité de Renouvellement qui définit les responsabilités, les actions à mener, la liste des prospects clients et intermédiaires.

Il assure le reporting sur les flux des consultations, des résiliations, des réalisations et des renouvellements conformément aux objectifs définis par la Direction Générale.

### • Comité de Surveillance

Sa mission est de mettre en synergie l'ensemble des décisions liées à la surveillance du portefeuille et à la bonne gestion des risques et des règles d'évaluation.

Le Comité de Surveillance a en charge l'amélioration des relations fonctionnelles entre souscription et indemnisation. Il alimente et met à jour la liste relative aux mauvais risques. Lui est également confiée la revue des indicateurs de risques par branches, produits, intermédiaires et par régions, ainsi que l'identification des risques émergents liés aux nouveaux sinistres à travers les remontées d'informations des responsables Indemnisation.

### • Comité Marketing et Développement de Produits

Il suit le développement et le cycle de vie des produits et décide de leur lancement, leur refonte ou leur mise en run off. Ce comité a également pour mission d'informer sur l'état d'avancement des produits en cours.

Le Comité Marketing et Développement de Produits suit les réalisations du chiffre d'affaires et la rentabilité des nouveaux produits par rapport aux objectifs fixés.

Il assure la coordination entre les entités concernées pour leur mise en œuvre et mène une veille de marché en recueillant les informations sur la concurrence, les produits et les tarifs.

### • Comité Organisation et SI

Ce comité a pour mission de revoir les indicateurs de performance et de qualité des Systèmes d'Information.

Le Comité Organisation et SI a en charge :

- La proposition des investissements SI ;
- La présentation de l'état d'avancement des différents projets gérés par la DSI ;
- L'arbitrage des ressources nécessaires à ces projets ;
- La définition et le suivi du portefeuille de maintenance propre à chaque entité ;
- La mise en place d'indicateurs de performance en termes d'engagement de niveau de service ;
- La visibilité sur le portefeuille des projets SI ;
- La revue du portefeuille et des indicateurs SI ;
- Le pilotage global de l'organisation du process.

# Une union réussie

- **Comité de Recouvrement**

Il propose la politique de gestion du risque de contrepartie lié aux intermédiaires et aux assurés.

Le Comité de Recouvrement approuve les délais de recouvrement (intermédiaires et assurés), gère les black lists et suit la mise en œuvre des actions liées et l'exposition réelle.

## **UNE FUSION PARTICIPATIVE POUR DES RESSOURCES HUMAINES ENGAGÉES**



La fusion a mis en exergue toute l'importance des ressources humaines. Tout au long du processus, les collaborateurs de CNIA et d'Es Saada se sont fédérés pour relever le challenge de la fusion.

### **UN CAPITAL HUMAIN IMPLIQUÉ**

Le choix d'une approche participative a permis de mobiliser et responsabiliser les équipes face aux changements induits par la fusion. Celle-ci a également posé les jalons d'une nouvelle compagnie, riche d'un capital humain soudé et dynamique, parfaitement sensibilisé aux nouveaux enjeux.

# Une union réussie

Impliqués, les chefs de projets et l'ensemble des salariés des deux compagnies ont ainsi mis en commun leurs compétences afin d'assurer la réussite de la fusion dans les délais impartis.

## LA SOLIDARITÉ COMME MAÎTRE MOT

L'un des chantiers majeurs a incontestablement été celui de l'accompagnement au changement. Dans ce dessein, un plan de formation du personnel a été mis en place de décembre 2008 à février 2010. Il s'agissait là d'un enjeu stratégique dont dépendent en partie les performances de la nouvelle compagnie formée CNIA SAADA Assurance.

Nouveaux systèmes d'informations, fusion des bases de données, fusion des systèmes comptables, mise à niveau des nouvelles procédures... autant de chantiers qui ont donc nécessité formation, mais également solidarité et échange de connaissances entre les protagonistes. Ainsi le « binôme » entre les équipes de CNIA et d'Es Saada a créé une véritable cohésion et l'adhésion aux valeurs communes du groupe.

Pour renforcer cette solidarité naissante, la compagnie a organisé des team-buildings ayant pour objectif de réunir les collaborateurs dans un cadre ludique, afin de mieux se connaître et de développer une proximité intra-services.



## UNE SEULE COMPAGNIE, UN SIÈGE COMMUN

Le rassemblement de tous les salariés au sein du siège du boulevard Zerktouni de Casablanca a marqué une étape essentielle dans cette fusion, le rapprochement devant également être humain. Ainsi, à fin avril 2009, toutes les équipes étaient réunies physiquement.

Ce déménagement, démarré en décembre 2008, a été réalisé par une équipe logistique accompagnée d'experts dédiés. Les équipes ont réussi à suivre un planning serré, en prenant en compte la bonne continuité de l'activité et en procédant aux transferts des différents services par ordre de priorités organisationnelles. Pour cela, les trois équipes supervisant les trois grands chantiers - informatique, logistique et archives métiers - ont créé des conditions favorables à la réussite du déménagement.

Tout au long de ces mois de mise en place, les entités RH et Communication ont organisé des visites du siège pour les équipes d'Es Saada afin que chacun se familiarise avec les nouveaux locaux.

Dans l'optique de recevoir les nouveaux collaborateurs dans les meilleures conditions, le siège a subi de nombreuses modifications afin d'optimiser l'espace et d'offrir un cadre de travail agréable et stimulant.

Au total, ce ne sont pas moins de 300 collaborateurs d'Es Saada qui ont rejoint leurs nouveaux collègues au siège du Boulevard Zerktouni.



# Une union réussie

## **SYSTÈMES D'INFORMATION : DES OUTILS COMMUNS POUR PLUS D'EFFICACITÉ**

La fusion des systèmes d'information a été un vrai challenge dans la mise en place effective de la fusion. Un challenge que l'ensemble des collaborateurs a relevé, puisque toutes les bascules vers le système unifié se sont faites dans les délais impartis.

### **AUTOMOBILE**

Notre outil informatique automobile permet désormais à tous les intermédiaires connectés et les gestionnaires back office de la nouvelle compagnie de gérer la branche automobile en production et sinistres via le même système d'information et les mêmes processus opérationnels.

Jusqu'en octobre 2009, si les collaborateurs des deux anciennes sociétés fusionnées utilisaient le même outil, il était dans deux versions différentes et avec deux bases de données distinctes. L'unification des bases et applications des deux compagnies a été efficace après 6 mois de mobilisation de l'équipe projet.

Dans le cadre de la modernisation de ses process, notre compagnie a décidé d'instaurer une gestion « zéro papier » au niveau de la Production Automobile, des Sinistres Matériels & des Sinistres Corporels et ce grâce à l'application Gestion Electronique des Documents/Gestion de la Relation Client (GED/GRC). Cet outil de pilotage et de management qui met en place des indicateurs fiables de suivi de l'activité a été installé en 2008 chez les collaborateurs de CNIA Assurance et en 2009 chez ceux de Es Saada, afin d'améliorer la qualité de service.

L'accès en temps réel à l'ensemble des dossiers permet en effet à nos gestionnaires de gagner en réactivité, de régler un plus grand nombre de dossiers à l'amiable et d'instaurer ainsi des rapports de confiance avec les clients.

## TESTS DE PERFORMANCES DU PROGIciel AUTOMOBILE : UN EXEMPLE D'IMPLICATION

Avec la fusion des bases de données CNIA et Es Saada, la taille de la base de données de la nouvelle entité a plus que doublé tout comme le nombre d'utilisateurs. De ce fait, nous avons dû nous assurer, avant que la fusion ne soit réalisée auprès des back offices et du réseau, que les performances du logiciel (temps de réponse à un acte de gestion, et nombre maximal de connexions simultanées) restent acceptables.

Pour établir cet examen de passage, un grand nombre de personnes, tant en interne qu'au niveau du réseau, a répondu à l'appel. Au total, c'est une centaine de personnes de CNIA SAADA Assurance, ainsi qu'une vingtaine d'agents, qui ont participé aux tests à partir de leur agence et se sont mobilisés pour la réalisation de ces tests.

## INCENDIE RISQUES DIVERS TRANSPORT (IRDT)

Le système retenu lors de la phase de planification de projets pour la gestion de la production et de l'indemnisation Accidents du travail, Transport et IRD, a effectué sa migration en novembre 2009, après 300 jours de collaboration des équipes.

Avec les améliorations apportées, cet outil garantit une meilleure traçabilité, une plus grande sécurisation des opérations et la réduction des temps de traitements.

## SANTÉ

L'indemnisation des sinistres des contrats santé s'appuie sur cette application. Début 2009, une version multi-sociétés a été mise en place. L'ensemble des collaborateurs a utilisé le même outil afin de gérer séparément les sinistres de chaque compagnie.

En octobre, la bascule a permis de fusionner totalement les informations, la distinction entre les deux compagnies n'existant plus désormais.

L'utilisation du même dispositif permet ainsi d'offrir aux assurés respectifs le meilleur service.

# Une union réussie

## RECOUVREMENT

Les collaborateurs CNIA Assurance travaillaient depuis 2005 avec le logiciel Ciol et ceux de Es Saada depuis 2007. En 2009, toutes les primes à recouvrer et les comptes courtiers communs ont été unifiés en un seul outil. La bascule, phase finale du processus, a été réalisée avec succès, le 10 octobre 2009.

## LOGICIEL COMPTABLE

Les équipes comptables de CNIA Assurance et de Es Saada ont adopté un outil comptable commun.

Les deux compagnies qui ont adopté les mêmes processus de comptabilisation des flux, dans un premier temps en gardant leur autonomie, ont opéré une fusion totale. Depuis octobre 2009, le système AS400, utilisé par Es Saada, devient un système « pluggé » sur le référentiel, comme les autres systèmes.

La plate-forme comptable unifiée reflète ainsi l'image de la compagnie fusionnée, sa transparence et sa modernité.

## DES INTERMÉDIAIRES INTÉGRÉS : UNE NOUVELLE CODIFICATION

L'ensemble des intermédiaires sont désormais connus et codifiés de façon identique dans l'ensemble des systèmes métier. Cette uniformisation permet une fluidité indispensable à la bonne gestion et à la satisfaction client.

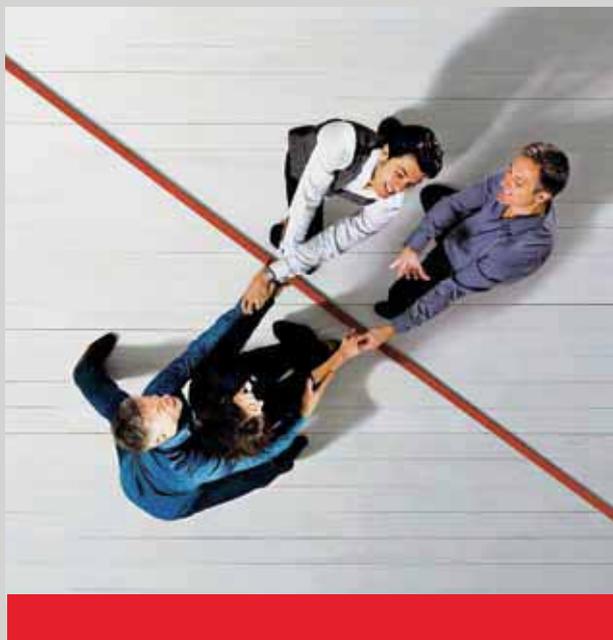
## RESSOURCES HUMAINES : UNE NOUVELLE CLASSIFICATION

La Direction des Ressources Humaines a tenu à harmoniser le système de classification entre CNIA Assurance et Es Saada, afin de faciliter la transition des effectifs et pour plus de transparence.

Ce nouveau système permet de disposer aujourd'hui d'un outil de classification unique pour l'ensemble du personnel, de garantir une équité entre les collaborateurs issus des deux compagnies et d'harmoniser les rémunérations.

Concernant les primes et avantages, le choix a été fait de conserver le plus avantageux des deux compagnies, en adéquation avec les valeurs d'équité et de reconnaissance défendues par le Groupe Saham.

Ainsi, l'assurance maladie maternité, invalidité, incapacité, l'indemnité de transport, la prime de logement, la prime de scolarité, la prime Aïd Al Adha, la prime de Ramadan et de l'Aïd El Fitr, le pèlerinage et les colonies de vacances sont appliqués à tous les collaborateurs sur la base du barème le plus favorable des deux compagnies.



## LE CONTRÔLE INTERNE

Le 26 août 2008, une circulaire de la Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale (DAPS) sur le contrôle interne des sociétés d'assurance et de réassurance stipulait dans son article 14 que :

« L'entreprise doit mettre en place un cadre permettant à chaque employé de notifier tout problème rencontré dans le cadre des opérations, toute infraction au code de conduite ainsi que toute violation des politiques établies ou action illégale constatée ».

## LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTUEL

CNIA SAADA Assurance dispose actuellement d'un système de contrôle interne élaboré. Il est basé sur trois niveaux de contrôle.

### • Le contrôle de 1<sup>er</sup> niveau

Il relève des opérationnels via des contrôles intégrés aux opérations. Ils peuvent être manuels (séparation de fonctions, rapprochements, validations...) ou intégrés au niveau des Systèmes d'Information.

### • Le contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau

Il est géré soit par les managers opérationnels (contrôles hiérarchiques, contrôles a posteriori par sondage, reporting d'activités...) soit par des entités dédiées à des activités à fort enjeu pour la compagnie, comme la souscription.

### • Le contrôle de 3<sup>ème</sup> niveau

Il est garanti par l'Audit Interne dont la mission principale consiste en l'évaluation du dispositif de contrôle interne dans son ensemble et en sa mise en œuvre effective.

De plus, CNIA SAADA Assurance compte également des entités dédiées à l'Organisation et Contrôle Interne et au Risk Management, deux fonctions supports ayant notamment pour mission d'aider les entités opérationnelles à identifier, évaluer et maîtriser les risques associés à leurs activités et processus.

L'entité Organisation et Contrôle Interne est en charge de :

- Coordonner les projets visant la mise en place d'un dispositif de contrôle interne conforme aux recommandations de la DAPS et aux bonnes pratiques de « solvabilité 2 » et s'assurer de son déploiement au sein de toutes les entités de la compagnie ;

- Accompagner les responsables des processus dans la démarche de formalisation et d'optimisation de leurs procédures et le déploiement des activités de contrôle permettant la maîtrise des risques associés ;
- Assurer et coordonner les missions de Business Process Reengineering en vue d'améliorer l'efficacité, la performance et la maîtrise des processus stratégiques.

L'entité Risk Management a pour mission de :

- Définir la politique de gestion des risques de la compagnie et s'assurer de sa mise en œuvre ;
- Identifier et évaluer les risques majeurs de la compagnie (à travers la cartographie des risques et en donner une vision synthétique au management afin de lui permettre de prendre en compte ces risques dans l'optimisation de son pilotage et sa politique de couverture des risques ;
- Favoriser la mise en œuvre des plans d'actions de traitement des risques résiduels.

## LE NOUVEAU PROJET DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

CNIA SAADA Assurance a lancé un diagnostic du dispositif de contrôle interne existant en collaboration avec le cabinet Ernst & Young et travaille depuis plusieurs mois à la mise en place d'un nouveau système de contrôle afin de répondre à la circulaire de la DAPS parue en août 2008.

Parallèlement à cet état des lieux, la compagnie a défini un dispositif cible inspiré des recommandations de la circulaire et des meilleures pratiques en matière de contrôle interne et de gestion des risques à l'échelle européenne où le secteur des assurances est soumis à la réforme réglementaire « solvabilité 2 ».

L'analyse des écarts entre l'état des lieux et le dispositif cible a mis en exergue une quarantaine d'axes d'amélioration à mettre en place dont près de la moitié sont explicitement prévus par les dispositions de la circulaire de la DAPS.

Regroupés en une vingtaine de projets, les axes identifiés sont aujourd'hui en cours de réalisation dans le but de répondre aux exigences de la DAPS et de disposer d'un système de contrôle interne efficient avant le 31 décembre 2010.

# Une union réussie

## **CODE DE DÉONTOLOGIE : POUR UN EXERCICE RESPONSABLE**

En parfaite adéquation avec la circulaire relative au Contrôle Interne, CNIA SAADA Assurance initie un projet de code de déontologie avec une double vocation.

En interne, il permet de formaliser les principes et les normes de comportement liés à la conduite des opérations de la compagnie, assurer la transparence des règles communes et motiver le personnel en donnant un sens à la mission de la compagnie et en définissant sa culture. Ce code vise également à véhiculer auprès de ses différents publics une image crédible et professionnelle et à signaler ses exigences aux agents, clients, fournisseurs et partenaires.

Le code de déontologie aborde les valeurs, les principes fondamentaux, les obligations, les règles de bonne conduite particulières et la responsabilité de la compagnie sur le lieu du travail.

## **PROJET QUALITÉ : POUR LA SATISFACTION OPTIMALE DE NOTRE CLIENTÈLE**

Chez CNIA SAADA Assurance, la qualité est une démarche stratégique, centrée sur les clients. Elle vise à atteindre la satisfaction optimale de chacune des cibles de clientèle dans des conditions de rentabilité données. Afin d'atteindre l'excellence du service, la compagnie doit être totalement mobilisée pour le client, ce qui suppose trois conditions absolues :

- L'engagement de la Direction Générale et plus largement de la hiérarchie ;
- La coopération entre les directions et la transparence ;
- L'adhésion de l'ensemble des collaborateurs, avec la volonté de se remettre en cause en permanence et de se comparer aux meilleurs dans les domaines à privilégier ;
- Une grande capacité d'écoute des clients (externes et internes), accompagnée du souci constant de mesurer la satisfaction et le niveau de qualité du service.

Ainsi, le projet qualité de CNIA SAADA Assurance a retenu quatre axes principaux.

- L'écoute clients par la réalisation d'enquêtes de satisfaction ;
- Les contrats de services en définissant des engagements de services vis-à-vis des agents ;
- Les standards d'accueil ;
- La maîtrise des processus SI.

# Une union réussie

## LA COMMUNICATION

Les équipes des deux sociétés ont vu leurs outils de travail unifiés pour plus de fluidité et d'appartenance à une même entité, mais également pour plus de proximité avec le client.

La communication a joué un rôle essentiel dans cette fusion, tant au niveau interne pour informer et fédérer les équipes fusionnées, qu'au niveau externe et de l'identité visuelle, essentielle pour une nouvelle marque.

## UNE COMMUNICATION INTERNE FÉDÉRATRICE

La solidarité des collaborateurs est une condition inéluctable à la réussite d'une fusion. Le département communication a donc proposé de nombreuses actions comme des teams buildings pour permettre aux collaborateurs de se connaître et de développer une proximité intra service, des petits-déjeuners d'accueil pour les arrivants au nouveau siège, des Flashs infos, une lettre d'information diffusée tout au long du process de fusion afin de tenir informé chacun des employés...

Deux actions ont joué un rôle essentiel : Binatna et le trombinoscope.

### • Binatna : une fenêtre ouverte sur la fusion

Tout au long du process, le portail Binatna a informé les collaborateurs des deux entités de l'évolution de la fusion : communiqués, revues de presse, faits marquants et rubrique photos sur les moments forts étaient ainsi accessibles à tous.



### • Le who's who de CNIA SAADA

Afin que les collaborateurs des deux compagnies puissent faire connaissance, un trombinoscope global de tout le personnel a été mis en ligne en 2009. Véritable Who's who, cet outil interactif permet ainsi à chacun d'identifier les collaborateurs de l'ensemble de la société fusionnée en un simple clic et d'avoir accès à leur fonction, leur mail, leurs coordonnées et l'entité à laquelle ils sont rattachés.

## NOUVELLE MARQUE, NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Construire une compagnie fusionnée, c'est également créer une image de groupe forte et durable, qui se démarque par son identité visuelle.

Elle représente, via son logo, le rapprochement des deux compagnies, leur complémentarité et leur appartenance au Groupe Saham. Sa forte participation est en effet soulignée dans le mot Saham calligraphié en arabe et dans l'énergie cinétique du logo. La dénomination CNIA SAADA Assurance véhicule, quant à elle le dynamisme et la modernité de l'entreprise fusionnée.

Afin d'assurer la transition, les couleurs traditionnelles de l'ancien logo CNIA Assurance ont été conservées et reposent sur l'association de couleurs chaudes et froides au centre du carré noir. Celles de la signature « vis ta vie » reprennent les couleurs du logo Saham, confirmant la force et la vitalité du message.



La nouvelle identité visuelle se retrouve sur l'ensemble des documents imprimés et numériques de CNIA SAADA Assurance. Quant à la signalétique qui en découle, elle habille depuis juin 2009 les 285 agences de la compagnie.



# Une union réussie

## UNE COMMUNICATION ORIENTÉE PROXIMITÉ ET CONFIANCE

La nouvelle plate-forme de communication vise à interpeller des assurés qui évaluent en permanence la confiance en leur assureur. Elle les invite à reconsidérer leurs préjugés et incite à un retour à la confiance et à l'échange.

La fusion entre CNIA Assurance et Es Saada s'inscrit comme un événement libérateur qui permet à chaque assuré de vivre pleinement sa vie, d'où la signature « vis ta vie ».

## HASSAN EL FAD : L'ESPRIT ET LE VISAGE DE LA NOUVELLE COMMUNICATION CNIA SAADA ASSURANCE

CNIA SAADA Assurance a choisi de redéfinir la relation assureur-assuré en optant pour un ton humoristique, nouveau pour le secteur des assurances. En tournant en dérision la méfiance envers les compagnies d'assurance, le discours employé appuie l'idée que les produits et services d'assurance sont des moyens efficaces pour profiter sereinement du quotidien.

La communication est axée sur la proximité, marquée par le langage et le parti pris humoristique des campagnes. Figure emblématique de l'humour marocain, Hassan El Fad a été choisi pour interpréter, dans l'ensemble des films publicitaires réalisés, le rôle de l'assuré paranoïaque libéré par CNIA SAADA Assurance.



## **DES OFFRES ADAPTÉES POUR CHAQUE CLIENTÈLE**

CNIA SAADA Assurance se focalise sur deux types de clientèle, la clientèle « Entreprises » et la clientèle « Particuliers ». En différenciant ces deux cibles, elle personnalise les services offerts à ses clients et partenaires.

### **PÔLE ENTREPRISES : UN SERVICE SPÉCIFIQUE À LA CLIENTÈLE CORPORATE**

La création d'un pôle dédié aux entreprises permet de répondre aux attentes particulières de cette clientèle. Service personnalisé et sur mesure, technicité reconnue, accompagnement de qualité en amont et en aval de la souscription, gestionnaires spécialisés sont autant de prestations spécifiques offertes aux entreprises.

### **PÔLE PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS : UN CATALOGUE PRODUITS UNIFIÉ**

Attentive aux besoins et attentes des assurés, CNIA SAADA Assurance a élaboré des produits autour d'un objectif clair : être l'assureur de référence des particuliers et des professionnels.

CNIA SAADA Assurance dote ses équipes commerciales d'un outil stratégique, le catalogue produits désormais unifié, et propose une innovation de taille, le CD interactif.

Avec cet outil performant, chaque membre des équipes commerciales du réseau de vente est capable de présenter l'ensemble des produits dans leurs détails aux clients, et est ainsi en mesure de les conseiller au mieux sur l'offre la plus adaptée à leurs besoins.

La compagnie a ajusté et renouvelé son offre avec la volonté de satisfaire le besoin de simplicité, de qualité, de conseil et de différenciation durable.

Le nouveau catalogue a été finalisé en 2009 et regroupe l'ensemble des produits relatifs aux assurances dommages ainsi qu'aux assurances de personnes. Non seulement il reprend les meilleures offres des compagnies d'origine CNIA Assurance et Es Saada, mais il s'est également enrichi de produits améliorés. Afin de répondre au mieux à la spécificité de chacun de ses clients, la compagnie développera d'autres solutions ciblées.

# Une union réussie

## DES INNOVATIONS TOURNÉES VERS LE SERVICE

Afin de satisfaire l'ensemble de sa clientèle, CNIA SAADA Assurance innove et propose des services de qualité, souvent inédits sur le marché, se positionnant ainsi comme précurseur.

### CHECK AUTO EXPRESS

Déjà leader sur le marché de l'assurance automobile, CNIA SAADA Assurance a ouvert, en 2009 à Casablanca puis à Marrakech, Check Auto Express, un centre d'indemnisation rapide. Équipé des dernières technologies, il offre aux clients un encadrement de leurs démarches et réduit ainsi les délais de gestion des sinistres.

Véritable révolution dans le secteur des assurances, Check Auto Express offre aux assurés la possibilité d'être indemnisés en une demi-journée maximum pour les dommages matériels causés par un accident automobile. Des experts indépendants assurent transparence et équité aux assurés.

CNIA SAADA Assurance a été la première compagnie d'assurance à mettre en place Check Auto Express, accomplissant ses missions de précurseur et de service au client.



### PLATE-FORME TÉLÉPHONIQUE

La plate-forme Délégation est un service téléphonique consacré exclusivement au réseau CNIA SAADA Assurance. Elle permet de structurer et de fluidifier les processus de souscription et de gestion pour certaines branches spécifiques (type accident de travail), en optimisant les délais de réponse et en améliorant la qualité de service. Ainsi la durée moyenne pour le traitement d'une affaire est de moins de 10 minutes.

Véritable levier de vente pour l'agent général, cette plate-forme téléphonique professionnelle répond également à la contrainte réglementaire de l'interdiction d'établissement des attestations d'assurance et la délégation d'assurance par les intermédiaires en Assurance.

## LA NORMALISATION DU RÉSEAU

CNIA SAADA Assurance, toujours soucieuse de satisfaire sa clientèle, a lancé en juin 2009 un vaste programme de normalisation de son réseau. Il s'agit d'un projet d'alignement des agences CNIA SAADA Assurance sur les standards internationaux.

Les agences normalisées doivent ainsi répondre à plusieurs critères : être installées en rez-de-chaussée, proposer une vitrine commerciale et disposer d'un système d'information intégré pour des actions automatisées, ce qui permet de conclure les ventes sur place, en temps réel, sans attendre le retour du siège.

L'ensemble des agences respecte les mêmes chartes graphiques et d'aménagement.

Cette opération intéresse deux types d'agences : les agences nouvellement créées qui sont mises en place selon ce nouveau modèle, et les agences existantes qui bénéficient d'un processus de normalisation. Ce sont ainsi 250 points de vente qui sont concernés par ce dernier volet. Démarré en juin 2009, il s'achèvera au 31 décembre 2011.

La normalisation du réseau offre un processus efficace et harmonieux. Toutes les opérations, qu'elles soient faites à Casablanca, Marrakech, Tanger ou dans les villes les plus reculées, imposent la même charte d'aménagement, pour le respect de l'ensemble de la clientèle.

CNIA SAADA Assurance capitalise sur la force de son réseau national. En effet, grâce à la fusion, la Compagnie jouit aujourd'hui du plus large réseau d'agents au Maroc, qui comptera près de 300 points de vente à travers tout le pays à fin 2010.



## LA VIE DE CNIA SAADA

- 42 Notre performance : une réalité en chiffres
- 44 Notre actionariat : des partenaires engagés
- 45 Notre engagement : le soutien à l'entrepreneuriat

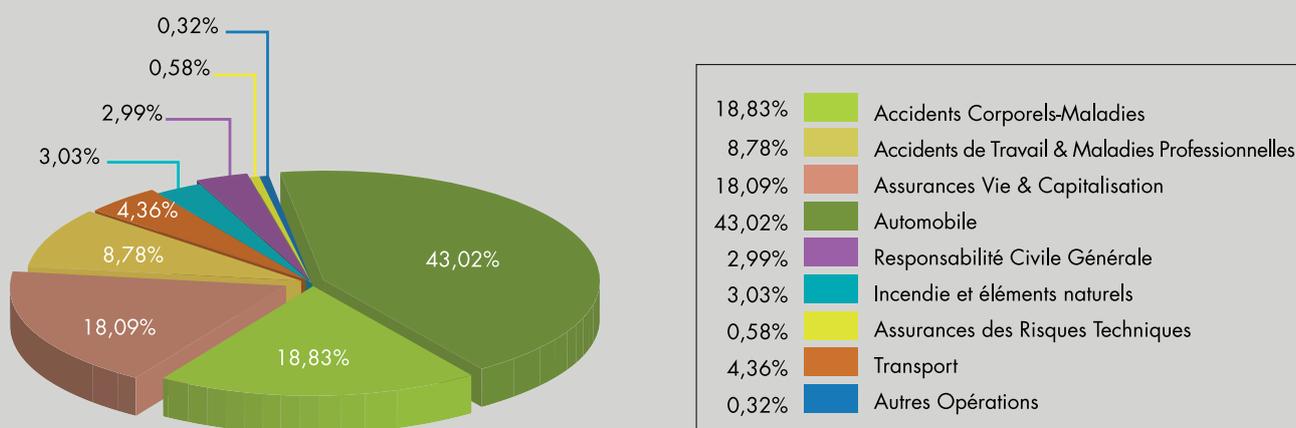


ASSURANCE EN 2009

# La vie de CNIA SAADA Assurance en 2009

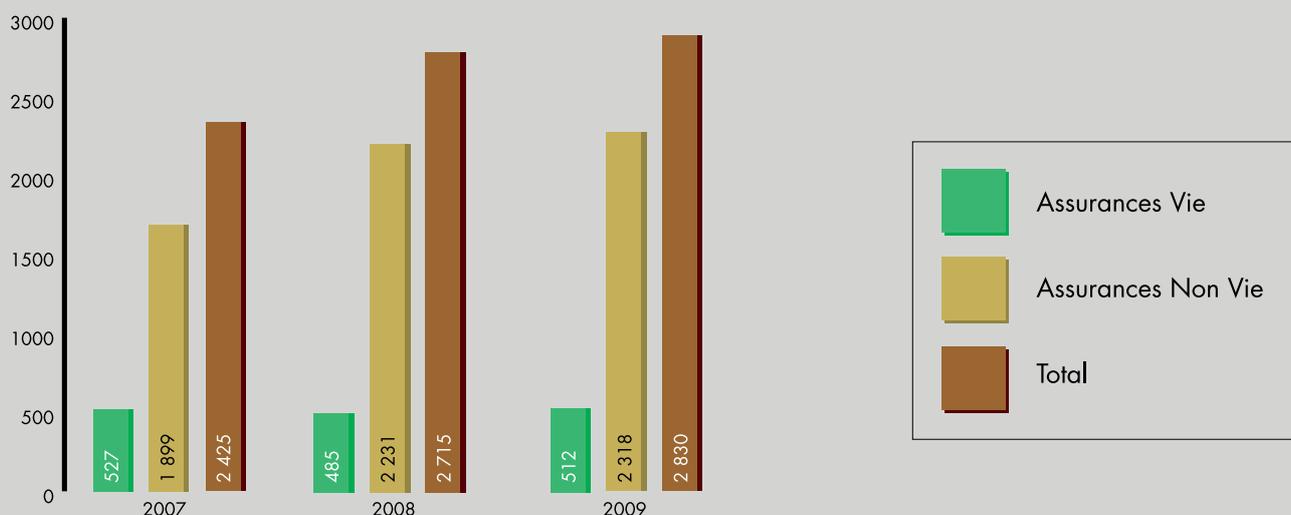
## NOTRE PERFORMANCE : UNE RÉALITÉ EN CHIFFRES

### • Répartition des primes émises CNIA SAADA Assurance 2009



En 2009, la part des primes relative à l'assurance non vie reste considérable et représente 81,9% des primes émises globales. Les assurances vie et capitalisation arrivent en seconde position avec 18,1% du total des émissions.

### • Évolution du chiffre d'affaires (en MDH)



Le chiffre d'affaires total enregistre une évolution de 4,2% par rapport à 2008, avec une répartition quasi-équitable des branches vie et non vie. Ainsi la branche vie passe de 484,9 MDH en 2008 à 512 MDH, soit une croissance de 5%. Quant à la branche non vie, elle passe de 2 230,5 MDH à 2 318,1 MDH, soit une évolution de 4%.

## • Primes émises et part de marché par compagnie (en MDH)

	Primes émises 2008	Primes émises 2009	Variation 2008 2009 en %	Part marché en %
Wafa Assurance	4 154	4 298	3,5%	20,5%
RMA Wataniya	4 002	4 206	5,1%	20,1%
Axa assurance Maroc	2 866	3 061	6,8%	14,6%
Cnia Saada Assurance	2 715	2 830	4,2%	13,5%
SANAD	1 127	1 194	5,9%	5,7%
Atlanta	1 049	1 132	7,9%	5,4%
MAROCAINE VIE	783	853	8,9%	4,1%
Zurich	741	821	10,8%	3,9%
Autres	2 418	2 588	10,2%	12,2%
<b>TOTAL</b>	<b>19 855</b>	<b>20 982</b>	<b>6,0%</b>	<b>100,0%</b>

En 2009, CNIA SAADA Assurance occupe la quatrième position avec une part de marché de 13,5% et une croissance de 4,2% par rapport à 2008.

## • Évolution du résultat net (en MDH)

ÉVOLUTION DE 2007 À 2009	2007	2008	2009
• <b>TOTAL BILAN</b>	<b>9 828.8</b>	<b>11 106.4</b>	<b>16 554.5</b>
Fonds propres	1 173.8	1 821.6	2 318.1
Primes émises	1 374.6	1 543.3	2 830.0
Provisions techniques brut	7 525.4	7 899.1	11 595.5
Provisions techniques vie	4 934.7	4 977.2	5 185.3
Provisions techniques non vie	2 590.6	2 921.9	6 410.2
• <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>485.5</b>	<b>549.2</b>	<b>618.2</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>150.8</b>	<b>173.4</b>	<b>281.2</b>

Le résultat financier passe de 549,2 MDH à 618,2 MDH en 2009, soit une augmentation de 12%. Quant au résultat net, il affiche 281,2 MDH en 2009 contre 173,4 MDH en 2008, soit une hausse de 62%.

# La vie de CNIA SAADA Assurance en 2009

## NOTRE ACTIONNARIAT : DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Afin d'optimiser la gestion de ses capitaux, CNIA SAADA Assurance, compagnie fusionnée intégralement en 2009, a su s'entourer de partenaires financiers de premier plan. Des partenaires partageant leur expertise avec l'entreprise et s'impliquant activement dans les prises de décisions.

## LE GROUPE SAHAM

Le Groupe Saham, actionnaire de référence de CNIA SAADA Assurance, détient 53% des parts et

participe résolument à la croissance et aux synergies de la nouvelle entité. Moderne et dynamique, le Groupe Saham est le garant d'une stratégie économique et opérationnelle efficace.

Au niveau national, il se positionne comme un opérateur clé du Maroc dans plusieurs secteurs d'activité et plus particulièrement dans les métiers de service :

- Assurance : Isaâf Mondial Assistance
- Crédit à la consommation : sociétés Taslif et Salaf
- Offshoring : Phone Assistance

## NOS AUTRES ACTIONNAIRES

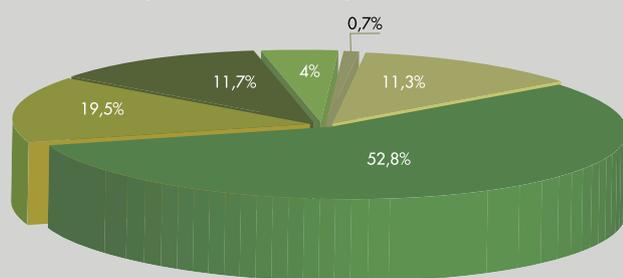
### • Sanam Holding

Sanam Holding s'impose comme le deuxième actionnaire de CNIA SAADA Assurance avec près de 20% du capital. Sanam Holding est un acteur majeur dans plusieurs secteurs d'activité pour lesquels il représente de grandes marques internationales.

Groupe multi métiers, il opère aujourd'hui dans :

- L'agro alimentaire : Unimer, VCR, La Monégasque, Top Food et Uniconserves
- La distribution : Label'Vie et Stokvis (BTP, matériel agricole et climatisation)
- Le crédit à la consommation : Taslif et Salaf
- Le domaine cinématographique : CLA Studios et JAL's Production
- L'immobilier : Kasbah Resort, ACPI, Targane Immobilier et FCEC

Répartition du capital en 2009



52,8%	Saham Finances
19,5%	Sanam Holding
11,7%	PAIP PCAB SUB3 (KZAM)
4%	Fipar Holding
0,7%	Saham S.A
11,3%	Autres

### • PAIP PCAP SUB3

PAIP PCAP SUB3 se positionne comme le troisième actionnaire avec 12% des parts de CNIA SAADA Assurance.

Les fonds d'investissements PAIP (Pan African Investment Partners) et PCAP (Pan Commonwealth African Partners) sont gérés par KZAMC (Kingdom Zephyr Africa Management Company), une société de gestion d'actifs qui investit dans des entreprises rentables et dynamiques en Afrique. KZAMC est une joint-venture entre Zephyr management LP, une société basée à New York, et Kingdom Holding en Arabie Saoudite.

### • Fipar Holding

Fipar Holding capitalise 4% des parts de CNIA SAADA Assurance, s'attribuant ainsi la quatrième place parmi les actionnaires.

Rachetée par le groupe CDG en 2003, Fipar Holding est reconnue comme une société d'investissement de référence. Elle détient des participations significatives dans l'industrie, les infrastructures, les services et le secteur financier. Son expertise, alliée à sa connaissance du marché, lui permet de se positionner en interlocuteur privilégié aussi bien des opérateurs nationaux porteurs de projets d'envergure que des investisseurs étrangers désireux de s'implanter ou de développer des partenariats stratégiques au Maroc.

## NOTRE ENGAGEMENT : LE SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

L'ambition stratégique de la compagnie fusionnée s'accompagne d'une volonté affichée de mener une politique structurée de responsabilité sociale. Entreprise citoyenne, CNIA SAADA Assurance s'engage dans diverses actions sociales aux multiples implications, même si elle garde majoritairement comme ligne directrice, le soutien à l'entrepreneuriat, dans la lignée de la signature de son actionnaire majoritaire Saham : « L'audace d'entreprendre ».

CNIA SAADA Assurance oriente donc son engagement sur le plan national vers l'encouragement de l'initiative économique et le développement de l'entrepreneuriat. Ainsi, elle supporte financièrement plusieurs associations qui ont pour point commun de soutenir l'entrepreneuriat au sens large.

Elle participe également à la création d'activités favorisant le développement du milieu rural par la formation et l'insertion professionnelles et offre aux jeunes et aux femmes des perspectives de carrière adaptées à leurs capacités et ambitions.

# La vie de CNIA SAADA Assurance en 2009

## SHERPA, PROMOUVOIR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

A l'instar du Groupe Saham, son actionnaire majoritaire qui a créé Sherpa Finance, CNIA SAADA Assurance participe au soutien à l'entrepreneuriat.

Sherpa Finance a été créée afin d'encourager les jeunes promoteurs porteurs de projets à entreprendre. Ainsi, Sherpa Finance accompagne les futurs entrepreneurs dans la constitution de structures pérennes, compétitives et créatrices d'emplois au Maroc.

Sherpa Finance a ainsi reçu de nombreux projets d'entrepreneurs depuis 2008, date de sa création officielle. Plusieurs ont été sélectionnés par le Comité Sherpa Finance et ont reçu une participation active au capital de leur entreprise via l'appui financier du Dayam Capital Risque.

À travers Sherpa Finance, CNIA SAADA s'est résolument engagée à encourager l'entrepreneuriat au Maroc, véritable levier de croissance économique et moteur de progrès pour tous ([www.sherpafinance.com](http://www.sherpafinance.com)).

## SIFE : L'ENVIE D'ENTREPRENDRE CHEZ LES JEUNES

Depuis 2007, CNIA Assurance est partenaire de SIFE (Students in free enterprise). Logiquement, la compagnie fusionnée pérennise ce partenariat qui traduit l'engagement citoyen de la compagnie pour l'entrepreneuriat, pilier pour le développement économique et social.

SIFE, fondée en 1975, est une organisation mondiale implantée dans 48 pays dont l'objectif est de développer des partenariats élargis entre les mondes des affaires et de l'enseignement supérieur. Ainsi, elle entend inciter les jeunes à contribuer au développement de leur pays, en leur apportant des solutions concrètes à des problèmes rencontrés dans leurs communautés. Pour chaque édition, des équipes d'étudiants de grandes écoles marocaines se mobilisent afin de concevoir et de réaliser des projets communautaires de formation sur le principe de l'entrepreneuriat.





## SOUTIEN À LA FONDATION MJID

La Fondation MJID (Fondation Marocaine pour la Jeunesse, l'Initiative et le Développement), fondée en 2000, est une association à but non lucratif dont la vocation est de contribuer au développement national.

Elle agit dans le domaine de l'éducation en luttant contre l'analphabétisme dans les quartiers populaires et les zones rurales défavorisées. En complément à ce chantier, la fondation s'est engagée dans une démarche de qualification professionnelle auprès de jeunes, les préparant à des métiers comme l'électricité, la plomberie ou le paramédical. Outre l'aide humanitaire, la fondation MJID s'inscrit dans le développement rural. Elle développe des projets tels que la création de filières d'activités génératrices de revenus : apiculture, distillerie des plantes aromatiques et médicinales et industrie du cactus.

Pour y parvenir, la Fondation s'appuie sur des partenaires publics et privés, dont CNIA SAADA Assurance.

## SOS VILLAGES D'ENFANTS

La convention de partenariat avec l'association SOS Villages d'enfants a été reconduite en 2009 et prévoit

notamment l'aide au démarrage, la formation et l'insertion dans la vie active de jeunes étudiants issus de cette association.

SOS Villages d'enfants, association à but non lucratif créée au Maroc en 1984, a pour mission de donner une famille aux enfants privés de soutien familial et de leur assurer la protection et l'éducation jusqu'à leur autonomie.



## FONDATION ORIENT OCCIDENT

CNIA SAADA Assurance offre son soutien au développement de la Fondation Orient Occident qui s'engage à lutter contre l'exclusion de jeunes défavorisés.

La compagnie s'est engagée dans le financement de centres socio-éducatifs qui offrent aux jeunes un cadre adapté et leur apportent écoute et accompagnement. Par ailleurs, le soutien de CNIA SAADA Assurance permet à la Fondation de proposer des formations de qualité pour une insertion professionnelle, grâce à de nombreuses conventions avec des entreprises partenaires dans les domaines du tourisme, de l'audiovisuel, des services et des NTIC.



# LE RAPPORT FINANCIER 2009

- 50* Le contexte économique international
- 52* Le secteur marocain des assurances : les faits marquants
- 56* Les états financiers de CNIA SAADA en 2009
- 62* Les résolutions de l'assemblée générale
- 64* Le bilan des commissaires aux comptes
- 67* Un avenir ambitieux, des orientations à développer



# Le rapport financier 2009

## CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

### LA CRISE INTERNATIONALE S'ÉLOIGNE

En 2006, la crise des subprimes a mis à mal l'économie américaine pour se propager au reste du monde.

S'en est suivie une crise économique mondiale qui a sévi fortement en 2008 et 2009, avec des impacts différenciés selon le degré d'ouverture de chaque pays et le niveau de son intégration dans l'économie mondiale. Mais l'année écoulée a vu les signes d'un retour à une croissance positive dans plusieurs pays. L'activité économique dans les pays de l'OCDE se redresse en effet plus rapidement que prévu, selon les dernières perspectives économiques de l'OCDE.

Le PIB global des pays de l'OCDE est ainsi annoncé à + 2,7% en 2010 et à + 2,8% en 2011.

Le FMI marque également son optimisme. En effet, la reprise, démarrée au deuxième trimestre 2009, s'est confirmée au troisième trimestre et s'est propagée à d'autres pays développés, à l'exception notable du Royaume-Uni et de l'Espagne où le PIB a continué de se contracter.

Les perspectives de reprise de l'économie mondiale se profilent en ligne avec le regain d'optimisme des agents économiques. Dans ce sillage, le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de la croissance mondiale qui devrait s'établir à 3,1% en 2010, tirée par un rebond de l'activité des pays émergents et en développement (+5%), en particulier la Chine (+9,5%).

## IMPACT LIMITÉ AU MAROC

Le Maroc, même s'il a été touché par les répercussions de cette crise économique, a finalement bien résisté.

La demande étrangère adressée au Maroc reste largement dépendante des partenaires européens. Elle a ainsi connu une tendance positive entre 2002 et 2007, pour ensuite devenir négative depuis l'avènement de la crise internationale. Mais elle reprend depuis fin 2009, à la faveur d'un léger rebond de l'économie internationale.

Si la croissance au Maroc fait l'objet d'appréciations divergentes, en 2009 tous s'accordent à dire que l'économie marocaine a profité d'une excellente pluviométrie mais également de l'importance des grands chantiers structurants qui favorisent la bonne tenue de l'économie marocaine en cette période de crise économique mondiale.

En 2009, le Maroc affiche un niveau de croissance honorable de son activité économique.

Le PIB marocain a clôturé sur un taux de croissance de 6,04% capitalisant sur :

- l'orientation favorable du secteur agricole (+24%) avec la réalisation d'une production céréalière record de 102 millions de quintaux ;
- la dynamique de la consommation (+7,1%) confortée par les politiques gouvernementales en matière de soutien du pouvoir d'achat et de renforcement des investissements publics ;
- la reprise depuis avril 2009 des activités hors agriculture (+2,7%).

Le bilan 2009 a donc souligné une consolidation des principaux agrégats macroéconomiques sans pour autant masquer la contamination de l'économie marocaine par les effets de la crise internationale. La bonne résilience de l'économie marocaine face aux effets de la crise mondiale ne semble avoir aucunement profité à la Bourse de Casablanca. Celle-ci est restée perturbée par les incertitudes des investisseurs secoués par l'impact psychologique de la récession des principaux pays industrialisés et ce, en anticipation d'une contamination de l'économie locale qui finalement s'est révélée de faible ampleur en 2009. Au 31 décembre 2009, la capitalisation boursière se contracte de 22,8 milliards pour s'établir à 509 milliards.

A ce niveau de valorisation, la Bourse de Casablanca a clôturé l'exercice avec un indice boursier de - 4,92% contre -13,48% à la fin 2008.

## UN AVENIR ENCOURAGEANT

Le Maroc a été cité en exemple par le Directeur du Fonds Monétaire International (FMI), Dominique Strauss-Kahn, qui affiche son optimisme quant à l'avenir proche. Ainsi a-t-il déclaré récemment : « Les pays à économie diversifiée, comme le Maroc, ont mieux résisté (à la crise financière mondiale) et pourraient retrouver un taux fort de croissance ».



Ces derniers mois, les évaluations des performances du Maroc d'institutions de référence et de plusieurs organismes internationaux se multiplient. Ainsi Standard & Poor's améliore sa notation pays pour le Maroc en le plaçant dans la catégorie « Investment grade ».

Standard & Poor's a revu à la hausse la note du crédit souverain de la dette à long terme en devises de « BB+ » à « BBB- », et de la dette en monnaie locale à long terme de « BBB » à « BBB+ » avec des perspectives stables. La note à court terme en devises a également été relevée, passant de « B » à « A3 » et la note à court terme en monnaie locale de « A3 » à « A2 ».

# Le rapport financier 2009

Le ministre de l'économie et des finances a fait observer que le Maroc est le seul pays à accéder à l'Investment Grade de Standard & Poor's (S&P) depuis le début de la crise économique et financière internationale, à un moment où l'agence de rating est devenue « très vigilante dans sa notation ».

Le ministre a précisé que cette notation témoigne de la pertinence des réformes engagées par le Maroc, de la forte stabilité macroéconomique et politique du Royaume ainsi que de l'engagement du gouvernement à poursuivre son programme de réformes.

Standard & Poor's a également mis en exergue les grands efforts déployés par le Maroc en matière de réduction du fardeau de la dette publique au cours des dix dernières années, conférant ainsi au pays plus de flexibilité dans sa politique économique.

Fort de sa bonne perception à l'international et de sa bonne santé reconnue, l'avenir de l'économie marocaine semble encourageant.

## **SECTEUR MAROCAIN DES ASSURANCES : FAITS MARQUANTS**

Le secteur des assurances se porte bien comme le confirme l'évolution de son chiffre d'affaires. Si l'activité enregistre une croissance de 6% contre 7% en 2008 et 20% en 2007, le volume, quant à lui, franchit le seuil des 20 milliards de DH, avec un chiffre d'affaires à 20,939 milliards de DH. Un chiffre honorable en cette période de crise.

L'assurance non vie capitalise la part la plus importante du chiffre d'affaires avec un volume d'activité de 14,2 milliards de DH contre 13 milliards de DH de primes émises en 2008, et une progression de 8,3%, toutefois moindre que celle enregistrée en 2008 (+ 11,5%). Dans cette catégorie, l'assurance automobile se place en première ligne avec 6,5 milliards de DH de CA contre 5,99 milliards de DH en 2008 (+ 10%).

Le secteur Assurance Vie & Capitalisation, toutes branches confondues, annonce un chiffre d'affaires de 6,7 milliards de DH, en progression de 1,6% par rapport à 2008, en net recul par rapport aux 12,3% enregistrés en 2007-2008.

Les assurances vie restent en tête avec 6,6 milliards de DH de primes émises.

## CONTRAT PROGRAMME 2010-2015

La Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et Réassurance (FMSAR) et l'administration de tutelle se sont engagées à élaborer un contrat programme pour la période 2010-2015 afin de promouvoir le secteur des assurances marocain.

Ce plan quinquennal arrêtera les axes stratégiques susceptibles d'augmenter le taux de pénétration de l'assurance dans le tissu économique et social, d'encourager l'épargne long terme et d'améliorer la qualité et la performance de l'industrie marocaine des assurances.

Le secteur des assurances devra remplir les objectifs chiffrés suivants :

- Personnes couvertes en maladie en 2015 : 90% de la population assujettie à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et 50% de la population assujettie à l'Assurance Maladie des Indépendants (AMI) ;
- Nouveaux emplois à l'horizon 2015 : 55 000 directs et indirects ;
- Prestations versées aux ménages et unités de production en 2015 : 20 à 25 Mds (+10 à 15 Mds) ;
- Baisse des victimes (accidents routiers et du travail) : 10 000 vies sauvées sur la période 2010-2015 ;
- Sécurité routière : 6 Mds de PIB supplémentaires sur la période 2010-2015 ;
- Placements en 2015 pour le secteur des assurances : 200 Mds DH avec 20 à 25 Mds DH dans les secteurs des PME et PMI ;
- Impôts en 2015 : près de 9 Mds DH.

## RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ

L'année 2009 a été marquée par une actualité riche sur le plan réglementaire. La Profession et l'Administration ont collaboré sur plusieurs projets de loi, parmi lesquels :

### • Nouveaux délais de reversement des primes

L'amélioration de l'organisation du marché passe par la publication d'un arrêté fixant de nouveaux délais de reversement des primes par les intermédiaires d'assurances :

- Les primes encaissées par l'intermédiaire entre le 1<sup>er</sup> et le 15<sup>ème</sup> jour du mois doivent être reversées à la compagnie d'assurance au plus tard le 1<sup>er</sup> du mois suivant ;
- Les primes encaissées par l'intermédiaire entre le 16<sup>ème</sup> et le dernier jour du mois doivent être reversées à la compagnie d'assurance au plus tard le 16 du mois suivant.

### • Amélioration de l'offre d'assurance

Deux projets seront élaborés pour l'amélioration de l'offre d'assurance :

- Un projet de loi instituant un régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques ;
- Un projet de conditions générales-type du contrat d'assurance « Responsabilité Civile Décennale ».

# Le rapport financier 2009

## • Amélioration de l'information aux assurés

L'amélioration de l'information des assurés passera par la remise systématique de notices d'information préalablement à la souscription des contrats d'assurance. Une commission paritaire Administration-Profession a examiné les modalités d'application de cette obligation légale et a relevé des difficultés liées à la mention du prix de l'assurance sur les notices d'information, notamment pour les produits d'assurance personnalisés.

## BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Dans le cadre des préparatifs engagés afin de répondre aux obligations légales en matière de blanchiment de capitaux, la profession a constitué un groupe de travail qui a exploré les mesures pratiques et les procédures à mettre en oeuvre pour identifier les opérations suspectes. Les travaux de ce groupe ont abouti à la formulation de plusieurs recommandations qui seront proposées aux compagnies d'assurances en vue de la mise en place d'un dispositif de vigilance sûr et efficace. Des contacts seront également entrepris avec l'Unité de Traitement du Renseignement Financier, dont le décret portant création a été publié au BO n° 5700 du 15/01/2009, afin de la sensibiliser sur la spécificité de l'activité d'assurance.

Par ailleurs, la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance a organisé, avec le

concours du Projet de l'Union Européenne de lutte anti-blanchiment de capitaux, un séminaire d'information au profit des compagnies d'assurances. Animé par des experts internationaux, il a permis aux participants de s'enquérir des expériences étrangères en matière de lutte anti-blanchiment notamment de l'expérience espagnole.

## CHARTE DE COASSURANCE

Depuis son entrée en vigueur en juin 2008, la charte de coassurance a connu quelques difficultés d'application. Pour parer à ces difficultés et lever les réserves exprimées par le réseau de distribution, un groupe de travail paritaire, constitué à cet effet de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) et de la Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc (FNACAM), a introduit des modifications notables permettant une meilleure implication de l'intermédiaire apériteur dans la gestion du contrat en coassurance.

La charte de coassurance, dans sa nouvelle mouture, doit entrer en vigueur au cours de l'année 2010.

## LOI DE FINANCES 2010

A l'occasion de l'élaboration de la loi de finances 2010 puis du Contrat Programme, la FMSAR s'est mobilisée, à travers la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), pour faire valoir la position du secteur sur un certain nombre de mesures fiscales.

Les demandes fiscales du secteur, communiquées à la CGEM, ont concerné plusieurs points :

- L'instauration d'un régime spécial de taxation des plus-values, fixant des abattements suivant la durée de détention des actifs ;
- La baisse du taux de l'IS à 35% ;
- L'instauration d'un régime fiscal incitatif au profit des salariés qui souscrivent des contrats « retraite complémentaire » au-delà de 50 ans, par la suppression du délai minimum de 8 ans pour bénéficier de la déductibilité ;
- L'instauration d'une exonération totale aux Marocains Résidents à l'Étranger (MRE) qui souscrivent des contrats d'assurance « Vie » en devises ou en dirhams convertibles ;
- La suppression de la taxe sur les contrats d'assurances « Groupe Santé » souscrits par les entreprises au profit de leurs salariés, à titre de couverture de base ou complémentaire, et ce à l'image de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) gérée par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS) ;
- La publication de l'arrêté fixant les modalités et les conditions d'exonération des contrats d'assurances « Individuelle Santé » ;
- La suppression de la taxe sur les contrats d'assurances « Capitalisation » ;
- L'extension à la taxe sur les contrats d'assurances des dispositions fiscales applicables aux zones franches.

## IMPLÉMENTATION DU CONTRÔLE INTERNE

Dans le cadre du processus de mise à niveau du secteur des assurances, l'année 2009 a été marquée par l'implémentation des dispositions réglementaires en matière de contrôle interne.

Pour rappel, la circulaire sur le contrôle interne, publiée en juin 2008, vise le renforcement du dispositif prudentiel du secteur des assurances par la mise en place d'un système de contrôle interne et de maîtrise des risques et la création au sein des entreprises d'assurances d'une structure d'audit interne chargée de la vérification de son efficacité.

Les entreprises d'assurances ne disposent que de quatre années pour se mettre en conformité avec les dispositions de cette circulaire et travaillent donc activement afin de respecter ces délais.

## LES ÉTATS FINANCIERS DE CNIA SAADA ASSURANCE EN 2009

### BILAN

ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>• IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>A</b>	<b>174 551 879.04</b>	<b>72 869 820.79</b>	<b>101 682 058.25</b>	<b>46 586 539.13</b>
	Frais préliminaires		95 588 796.86	27 336 108.36	68 252 688.50	26 820 681.38
	Charges à répartir sur plusieurs exercices		78 963 082.18	45 533 712.43	33 429 369.75	19 765 857.75
	Primes de remboursement des obligations					
	<b>• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>B</b>	<b>1 653 241 204.50</b>	<b>42 091 641.72</b>	<b>1 611 149 562.78</b>	<b>47 132 920.35</b>
	Immobilisation en recherche et développement					
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires					
	Fonds commercial		1 560 768 811.69	1 497 043.07	1 559 271 768.62	
	Autres immobilisations incorporelles		92 472 392.81	40 594 598.65	51 877 794.16	47 132 920.35
	<b>• IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>C</b>	<b>298 868 096.64</b>	<b>118 327 155.47</b>	<b>180 540 941.17</b>	<b>133 599 121.21</b>
	Terrains		9 351 750.00		9 351 750.00	
	Constructions		16 000 000.00	16 666.66	15 983 333.34	17 139 080.00
	Installations techniques, matériel et outillage		520 749.20	520 749.20		
	Matériel de transport		4 545 162.71	3 066 711.76	1 478 450.95	2 139 962.37
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers		236 681 374.33	114 723 027.85	121 958 346.48	88 216 777.40
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations corporelles en cours		31 769 060.40		31 769 060.40	26 103 301.44
	<b>• IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>D</b>	<b>69 477 377.47</b>	<b>37 517 430.34</b>	<b>31 959 947.13</b>	<b>1 087 019 100.54</b>
	Prêts immobilisés		51 420 394.11	26 737 333.09	24 683 061.02	
Autres créances financières		18 056 983.36	10 780 097.25	7 276 886.11	12 019 100.49	
Titres de participation					1 075 000 000.05	
Autres titres immobilisés						
<b>• PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>E</b>	<b>10 495 523 433.07</b>	<b>192 575 381.41</b>	<b>10 302 948 051.66</b>	<b>7 284 937 033.55</b>	
Placements immobiliers		1 282 058 545.82	100 459 434.43	1 181 599 111.39	454 499 518.51	
Obligations, bons et titres de créances négociables		2 581 527 134.30		2 581 527 134.30	2 169 962 182.08	
Actions et parts sociales		5 218 750 391.68	91 856 651.22	5 126 893 740.46	4 091 264 634.72	
Prêts et effets assimilés		24 052 227.42	259 295.76	23 792 931.66	6 213 085.75	
Dépôts en compte indisponibles		1 122 122 661.10		1 122 122 661.10	530 924 742.66	
Placements affectés aux contrats en unités de compte						
Dépôts auprès des cédantes						
Autres placements		267 012 472.75		267 012 472.75	32 072 869.83	
<b>• ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>F</b>					
Diminution des créances immobilisées et des placements						
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques						
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E + F)</b>		<b>12 691 661 990.72</b>	<b>463 381 429.73</b>	<b>12 228 280 560.99</b>	<b>8 599 274 714.78</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>• PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>G</b>	<b>1 735 654 158.61</b>		<b>1 735 654 158.61</b>	<b>1 362 102 483.44</b>
	Provisions pour primes non acquises		93 334 072.28		93 334 072.28	64 969 442.14
	Provisions pour sinistres à payer		895 679 107.69		895 679 107.69	534 955 827.58
	Provisions des assurances Vie		741 973 551.86		741 973 551.86	758 327 373.05
	Autres provisions techniques		4 667 426.78		4 667 426.78	3 849 840.67
	<b>• CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>H</b>	<b>3 307 966 732.58</b>	<b>1 066 888 129.62</b>	<b>2 241 078 602.96</b>	<b>964 786 893.45</b>
	Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs		133 882 934.25	1 648 311.43	132 234 622.82	190 908 688.91
	Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes		2 500 443 534.82	1 030 015 181.87	1 470 428 352.95	537 444 973.07
	Rattachés débiteurs		6 298 565.74	1 213 278.70	5 085 287.04	3 820 718.34
	Personnel - débiteur		100 638 487.05		100 638 487.05	35 270 446.06
	Comptes d'Associés - débiteurs		211 025 828.40		211 025 828.40	36 755 000.00
	Autres débiteurs		134 426 962.50	34 011 357.62	100 415 604.88	14 446 864.74
	Comptes de régularisation-Actif		221 250 419.82		221 250 419.82	146 140 202.33
<b>• TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT</b>	<b>I</b>	<b>287 799 973.49</b>	<b>360 600.00</b>	<b>287 439 373.49</b>	<b>134 486 240.38</b>	
(non affectés aux opérations d'assurance)						
<b>• ÉCART DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>J</b>					
(éléments circulants)						
<b>TOTAL II (G + H + I + J)</b>		<b>5 331 420 864.68</b>	<b>1 067 248 729.62</b>	<b>4 264 172 135.06</b>	<b>2 461 375 617.27</b>	
TRÉSORERIE	<b>• TRÉSORERIE - ACTIF</b>		<b>62 014 897.29</b>		<b>62 014 897.29</b>	<b>45 739 234.54</b>
	Chèques et valeurs à encaisser					3 418 996.21
	Banques, TGR et C.C.P. (soldes débiteurs)		61 878 216.51		61 878 216.51	42 243 735.47
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs		136 680.78		136 680.78	76 502.86
<b>TOTAL III</b>		<b>62 014 897.29</b>		<b>62 014 897.29</b>	<b>45 739 234.54</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL = I + II + III</b>		<b>18 085 097 752.69</b>	<b>1 530 630 159.35</b>	<b>16 554 467 593.34</b>	<b>11 106 389 566.59</b>	

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
FINANCEMENT PERMANENT	<b>• CAPITAUX PROPRES</b>	<b>A</b>	<b>2 318 107 552.20</b>	<b>1 821 621 096.09</b>
	Capital social ou fonds d'établissement		411 687 400.00	388 777 600.00
	moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé			
	= Capital appelé		411 687 400.00	388 777 600.00
	dont versé.....			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 154 962 986.95	908 190 208.00
	Ecart de réévaluation		27 732 511.78	27 732 511.78
	Réserve légale		27 535 777.42	18 865 858.60
	Autres réserves		410 000 000.00	300 000 000.00
	Report à nouveau (1)		4 956 134.89	4 656 541.29
	Fonds social complémentaire			
	Résultats nets en Instance d'affectation (1)			
	Résultat net de l'exercice (1)		281 232 741.16	173 398 376.42
	<b>• CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS</b>	<b>B</b>		
	Provisions réglementées			
	<b>• DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>C</b>	<b>800 000 000.00</b>	
	Emprunts Obligataires			
	Emprunts pour fonds d'établissement			
Autres dettes de financement		800 000 000.00		
<b>• PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>D</b>	<b>7 863 573.97</b>	<b>7 863 573.97</b>	
Provisions pour risques		7 863 573.97	7 863 573.97	
Provisions pour charges				
<b>• PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>E</b>	<b>11 595 501 122.18</b>	<b>7 899 128 382.89</b>	
Provisions pour primes non acquises		596 632 368.86	329 803 382.58	
Provisions pour sinistres à payer		6 007 750 046.95	2 956 796 915.23	
Provisions des assurances Vie		4 419 261 709.58	4 286 367 401.69	
Provisions pour fluctuations de sinistralité		214 288 000.00	15 789 000.00	
Provisions pour aléas financiers				
Provisions techniques des contrats en unités de compte				
Provisions pour participations aux bénéficiaires		142 555 152.84	106 739 612.29	
Provisions techniques sur placements		165 096 562.16	165 096 562.16	
Autres provisions techniques		49 917 281.79	38 535 508.94	
<b>• ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF</b>	<b>F</b>			
Augmentation des créances Immobilisées et des placements				
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques				
<b>TOTAL I = (A+B+C+D+E+F)</b>		<b>14 721 472 248.35</b>	<b>9 728 613 052.95</b>	
PASSIF CIRCULANT	<b>• DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES</b>	<b>G</b>	<b>715 967 049.03</b>	<b>628 875 297.52</b>
	Dettes pour espèces remises par les cessionnaires		715 967 049.03	628 875 297.52
	<b>• DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>H</b>	<b>1 117 028 295.96</b>	<b>663 302 135.61</b>
	Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs		164 884 499.69	190 357 281.22
	Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs			
	et comptes rattachés créditeurs		404 462 387.07	54 371 883.37
	Personnel - créditeur		45 780 017.81	26 174 602.32
	Organismes Sociaux créditeurs		12 271 771.65	5 334 427.90
	État - créditeur		165 448 596.20	88 026 184.61
	Comptes d'Associés - créditeurs		6 730 108.00	647 858.00
Autres Créanciers		259 042 776.15	250 738 224.47	
Comptes de régularisation - Passif		58 408 139.39	47 651 673.72	
<b>• AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>I</b>			
<b>• ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (éléments circulants)</b>	<b>J</b>			
<b>TOTAL II = (G + H + I + J)</b>		<b>1 832 995 344.99</b>	<b>1 292 177 433.13</b>	
TRÉSORERIE	<b>• TRÉSORERIE - PASSIF</b>			<b>85 599 080.51</b>
	Crédits d'escompte			
	Crédits de Trésorerie			
Banques (soldes créditeurs)			85 599 080.51	
<b>TOTAL III</b>			<b>85 599 080.51</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL = I + II + III</b>		<b>16 554 467 593.34</b>	<b>11 106 389 566.59</b>	

# Le rapport financier 2009

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES VIE	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT NET 4
	LIBELLÉ	Brut 1	Cessions 2	
<b>• PRIMES</b>	<b>511 952 218.69</b>	<b>67 330 005.72</b>	<b>444 622 212.97</b>	<b>402 586 214.01</b>
Primes émises	511 952 218.69	67 330 005.72	444 622 212.97	402 586 214.01
<b>• PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>				<b>236 223.02</b>
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				170 036.00
Reprises d'exploitation; transferts de charges				66 187.02
<b>• PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>665 905 116.56</b>	<b>90 228 531.11</b>	<b>575 676 585.45</b>	<b>532 317 179.78</b>
Prestations et frais payés	473 108 624.05	96 675 505.67	376 433 118.38	442 524 882.70
Variation des provisions pour sinistres à payer	32 201 644.07	9 906 846.63	22 294 797.44	-41 376 730.95
Variation des provisions des assurances-vie	132 894 307.89	-16 353 821.19	149 248 129.08	124 588 553.61
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-5 115 000.00		-5 115 000.00	15 789 000.00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des contrats en U.C.				
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	32 815 540.55		32 815 540.55	-9 208 525.58
Variation des autres provisions techniques				
<b>• CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>93 069 312.55</b>		<b>93 069 312.55</b>	<b>82 676 048.56</b>
Charges d'acquisition des contrats	23 558 080.01		23 558 080.01	19 129 570.91
Achats consommés de matières et fournitures	5 758 036.14		5 758 036.14	5 937 633.29
Autres charges externes	14 856 041.21		14 856 041.21	14 840 220.73
Impôts et taxes	2 360 384.12		2 360 384.12	2 254 885.64
Charges de personnel	31 729 131.31		31 729 131.31	26 795 327.98
Autres charges d'exploitation	1 061 671.55		1 061 671.55	499 019.61
Dotations d'exploitation	13 745 968.21		13 745 968.21	13 219 390.40
<b>• PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>340 996 967.37</b>		<b>340 996 967.37</b>	<b>308 209 159.36</b>
Revenus des placements	167 769 258.76		167 769 258.76	137 873 659.90
Gains de change				
Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	3 582 833.96		3 582 833.96	1 095 865.64
Profits sur réalisation de placements	157 895 909.26		157 895 909.26	143 551 434.42
Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements				393 648.37
Reprises sur charges de placements ; transferts de charges	11 748 965.39		11 748 965.39	25 294 551.03
<b>• CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>59 662 441.21</b>		<b>59 662 441.21</b>	<b>88 513 872.93</b>
Charges d'intérêts	45 778.95		45 778.95	1 731 588.66
Frais de gestion des placements	5 785 070.05		5 785 070.05	7 521 257.76
Pertes de change				
Amortissement des différences s/prix de remboursement	17 419 628.08		17 419 628.08	20 570 077.23
Pertes sur réalisation de placements	20 354 492.74		20 354 492.74	47 053 265.73
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
Autres charges de placements				
Dotations sur placements	16 057 471.39		16 057 471.39	11 637 683.55
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (1+2-3-4+5-6)</b>	<b>34 312 315.74</b>	<b>-22 898 525.39</b>	<b>57 210 841.13</b>	<b>7 524 495.12</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Du 1er janvier au 31 décembre 2009

COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES NON VIE	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT NET 4	
	LIBELLÉ	Brut 1	Cessions 2		Net 3 = 1 - 2
<b>• PRIMES</b>		<b>2 287 214 049.90</b>	<b>327 909 692.73</b>	<b>1 959 304 357.17</b>	<b>826 273 782.00</b>
Primes émises		2 318 092 718.18	333 447 712.87	1 984 645 005.31	875 717 188.24
Variation des provisions pour primes non acquises		30 878 668.28	5 538 020.14	25 340 648.14	49 443 406.24
<b>• PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>		<b>3 942 925.72</b>		<b>3 942 925.72</b>	<b>143 331.89</b>
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation		335 740.82		335 740.82	
Reprises d'exploitation; transferts de charges		3 607 184.90		3 607 184.90	143 331.89
<b>• PRESTATIONS ET FRAIS</b>		<b>1 605 654 653.44</b>	<b>275 282 492.74</b>	<b>1 330 372 160.70</b>	<b>600 014 032.16</b>
Prestations et frais payés		1 229 342 255.94	200 303 764.15	1 029 038 491.79	387 812 529.45
Variation des provisions pour sinistres à payer		367 028 160.65	83 435 421.48	283 592 739.17	199 503 356.57
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité		7 024 000.00		7 024 000.00	-7 235 000.00
Variation des provisions pour aléas financiers					
Variation des provisions pour participation aux bénéfices		100 000.00		100 000.00	-3 350 000.00
Variation des autres provisions techniques		2 160 236.85	-8 456 692.89	10 616 929.74	23 283 146.14
<b>• CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>		<b>669 547 345.67</b>		<b>669 547 345.67</b>	<b>329 777 486.81</b>
Charges d'acquisition des contrats		261 307 624.11		261 307 624.11	128 406 633.94
Achats consommés de matières et fournitures		34 706 026.60		34 706 026.60	18 833 469.30
Autres charges externes		89 543 405.24		89 543 405.24	47 071 421.92
Impôts et taxes		14 226 995.49		14 226 995.49	7 152 230.12
Charges de personnel		180 511 624.46		180 511 624.46	84 991 605.57
Autres charges d'exploitation		6 399 126.42		6 399 126.42	1 391 785.91
Dotations d'exploitation		82 852 543.35		82 852 543.35	41 930 340.05
<b>• PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>		<b>423 173 378.76</b>		<b>423 173 378.76</b>	<b>442 895 857.74</b>
Revenus des placements		133 806 236.99		133 806 236.99	62 482 140.76
Gains de change					
Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir		57 624.68		57 624.68	
Profits sur réalisation de placements		260 107 964.58		260 107 964.58	364 406 481.23
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés					
Intérêts et autres produits de placements		2 493 862.47		2 493 862.47	1 681 461.63
Reprises sur charges de placements ; transferts de charges		26 707 690.04		26 707 690.04	14 325 774.12
<b>• CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>		<b>86 315 950.52</b>		<b>86 315 950.52</b>	<b>113 315 693.57</b>
Charges d'intérêts		66 638.68		66 638.68	1 457 016.20
Frais de gestion des placements		15 964 915.66		15 964 915.66	13 656 181.49
Pertes de change					
Amortissement des différences s/prix de remboursement		1 985 551.33		1 985 551.33	2 121 605.65
Pertes sur réalisation de placements		36 068 355.14		36 068 355.14	80 108 610.94
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés					
Ajustements de VARCUC (1) (= values non réalisées)					
Autres charges de placements					
Dotations sur placements		32 230 489.71		32 230 489.71	15 972 279.29
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE (1+2-3-4+5-6)</b>		<b>352 812 404.75</b>	<b>52 627 199.99</b>	<b>300 185 204.76</b>	<b>226 205 759.09</b>

# Le rapport financier 2009

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

COMPTE NON TECHNIQUE	OPÉRATIONS		Totaux de l'Exercice 3 = 1 + 2	Totaux Exercice Précédent 4	
	LIBELLÉ	Propres à l'Exercice 1			Concernant les exercices précédents
<b>• PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>		<b>13 887 136.40</b>	<b>110 900.00</b>	<b>13 998 036.40</b>	<b>1 367 382.66</b>
Produits d'exploitation non techniques courants					
Intérêts et autres produits non techniques courants		<b>13 887 136.40</b>		<b>13 887 136.40</b>	<b>1 367 032.66</b>
Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir					
Autres produits non techniques courants			<b>110 900.00</b>	<b>110 900.00</b>	<b>350.00</b>
Reprises non techniques, transferts de charges					
<b>• PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>		<b>1 492 434.69</b>		<b>1 492 434.69</b>	<b>880 545.43</b>
Charges d'exploitation non techniques courantes		<b>584.20</b>		<b>584.20</b>	
Charges financières non techniques courantes					
Amortissement des différences s/prix de remboursement					
Autres charges non techniques courantes		<b>1 449 738.15</b>		<b>1 449 738.15</b>	<b>259 762.09</b>
Dotations non techniques		<b>42 112.34</b>		<b>42 112.34</b>	<b>620 783.34</b>
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)</b>				<b>12 505 601.71</b>	<b>486 837.23</b>
<b>• PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>		<b>64 193 285.62</b>	<b>282 000.00</b>	<b>64 475 285.62</b>	<b>14 911 574.98</b>
Produits des cessions d'immobilisations		<b>64 043 474.12</b>		<b>64 043 474.12</b>	
Subventions d'équilibre					
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif					
Autres produits non techniques non courants		<b>149 811.50</b>	<b>282 000.00</b>	<b>431 811.50</b>	<b>8 411 574.98</b>
Reprises non courantes; transferts de charges					<b>6 500 000.00</b>
<b>• CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>		<b>31 929 336.25</b>	<b>3 539.81</b>	<b>31 932 876.06</b>	<b>3 000 040.00</b>
Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées		<b>31 892 282.81</b>		<b>31 892 282.81</b>	
Subventions accordées					
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif					
Autres charges non courantes		<b>37 053.44</b>	<b>3 539.81</b>	<b>40 593.25</b>	
Dotations non courantes					<b>3 000 040.00</b>
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)</b>				<b>32 542 409.56</b>	<b>11 911 534.98</b>
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1-2+3-4)</b>				<b>45 048 011.27</b>	<b>12 398 372.21</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Du 1er janvier au 31 décembre 2009

RÉCAPITULATION		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
DÉSIGNATION			
I	RÉSULTAT TECHNIQUE VIE	57 210 841.13	7 524 495.12
II	RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE	300 185 204.76	226 205 759.09
III	RÉSULTAT NON TECHNIQUE	45 048 011.27	12 398 372.21
	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	402 444 057.16	246 128 626.42
	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	121 211 316.00	72 730 250.00
IV	RÉSULTAT NET	281 232 741.16	173 398 376.42
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	785 619 180.34	711 031 596.39
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	2 386 420 661.65	1 269 312 971.63
	TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	78 473 322.02	16 278 957.64
	TOTAL DES PRODUITS	3 250 513 164.01	1 996 623 525.66
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	728 408 339.21	703 507 101.27
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	2 086 235 456.89	1 043 107 212.54
	TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	33 425 310.75	3 880 585.43
	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	121 211 316.00	72 730 250.00
	TOTAL DES CHARGES	2 969 280 422.85	1 823 225 149.24
	RÉSULTAT NET	281 232 741.16	173 398 376.42

# Le rapport financier 2009

## LES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### PROJET DE RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

#### • Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2009, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 281 232 741,16 Dirhams. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31/12/2009.

#### • Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide donc, sur proposition du conseil d'administration, de répartir ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31/12/2009 se traduisant par un bénéfice net comptable de 281 232 741,16 DH :

<b>• BÉNÉFICE NET</b>	<b>281 232 741.16 DH</b>
Réserve légale	14 061 637.06 DH
Report à nouveau antérieur	4 956 134.89 DH
	<b>272 127 238.99 DH</b>
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244.00 DH
Réserve générale	210 000 000.00 DH
Superdividende (8 DH par action)	32 934 992.00 DH
Solde à affecter au report à nouveau	<b>4 491 002.99 DH</b>

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de 57 636 236,00 DH représentant un dividende de 14 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit 4 491 002,99 DH.

Ce dividende de 14 DH par action sera mis en paiement à compter du mois de septembre 2010 aux caisses de la société.

### • Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées. Conformément à la loi, les personnes concernées par lesdites conventions ne prennent pas part au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### • Quatrième résolution

L'Assemblée Générale après avoir constaté que le mandat d'administrateur de Monsieur Alain DEMISSY, né le 09/04/1941, demeurant au QI Sidi Maârouf, Lot de la CIVIM, Lot n°131, Rte de l'Aéroport - Casablanca vient à expiration, décide de le renouveler pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

L'Assemblée prend acte du fait que Monsieur Alain DEMISSY a fait savoir qu'il acceptait par avance le renouvellement de ses fonctions d'administrateur de la Société.

### • Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat des commissaires aux comptes, à savoir : la société « COOPERS & LYBRAND » représentée par Monsieur Abdelaziz ALMECHATT et la société « FIDAROC » représentée par Monsieur Fayçal MEKOUAR pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

### • Sixième résolution

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

# Le rapport financier 2009

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

**Le Président**  
Mme Ghita LAHLOU



**Le Secrétaire**  
M. Khalid EL BOURI



**Les Scrutateurs**

**SAHAM FINANCES**  
Mme Ghita LAHLOU



**FIPAR HOLDING**  
M. Mehdi BOURKIA



## LE BILAN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 juin 2007, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société CNIA SAADA Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 2.318.107.552,20 dont un bénéfice net de MAD 281.232.741,16.

#### • Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif

à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### • Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne

en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### • Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société CNIA SAADA Assurance au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

# Le rapport financier 2009

## • Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les états de synthèse ci-joints sont présentés comparativement aux états de synthèse de CNIA Assurance au 31 décembre 2008.

## • Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

En application des dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice, votre société a porté à plus de :

- 5% sa participation dans le capital de la société Hitech Payment System SA (HPS) ;
- 10% sa participation dans le capital des sociétés Distrisoft, Label Vie et Stockvis ;
- 60% sa participation dans le capital de la société Taslif.

Elle a de ce fait pris, au sens de l'article 144 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes dûment modifiée et complétée par la loi 20-05, le contrôle de cette société.

Casablanca, le 13 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.

Abdelhakim ALMECHATI  
Associé

FIDALPHI GRANT THORNTON

FIDALPHI GRANT THORNTON  
Membre du Collège des Commissaires  
aux Comptes de la Société Anonyme  
de Casablanca  
Fidèle MEKOUAR  
Associé Gérant

## UN AVENIR AMBITIEUX, DES ORIENTATIONS À DÉVELOPPER

Forte d'une fusion réussie et consciente de l'état du marché, CNIA SAADA Assurance ambitionne de développer la compagnie sur la période 2010-2013. La période 2010-2011 devra compter avec un environnement caractérisé par un cycle financier difficile, une agressivité concurrentielle nécessitant une forte réactivité, mais également un marché aux fondamentaux fragilisés (baisse du pouvoir d'achat, baisse de liquidité, fragilité des entreprises...).



## LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Afin de rester compétitive en cette période de crise économique, CNIA SAADA Assurance devra continuer de maîtriser ses coûts, ce qui passera par plusieurs actions parmi lesquelles la réduction des frais généraux, la mise à niveau du recouvrement ou encore l'amélioration de la productivité.

## LA QUALITÉ

Au cœur de toute démarche de CNIA SAADA Assurance, la qualité reste un axe incontournable dans les perspectives de développement. Elle passera par :

- L'amélioration du service client et de la gestion des réclamations ;
- La mise en place d'indicateurs de délais (indemnisation, production) ;
- Le pilotage opérationnel (indicateurs opérationnels) ;
- La démarche qualité ;
- Le contrôle interne (gestion des risques techniques, financiers, opérationnels).

## QUELQUES PROJETS

### • Check Auto Express

CNIA SAADA Assurance a été la première compagnie d'assurance marocaine à mettre en place le Check Auto Express, un centre d'indemnisation des clients en temps réel pour les dommages causés par un accident automobile. Face à l'engouement que le centre de Casablanca a suscité, elle en développera d'autres au cours de l'année 2010 dans plusieurs villes du Royaume.

### • Le service client

CNIA SAADA Assurance privilégie le service client. Ainsi la compagnie a mis en place un véritable baromètre de suivi client qui offre des avantages tant pour la compagnie et les intermédiaires que les clients, en assurant une meilleure proximité Compagnie-Agents ou Courtiers.

Grâce à une écoute active et continue des agents et des courtiers, la compagnie est à même d'entendre leurs insatisfactions et réclamations et d'y remédier.

En disposant d'informations claires en temps réel, CNIA SAADA Assurance peut en effet remédier aux dysfonctionnements majeurs repérés au niveau des process et mettre en place des plans d'actions proactifs pour assurer une bonne réactivité. Ce procédé permet également de gérer et suivre le traitement des réclamations à l'aide de SLAS.

Les Back office gagnent en efficacité puisque le Service Clients permet aux gestionnaires :

- de disposer de plus de temps pour gagner en efficacité opérationnelle et en productivité et de traiter efficacement les réclamations de niveau 2 routées par le service client ;
- de filtrer et de sélectionner les appels entrants : faux appels, appels mal routés... ;
- de gérer des demandes d'informations qui prennent du temps aux Back office et qui handicapent leur respect des délais de traitement des dossiers métiers.

## • L'introduction en Bourse

Annoncée pour la rentrée 2010, l'introduction en Bourse de CNIA SAADA Assurance marquera indéniablement l'avenir de la compagnie. Cette introduction s'inscrit dans la continuité du processus de développement, de modernisation et de transparence.

Il est prévu d'ouvrir 15% du capital au grand public, aux investisseurs institutionnels, ainsi qu'aux salariés et partenaires (agents et courtiers) de la société.

Un des objectifs majeurs de cette Offre Publique de Vente (OPV) est la consolidation de l'institutionnalisation de la société et de son capital.

شبكة

LE RÉSEAU



# Le réseau



## AGADIR

### AGENCE AGADIR HAY DAKHLA

CHADI AFIFI

N°1 Bloc 1 avenue 11 Janvier, Hay Dhakhla - Agadir

Tél.: 05 28 21 59 34 - Fax : 05 28 21 59 34

Mobile : 06 61 97 52 36

vivantio@hotmail.com

### ASSURANCES AMRIR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED AMRIR

231, Bd Ahmed Oulhaj Akhnnouch, cité Tildi - Agadir

Tél.: 05 28 82 69 96 - 05 28 82 69 97

Fax : 05 28 82 69 98 - Mobile : 06 66 55 11 17

assuramrir@menara.ma

### ASSURANCES ANISS - AGENCE GÉNÉRALE

ANISS MANSOUR CHEB

84, Boulevard 2 Mars - Agadir

Tél.: 05 28 21 57 57 - Fax : 05 28 21 53 21

Mobile : 06 63 61 76 17

anissassurance@yahoo.fr / anisscheb@gmail.com

### ASSURANCES GHARIB - AGENCE GÉNÉRALE

OMAR EL GHARIB

Imm. Anakhil angle Bd Med V & avenue des F.A.R - Agadir

Tél.: 05 28 83 44 44 - Fax : 05 28 83 77 66

Mobile : 06 61 14 22 09

gharib.assurances@gmail.com

### ASSURANCES GRAND AGADIR SARL

HAGROUF EL HASSAN

9, résidence Al Majd, Bd Kadi Ayyad, Amsernat - Agadir

Tél.: 05 28 23 63 00 - Fax : 05 28 23 63 60

Mobile : 06 61 21 24 11

hagrouf@gmail.com

### ASSURANCES HICHAM - AGENCE GÉNÉRALE

HICHAM EL KEHL

Imm. Afouiz, rue Tarablous (en face école Pigier)

Avenue Hassan II - Agadir

Tél.: 05 28 82 06 17 - 05 28 82 06 70 - 05 28 82 06 97

Fax : 05 28 82 06 59 - Mobile : 06 61 13 86 13

elkehl@menara.ma

### ASSURANCES KSIMA - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA CHETTO

Imm. Fouzia, avenue Hassan II - Agadir

Tél.: 05 28 84 55 47 / 88 - Fax : 05 28 84 55 38

Mobile : 06 61 21 20 32

assuranceksima@menara.ma / ksiamariam@hotmail.fr

### ASSURANCES RACHDI - AGENCE GÉNÉRALE

LAHOUCINE RACHDI

Avenue Hassan II, imm. Rachdi - Agadir

Tél.: 05 28 82 78 40 / 41 - Fax : 05 28 84 22 07

Mobile : 06 61 23 64 63

rachdicie@menara.ma

### ASSURANCES RAYANE - AGENCE GÉNÉRALE

BENSLIMANE SANA

94, bloc E8 rue El Farabi Hay Dakhla - Agadir

Mobile : 06 64 79 07 47

nizar-sanaa@hotmail.fr / rayanassurance@hotmail.fr

### ASSURANCES SUPRASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ZDA

Imm. 255, appt 4, avenue Hassan II - Agadir

Tél.: 05 28 84 86 56 - 05 28 84 28 69

Fax : 05 28 84 87 59 - Mobile : 06 61 28 81 27

zda\_med@yahoo.fr

### ASSURANCES TIRS - AGENCE GÉNÉRALE

LABBIT BRAHIM

Mobile : 06 61 48 15 36 - Agadir

### ASSURANCES ZOURI - AGENCE GÉNÉRALE

LAHCEN ZOURI

46, avenue Prince My Abdellah - Agadir

Tél.: 05 28 84 15 40 - Fax : 05 28 84 15 40

karim\_0610@hotmail.com

### GRUPE FIKRI ASSURANCES DDAMOUH - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED DDAMOUH

Avenue Mohammed V imm. Moinetine appt 1

Dcheira Ljihadia - Agadir

Tél.: 05 28 27 36 00 - 05 28 27 24 00

Fax : 05 28 27 35 00 - Mobile : 06 61 26 55 35

ddamouh.m@fikriassurance.com

### GRUPE FIKRI ASSURANCES FIKRI - AGENCE GÉNÉRALE

EL HASSANE FIKRI

Imm. Hamria, avenue Al Mokawama- Agadir

Tél.: 05 28 84 22 55 - Fax : 05 28 84 22 52

Mobile : 06 61 32 62 00

assurancefikri@menara.ma / fikri.elhassane@fikriassurance.com

## AHFIR

### ASSURANCES ET CONSEILS AHFIR - AGENCE GÉNÉRALE

REDOUANE MAHROUG

9, Bd Oujda - Ahfir

Tél.: 05 36 62 93 88 - Fax : 05 36 62 93 88

Mobile : 06 72 05 23 38

mahroug00@gmail.com

## AIT MELLOUL

### ASSURANCES BAKKA - AGENCE GÉNÉRALE

ESSAIDI MBAREK

N° 40, imm. Ibn Sina route de Tiznit - Ait Melloul

Tél.: 05 28 24 47 13 - Fax : 05 28 24 94 12

Mobile : 06 61 09 80 79

assurancesbakka@gmail.com

### GRUPE FIKRI ASSURANCES IAZZA - AGENCE GÉNÉRALE

MALIKA IAZZA

Douar RTM route de Tiznit N°B4.38 - Ait Melloul

Tél.: 05 28 24 55 77 / 88 - Fax : 05 28 24 55 66

Mobile : 06 62 30 68 07

iazza.m@fikriassurance.com

## AL HOCEIMA

### ASSURANCES EL MANSOURI - AGENCE GÉNÉRALE

FARID EL MANSOURI  
25, avenue Youssef Ben Tachfine - Al Hoceima  
Tél.: 05 39 98 13 39 - Fax : 05 39 98 13 40  
Mobile : 06 61 70 38 13 - 06 61 47 11 91  
assurama@gmail.com

### ASSURANCES SAIDI - AGENCE GÉNÉRALE

LEILA SAIDI  
4 Bis, Bd Mohammed V - Al Hoceima  
Tél.: 05 39 84 02 86 - Fax : 05 39 84 07 66  
Mobile : 06 61 20 94 22 - 06 61 16 38 05  
assurance.saidi@menara.ma

### CABINETE DE SEGUROS AMRANI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKADER AMRANI  
152, avenue Mohammed V - Al Hoceima  
Tél.: 05 39 98 22 40 - Fax : 05 39 98 27 27  
Mobile : 06 62 06 06 82  
assurance.amrani@hotmail.fr

## ASSA-ZAG

### ASSURANCES NADINE - AGENCE GÉNÉRALE

SRHAYAR JMAIAA  
Complexe Social Economique place Med VI, Assa Centre - Assa-Zag  
Tél.: 05 28 70 09 47 - Fax : 05 28 70 09 47  
Mobile : 06 62 28 27 17  
sofia\_sofia61@hotmail.com

## AZEMMOUR

### ASSURANCES MAZAGAN - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED BOUDHAR  
290 Bis, Bd Mohammed V appt 1 - 1<sup>er</sup> étage - Azemmour  
Tél.: 05 23 35 71 16 - Fax : 05 23 35 73 17  
Mobile : 06 61 14 84 22  
assurancesmazagan@menara.ma

## AZROU

### ASSURANCES CÈDRE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAK MAOUHOUBI  
Avenue Hassan II, imm. Yassine appt 3 - Azrou  
Tél.: 05 35 56 17 32 - Fax : 05 35 56 16 78  
Mobile : 06 61 49 71 01  
cedreassur@gmail.com

## BEN AHMED

### ASSURANCES EJJOUTI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELAZIZ EL AMRANI EJJOUTI  
1, rue El Hansali Bd Administratif - Ben Ahmed  
Tél.: 05 23 40 74 74 - Fax : 05 23 40 90 94  
Mobile : 06 61 18 56 68  
aziz.elamrani@hotmail.fr

## BENGUERIR

### ASSURANCES BEN GUERIR - AGENCE GÉNÉRALE

NADIA MANNOUNI  
Avenue Mohammed V imm. 5 - 1<sup>er</sup> étage - Benguerir  
Tél.: 05 24 31 85 23 / 04 - Fax : 05 24 31 86 35  
Mobile : 06 61 24 83 14  
assurances.benguerir@hotmail.com

## BÉNI MELLAL

### ASSURANCES ATLASSI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ATLASSI  
333, Boulevard Mohammed V - Beni Mellal  
Tél.: 05 23 42 01 67 - Fax : 05 23 42 01 68  
Mobile : 06 61 17 86 36  
assatlassi@yahoo.fr

### ASSURANCES MAAOUNI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ALOUANE  
46, Bd Mohammed V - Beni Mellal  
Tél.: 05 23 42 34 12 - 05 22 42 15 15  
Fax : 05 23 42 34 13 - Mobile : 06 61 20 22 05  
macassur@hotmail.com

## BENSLIMANE

### ASSURANCES LA VILLE VERTE - AGENCE GÉNÉRALE

ZAINABI REDOUANE  
34, rue Tarek Bnou Ziad - Benslimane  
Tél.: 05 27 86 54 59 - Mobile : 06 61 80 05 79  
r.zainabi@hotmail.com

## BERKANE

### AGENCE BERKANE

SALIHA MAJJATI  
79, angle rue Bir Anzarane & Chaoui Touria, Hay Hassani - Berkane  
Tél.: 05 36 61 88 78 - 05 36 61 88 92  
Fax : 05 36 61 88 49 - Mobile : 06 61 86 69 98  
majjatisaliha@gmail.com

### ASSURANCES KADDAR - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF MAHFOUD  
Rue Moulay Youssef, Hay Hassani - Berkane  
Tél.: 05 36 61 00 60 - Fax : 05 22 26 03 84  
Mobile : 06 61 42 71 14  
kaddar.assurances@gmail.com

## BERRECHID

### ASSURANCES ET CONSEILS LACHEB - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF FIRAR  
46, Bd Mohammed V - Berrechid  
Tél.: 05 22 32 83 83 - Fax : 05 22 32 87 67  
Mobile : 06 61 25 75 24  
lachassur\_cniasaada@hotmail.fr

### ASSURANCES HBID - AGENCE GÉNÉRALE

ISMAIL BENJELLOUN  
5, résidence El Mahata, Bd Mohammed V - Berrechid  
Tél.: 05 22 33 60 70 - Fax : 05 22 33 60 80  
Mobile : 06 61 18 46 42  
assurance.hbid@gmail.com

## BIR JDID

### AGENCE BIR JDID

ABDELAZIZ ICHY  
Douar Slatna Hialma 1 - Bir Jdid  
Tél.: 05 23 37 62 53 - Fax : 05 23 36 05 62  
Mobile : 06 61 94 63 35  
cniabirjdid@hotmail.fr

### ASSURANCES EL ISSI - AGENCE GÉNÉRALE

EL ISSI ADIL  
Lot Mabrouk N° 58 - Bd Laâyoune - Bir Jdid  
Mobile : 06 66 43 91 79 - 06 64 77 54 58  
adilagent@gmail.com

## BOUARFA

### ASSURANCES BOUARFA - AGENCE GÉNÉRALE

MAZAOUI KARIM  
93 Bis, Bd Mohammed VI - Bouarfa  
Tél.: 05 36 79 88 75 - Fax : 05 36 79 88 88  
Mobile : 06 68 35 28 31  
assurancebouarfa@menara.ma

## BOULMANE

### ASSURANCES ET CONSEILS ARROCHD - AGENCE GÉNÉRALE

TARIK TALHA  
Bd Hassan II, Boulemane Centre - Boulemane  
Tél.: 05 35 58 42 29 - 05 35 58 42 34  
Fax : 05 35 58 42 29 - Mobile : 06 61 95 20 81  
assurancesarrochd@menara.ma

## BOUSKOURA

### ASSURANCES BILADI - AGENCE GÉNÉRALE

EL AAOUSSI FATIMA  
Lot Lafarge N°2 Bouskoura route 109 - Bouskoura  
Tél.: 05 22 32 06 56 - Fax : 05 22 32 06 67  
Mobile : 06 72 19 08 61  
fatima\_elaoussi@yahoo.fr

## BOUZNIKA

### ASSURANCES AL KARIASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

HDIDOU KHALID  
Avenue Moulay Abdellah, Sala El Jadida - Bouznika  
Mobile : 06 61 37 06 20  
gimap2004@hotmail.com / alkariassur@live.fr

### ASSURANCES ATTIQANIA - AGENCE GÉNÉRALE

HOUSNI OUARTASSI  
N°5, Hay Othmane groupe 1 N° 5 - Bouznika  
Tél.: 05 37 74 32 38 - Fax : 05 37 74 33 43  
Mobile : 06 61 40 90 76  
assurtech@hotmail.fr

## CASABLANCA

### AGENCE CASA CHEFCHAOUNI

YOUNES NAOULI  
Route 110 Q.I 316, Bd Chefchaouni Aïn Sebaâ - Casablanca  
Tél.: 05 22 34 33 63 - Fax : 05 22 34 33 62  
Mobile : 06 67 93 54 57 / 06 74 03 73 70  
cvt.chefchaouni@gmail.com

### AGENCE CASA HAY MOHAMMADI

ISMAIL BENJELLOUN  
2, Koudia 101, Hay Mohammadi  
(en face Kissariat Hay Mohammadi) - Casablanca  
Tél.: 05 22 60 15 56 - 05 22 60 15 42  
Fax : 05 22 60 16 33 - Mobile : 06 61 17 76 31  
benjelloun.ismail2@gmail.com

### AGENCE CASA MY ABDELLAH

RACHID FIHRI  
139 Bis, Bd Sefrou Hay My Abdellah - Casablanca  
Tél.: 05 22 52 53 81 - Fax : 05 22 21 93 12  
Mobile : 06 69 29 70 72  
rachid.cvt@gmail.com

### AGENCE CASA SIDI MOUMEN

TARIK TALHA  
36, Boulevard Houcine Soussi, Sidi Moumen - Casablanca  
Tél.: 05 22 70 34 14 - 05 22 70 34 20  
Fax : 05 22 70 34 12 - Mobile : 06 61 23 62 89  
tariktalha@gmail.com

### AGENCE CASA SIDI OTHMANE

ABDELAZIZ ICHY  
Sidi Othmane lot Attacharouk, avenue 10 Mars  
(En face Préfecture Sidi Othmane) - Casablanca  
Tél.: 05 22 37 40 06 - 05 22 37 40 07  
Fax : 05 22 37 39 99 - Mobile : 06 61 23 75 64  
abdellaziz.ichy@gmail.com

### ASSURANCES A2S - AGENCE GÉNÉRALE

HAMID KHALIL  
204 - 206, avenue Al Joulane, Sidi Othmane - Casablanca  
Tél.: 05 22 37 34 61 - 05 22 37 31 16  
Fax : 05 22 29 12 00 - Mobile : 06 61 13 64 65  
assa2s@ymail.com

### ASSURANCES AJIAL - AGENCE GÉNÉRALE

SOUAD KHAYATEI  
Résidence Saïda 15, rue Abou El Abbas, Bourgogne - Casablanca  
Tél.: 05 22 26 00 46 - 05 22 26 87 03  
Fax : 05 22 26 41 84 - Mobile : 06 61 31 88 29  
ajialyounes@menara.ma

**ASSURANCES AL FIRDAOUS - AGENCE GÉNÉRALE**

BOUCHRA LAMAACHI  
Ensemble résidences Al Firdaous imm. 29 magasin N°4  
Bd Oum Araabia El Oulfa - Casablanca  
Tél.: 05 22 89 59 86 - Fax : 05 22 89 59 96  
Mobile : 06 61 21 88 38  
assuranceslamaachi@yahoo.fr

**ASSURANCES AL OUKHOUA - AGENCE GÉNÉRALE**

MUSTAPHA AÏT LAABAR  
4, avenue Allal Ben Abdellah, Médiouna - Casablanca  
Tél.: 05 22 33 83 87 - 05 22 33 83 97 - 05 22 33 83 47  
Fax : 05 22 33 83 87 - Mobile : 06 61 07 45 49  
aloukhoulive.fr

**ASSURANCES AMG - AGENCE GÉNÉRALE**

SAID ANBARI  
151, avenue Mohamed Bouziane résidence Farhatine 8  
1<sup>er</sup> étage N°2, Sidi Othmane - Casablanca  
Tél.: 05 22 38 46 46 - Fax : 05 22 38 36 80  
Mobile : 06 61 33 26 29  
amgassurance59@menara.ma

**ASSURANCES AMLAL - AGENCE GÉNÉRALE**

HAMID AMLAL  
Rue 50 N°160, Hay Moulay Abdallah - Casablanca  
Tél.: 05 22 52 29 08 - Fax : 05 22 52 29 04  
Mobile : 06 61 13 06 19  
amlalassur@gmail.com

**ASSURANCES ANASSI - AGENCE GÉNÉRALE**

CHAFIK ABDELALI  
Bd Joudar Benabdellah, imm. Chakouri 3 N°250  
Hay Moulay Rachid - Casablanca  
Tél.: 05 22 72 89 72 - Fax : 05 22 72 89 72  
Mobile : 06 67 36 26 54  
chaf\_abd@hotmail.com

**ASSURANCES ASSABIL - AGENCE GÉNÉRALE**

ILHAM SENHADJI  
308, Bd Panoramique Bin Lemdoune, Aïn Chock - Casablanca  
Tél.: 05 22 21 99 24 - 05 22 21 97 12  
Fax : 05 22 23 42 77 - Mobile : 06 61 31 05 49  
fidelisassurances@yahoo.fr

**ASSURANCES ASSUR VISION - AGENCE GÉNÉRALE**

RIANE SAMIRA  
Résidence Marmara II, Hay Nassim, mag. N°3 - Casablanca  
Tél.: 05 22 93 07 08 - Fax : 05 22 93 07 09  
Mobile : 06 61 52 96 88  
samira.riane@hotmail.com assur.vision.sarl@menara.ma

**ASSURANCES ATTAWAFOK - AGENCE GÉNÉRALE**

MOSTAPHA MOUNASSER  
134, angle rue Aswane & route Ouled Ziane  
Imm. A appt 2, La Gironde - Casablanca  
Tél.: 05 22 54 47 39 40 - Fax : 05 22 54 37 41  
Mobile : 06 61 49 82 18  
lecomptable007@gmail.com

**ASSURANCES BANNY - AGENCE GÉNÉRALE**

BANNY MUSTAPHA  
Hay Yousseoufia rue 83 N° 59, Bd El Fida - Casablanca  
Tél.: 05 22 82 78 00 - 05 22 83 31 07  
Fax : 05 22 82 71 63 - Mobile : 06 61 42 79 25  
mbanny@gmail.com

**ASSURANCES BENASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

MOHAMED FOUAD BENBOUJIDA  
Résidence Benomar, rue Abou Abdellah Nafii  
Entrée A, Maârif - Casablanca  
Tél.: 05 22 98 51 01/08 - Fax : 05 22 98 51 20  
Mobile : 06 61 31 30 53  
benassur@iam.net.ma / sinistresben@menara.ma  
benassur@menara.ma

**ASSURANCES BIDAOUA - AGENCE GÉNÉRALE**

MOHAMED OUAFIK  
78, Boulevard El Fida - 1<sup>er</sup> étage - Casablanca  
Tél.: 05 22 85 05 85 - Fax : 05 22 85 05 80  
Mobile : 06 61 31 30 35  
assurancebidaoua@menara.ma

**ASSURANCES BNINI - AGENCE GÉNÉRALE**

AZIZ BNINI  
118, Bd Lalla Asmae 1<sup>er</sup> étage groupe 3, Sidi Moumen - Casablanca  
Tél.: 05 22 71 34 85 - Fax : 05 22 71 34 85  
Mobile : 06 61 62 71 42  
bnini\_ass@hotmail.fr

**ASSURANCES BOUARRAF - AGENCE GÉNÉRALE**

BADIA BOUARRAF  
134, angle rue Aswane & route Ouled Ziane,  
Imm. A appt 2, La Gironde - Casablanca  
Tél.: 05 22 81 16 31 - 05 22 81 44 17  
Fax : 05 22 81 02 71 - Mobile : 06 63 47 30 29  
ass.bouarraf@hotmail.fr

**ASSURANCES BOUDAD - AGENCE GÉNÉRALE**

MOUNIR BOUDAD  
45, angle Bd d'Anfa, place de la Fraternité - Casablanca  
Tél.: 05 22 22 01 94 - 05 22 22 22 79  
Fax : 05 22 22 57 48 - Mobile : 06 61 23 01 80  
boudassur@menara.ma

**ASSURANCES CAPREV - AGENCE GÉNÉRALE**

JAMAL ZINOUN  
5, rue Chenier, place Med V, 1<sup>er</sup> étage appt 61 - Casablanca  
Tél.: 05 22 29 51 32 - Fax : 05 22 29 50 04  
Mobile : 06 63 44 10 10  
caprev05@yahoo.fr

**ASSURANCES CHAABI - AGENCE GÉNÉRALE**

MOHAMED TAZIGH  
Bloc Farid 101 N°3, 2<sup>ème</sup> étage, El Bernoussi - Casablanca  
Tél.: 05 22 76 86 55 - 05 22 76 86 56  
Fax : 05 22 75 77 41 - Mobile : 06 61 32 03 96  
chaabi\_ass@menara.ma

**ASSURANCES CHALLENGE - AGENCE GÉNÉRALE**

ASHAD SALIMA  
95, Lot Habiba Haj Fateh Oulfa - Casablanca  
Tél.: 05 22 93 12 58 - fax : 05 22 89 81 25  
Mobile : 06 52 22 47 31  
salimaassur@hotmail.com

**ASSURANCES CHOUFASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

MOSTAFA CHOUF  
1175, Bd Med VI, ex. route Médiouna - Casablanca  
Tél.: 05 22 59 77 48 - 05 22 59 77 49  
Fax : 05 22 59 77 50 - Mobile : 06 61 25 21 90  
choufassur@yahoo.fr

#### ASSURANCES CICA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED KHALIL  
89, rue Chevalier Bayard - Casablanca  
Tél.: 05 22 24 16 02 - 05 22 24 01 62 - 05 22 24 94 14  
Fax : 05 22 24 94 02 - Mobile : 06 61 14 16 38

#### ASSURANCES CITY - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA CHOUHI  
N°5, angle Bd Anoual & Bd Bir Anzarane - Casablanca  
Centre Commercial Abdelmoumen ERAC- Maârif  
Tél.: 05 22 99 65 50 - Fax : 05 22 99 65 51  
Mobile : 06 63 40 90 76  
mchouhi@gmail.com

#### ASSURANCES CMA - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED RAJRAJI  
28, avenue des F.A.R - Casablanca  
Tél.: 05 22 26 86 71 - 05 22 26 79 48  
Fax : 05 22 22 03 10 - Mobile : 06 62 12 54 99  
rajraji2010@gmail.com

#### ASSURANCES CTA - AGENCE GÉNÉRALE

BACHIR LAHLOU  
98, rue Moulazim 1<sup>er</sup> - Casablanca  
Tél.: 05 22 30 77 30 - Fax : 05 22 30 52 23  
Mobile : 06 61 19 62 39  
elidrissimalika@hotmail.fr

#### ASSURANCES DAIEF - AGENCE GÉNÉRALE

DAIEF ISSAM  
Mobile : 06 64 25 70 70 - Casablanca  
daiefi@hotmail.fr

#### ASSURANCES DINAR - AGENCE GÉNÉRALE

DINAR ABDELFAHATTAH  
Route d'El Jadida N°410 Lissfa 01 - Casablanca  
Tél.: 05 22 65 00 65 - Fax : 05 22 65 08 60  
Mobile : 06 61 75 49 48  
assurancesdinar@yahoo.fr

#### ASSURANCES EL AMRANI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHALIM EL AMRANI EJJOUTI  
68, Bd Oued Eddahab, Jamila 5, appt 2, 1<sup>er</sup> étage - Casablanca  
Tél.: 05 22 38 78 87 - 05 22 38 76 99  
Fax : 05 22 38 76 99 - Mobile : 06 61 17 96 62  
halim.ass@hotmail.fr

#### ASSURANCES EL FQIH - AGENCE GÉNÉRALE

BAHJA ABDELBAKI  
33, rue Soumaya, derb Ghalef - Casablanca  
Tél.: 05 22 99 61 81 - Fax : 05 22 99 61 74  
Mobile : 06 62 13 35 36  
bahja\_atento@yahoo.fr elfqihassurances@yahoo.fr

#### ASSURANCES EL GHRIBE - AGENCE GÉNÉRALE

AYAD EL GHRIB  
85, angle Bd Yacoub El Mansour rue Nassih Eddine  
4<sup>ème</sup> étage appt 11, Maârif - Casablanca  
Tél.: 05 22 98 17 79 - 05 22 98 17 80 - Fax : 05 22 98 18 24  
Mobile : 06 61 46 04 46 - 06 61 46 33 36  
sanassurances@yahoo.fr

#### ASSURANCES EL MA - AGENCE GÉNÉRALE

EL MABRAK OMAR  
Résidence Mokhtar Soussi N° 8 imm. B, Bd Ibnou Sina  
Hay Hassani - Casablanca  
Mobile : 06 61 69 33 57 - 06 66 38 56 16  
omar.elmabrak@gmail.com / elmassurance@gmail.com

#### ASSURANCES FIDELIS - AGENCE GÉNÉRALE

LATIFA KARIM  
Résidence Ramzi 119, Bd Bir Anzarane imm.B - Maârif - Casablanca  
Tél.: 05 22 23 42 81 - 05 22 23 42 82 - Fax : 05 22 23 42 77  
Mobile : 06 61 19 39 65  
fidelisassurances@yahoo.fr

#### ASSURANCES FILALI BENJELLOUN MAROC - AGENCE GÉNÉRALE

BENJELLOUN MOHAMED  
Lot Bagatelle 19 rue 2 - Casablanca  
Fax : 05 22 85 57 67 - Mobile : 06 46 80 56 05  
m\_b\_laosi@yahoo.fr mbenjelloun@ymail.com

#### ASSURANCES H.M. BERRADA - AGENCE GÉNÉRALE

HAI MOHAMED BERRADA  
406, imm. Istikrar B, rue Goulmima  
Tél.: 05 22 47 21 26/36 - Fax : 05 22 47 21 30  
Mobile : 06 61 13 89 30  
hmb@connectcom.net.ma

#### ASSURANCES HADDAOUIA - AGENCE GÉNÉRALE

ALAMI ABOULOULA  
Angle avenue 2 Mars & Panomarique, Haddaouia 3 rue 30  
N° 5 Ain Chock - Casablanca  
Tél.: 05 22 21 84 80 - Fax : 05 22 21 86 29  
Mobile : 06 61 19 38 22 / 06 61 88 41 15  
alami-abouloula@hotmail.fr

#### ASSURANCES HALA - AGENCE GÉNÉRALE

KAWTAR SLAOUI  
72, angle Bd My Driss 1<sup>er</sup> & rue de Rome - Casablanca  
Tél.: 05 22 82 50 20 - Fax : 05 22 82 39 74  
Mobile : 06 61 28 24 86  
kawtar\_slaoui@yahoo.com

#### ASSURANCES IMANE BENNANI - AGENCE GÉNÉRALE

IMANE BENNANI  
496 - 498 - 500, Bd Réda Guédira ex. Bd Nil - Cité Djemaa  
Tél.: 05 22 59 86 46 - Fax : 05 22 59 86 45  
Mobile : 06 61 45 25 77  
bennassur@yahoo.fr

#### ASSURANCES IMANI - AGENCE GÉNÉRALE

MED ALI IMANI  
Rces du Palais angle Bd Ghandi & Bd Yacoub El Mansour imm. D  
1<sup>er</sup> étage N°4 - Casablanca  
Tél.: 05 22 36 66 66 - Fax : 05 22 36 66 56  
Mobile : 06 61 32 63 47  
a-imani@assurancesimani.ma

#### ASSURANCES INAS - AGENCE GÉNÉRALE

ABDALLAH CHEIKHI  
218, Boulevard Zerktoni - Casablanca  
Tél.: 05 22 43 04 86 - Fax : 05 55 70 13 65  
Mobile : 06 61 38 92 49  
inas01@menara.ma

#### ASSURANCES INSSAF - AGENCE GÉNÉRALE

ASMAA BELKHEIRI  
Lot Essaâda lot 172, Sidi Bernoussi - Casablanca  
Tél.: 05 22 76 75 47 - 05 22 76 75 48  
Fax : 05 22 73 99 01 Mobile : 06 61 47 39 33  
inssaf.assurances@yahoo.fr

**ASSURANCES KMB - AGENCE GÉNÉRALE**

KAMAL BERRADA  
408, Bd Zerkoutni - Casablanca  
Tél.: 05 22 26 57 15 - 05 22 26 76 56  
Fax : 05 22 26 09 24 - Mobile : 06 61 15 63 68  
hmb@connectcom.net.ma

**ASSURANCES LE PRIVILÈGE - AGENCE GÉNÉRALE**

ISMAIL BENFDILE  
223, route d'El Jadida, Maârif - Casablanca  
Tél.: 05 22 98 71 95 - 05 22 98 69 47  
Fax : 05 22 98 69 47 - Mobile : 06 63 64 98 96  
ass-privilege@menara.ma

**ASSURANCES MAHFOUD - AGENCE GÉNÉRALE**

YOUSSEF MAHFOUD  
24, angle rue Med Kamal et rue Med Fakhir  
(en face Dawliz Habous) - Casablanca  
Tél.: 05 22 26 03 74 - 05 22 26 03 75  
Fax : 05 22 26 03 84 - Mobile : 06 61 42 71 14  
cna.med.kamal@gmail.com

**ASSURANCES MALAK - AGENCE GÉNÉRALE**

LAMHAIMAR LAHCEN  
1165 -1167, G1 Hay Moulay Rachid, Bd Driss El Harti - Casablanca  
Tél.: 05 22 70 71 71 - Fax : 05 22 70 71 72  
Mobile : 06 61 69 37 70  
boitelahcen@gmail.com

**ASSURANCES MAZAOUI - AGENCE GÉNÉRALE**

MAZAOUI KARIM  
2 Bis, allée des Sophoras, Ain sebaâ ( place Tisi Ousli) - Casablanca  
Tél.: 05 22 34 36 90 - 05 22 34 36 93  
Fax : 05 22 34 36 86 - Mobile : 06 61 42 79 02  
cna.ainsebaa@gmail.com

**ASSURANCES MRANI SAFAA - AGENCE GÉNÉRALE**

MRANI SAFAA  
144, Bd de Madrid & Victor Hugo (en face Lycée Med V) - Casablanca  
Tél.: 05 22 26 71 04 - 05 22 20 03 75  
Fax : 05 22 26 71 03 - Mobile : 06 61 19 40 81  
mrani\_safaa@hotmail.com

**ASSURANCES NADASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

FATIMA ZAHRA BENKIRAN  
Bd Abdelmoumen place Charles Nicolle imm.Pasteur Build  
2<sup>ème</sup> étage N°7 - Casablanca  
Tél.: 05 22 26 40 47 - Fax : 05 22 26 40 39  
Mobile : 06 61 06 60 64  
nadassurassurances@yahoo.fr

**ASSURANCES NEXXASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

ZOUHAIR HADDAJ  
379, Bd Oued Sebou Groupe F, El Oulfa - Casablanca  
Tél.: 05 22 93 18 57 - Fax : 05 22 93 18 58  
Mobile : 06 61 41 04 20  
Nexxassur@gmail.com

**ASSURANCES OUDASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

MOHAMED OUDOUNI  
Angle Bd Abdelmoumen & François Ponsard  
Tél.: 05 22 98 77 03/04 - 05 22 98 24 03  
Fax : 05 22 23 13 99 - Mobile : 06 61 21 92 12  
oudouni@menara.ma

**ASSURANCES OUM ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

LARBI AKCHAR  
583, Bd Oum Arrabia, El Oulfa - Casablanca  
Tél.: 05 22 89 23 01 - Fax : 05 22 89 86 24  
Mobile : 06 61 26 64 60  
assuoumerrabia@menara.ma

**ASSURANCES PLANÈTE - AGENCE GÉNÉRALE**

DOUNIA BENNOUNA  
Rce Costa Del Sol, 605, rue Goulmima appt 1 - Casablanca  
Tél.: 05 22 43 02 61/62 - Fax : 05 22 43 02 52  
Mobile : 06 62 13 07 96 - 06 61 13 07 96  
planeteassurance@menara.ma

**ASSURANCES PRIMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

ANAS TAGMOUTI  
174, avenue Bourgogne - Casablanca  
Tél.: 05 22 20 82 65 - Fax : 05 22 26 48 24  
Mobile : 06 61 13 67 16  
primassur@yahoo.fr

**ASSURANCES RÉUNICA - AGENCE GÉNÉRALE**

AMROUCH KHADIJA  
Boulevard Hassan II - Casablanca  
Mobile : 06 61 32 39 12  
khadija\_amrouche@hotmail.com

**ASSURANCES SELMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

FOUZIA AMIR  
8, Bd Brahim Roudani rue Ahmed El Majjati, Maârif - Casablanca  
Tél.: 05 22 99 06 45 - Fax : 05 22 99 06 91  
Mobile : 06 61 06 53 17 - 06 61 41 21 81  
fleuramir@hotmail.com

**ASSURANCES SIDI MAÂROUF - AGENCE GÉNÉRALE**

SLIMANE BENSOUDA  
Rce Médina N°2 Imm. J, route 1029 Sidi Maârouf - Casablanca  
Tél.: 05 22 58 48 38 - Fax : 05 22 58 48 39  
Mobile : 06 61 14 96 66  
assur.sm@gmail.com

**ASSURANCES SIFAW-ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

AIT TALEB MOUSSA KELTOUM  
Imm. C angle Bd El Qods & avenue. 2 Mars  
(derrière Acima Inara) - Casablanca  
Tél.: 05 22 52 60 56 - 05 22 52 58 92  
Fax : 05 22 52 29 36 - Mobile : 06 71 63 45 49  
keltoumtaleb@yahoo.fr

**ASSURANCES SMAILI - AGENCE GÉNÉRALE**

MUSTAPHA SMAILI  
95, Bd Mohammed VI  
Tél.: 05 22 30 45 60 - Fax : 05 22 30 47 09  
Mobile : 06 61 09 06 80  
as.sma@menara.ma

**ASSURANCES SOCRATE - AGENCE GÉNÉRALE**

NAJOUA EL ALAOUI  
7, rue Nassih Eddine ex. rue des Eglantine  
Imm. B - Maârif - Casablanca  
Tél.: 05 22 99 49 64 - Fax : 05 22 23 88 09  
Mobile : 06 61 28 61 87  
knisou2004@yahoo.fr / a.msiken@hotmail.com

### ASSURANCES TAYANE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAMID TAYANE

Angle Bd Hassan Al Alaoui & Bd Ibn Tachfine Rce Assalam  
Magasin N° 3 imm. 14, Ain Borja - Casablanca  
Tél.: 05 22 62 60 45 - Fax : 05 22 62 60 46  
Mobile : 06 61 49 43 44 / 45  
assur-tayane@menara.ma

### ASSURANCES TRUST - AGENCE GÉNÉRALE

QARQAR RABIA

Angle rue Ahmed Charci & Bd Abdellatif Benkadour  
(à côté de Label'Vie Vélodrome)  
Tél.: 05 22 39 07 78 - 05 22 39 08 29  
Fax : 05 22 36 87 68 - Mobile : 06 11 97 21 51  
rabiagar@hotmail.com / trustassurances2010@gmail.com

### ASSURANCES YASSER - AGENCE GÉNÉRALE

HOUSNI OUARTASSI

206, Mustapha Maani (en face Cinéma Eden Club) - Casablanca  
Tél.: 05 22 27 45 79 - 05 22 27 49 91  
Fax : 05 22 27 23 61 - Mobile : 06 61 42 69 89  
cni.mustaphaalmaani@gmail.com

### BUREAU DIRECT - CNIA ASAADA ASSURANCE

HAFID ABOUNOUH

216, Boulevard Zerktouni - Casablanca  
Tél.: 05 22 43 57 86 - Fax : 05 22 26 53 00  
Mobile : 06 61 24 86 08  
abounouh.h@cni.co.ma

## CHEFCHAOUEN

### ASSURANCES CHEFCHAOUEN - AGENCE GÉNÉRALE

BACHIR EL HALLAOUI

Place Mohammed V 2<sup>ème</sup> étage N°5  
(près du café CTM) - Chefchaouen  
Tél.: 05 39 98 87 54 - Fax : 05 39 98 87 56  
Mobile : 06 61 21 01 58  
elhallaouibachir@hotmail.com

## CHICHAOUA

### ASSURANCES KELASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

BOUGHALEM LAHOUCINE

Complexe Al Khizrane, route d'Agadir - Chichaoua  
Tél.: 05 24 35 36 65 - Fax : 05 24 35 36 65  
Mobile : 06 18 53 32 33  
dounia\_peche@hotmail.com

## CHTOUKA

### AGENCE CHTOUKA DOUAR AGOURAM

MOHAMED MOUHDI

Douar Agourram route Biougra Ait Amira Chtouka Ait Baha - Chtouka  
Tél.: 05 28 81 25 79 - Fax : 05 28 81 25 80  
Mobile : 06 68 06 38 55  
manzak1@hotmail.com

## DAKHLA

### ASSURANCES DAKHLA - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKRIM AMDA

N°27, avenue Mohammed V - Dakhla  
Tél.: 05 28 89 82 69 - Fax : 05 28 89 81 94  
Mobile : 06 61 08 31 87  
amdaakarim@yahoo.es

### ASSURANCES MAOULAININE - AGENCE GÉNÉRALE

FADEL MAOULAININE

4, avenue El Walae 1<sup>er</sup> étage appt 1 - Dakhla  
Tél.: 05 28 89 89 91 - Fax : 05 28 89 89 92  
Mobile : 06 61 28 58 84  
ass-maoulainine@hotmail.fr

## DEMNATE

### ASSURANCES TASSAOUT - AGENCE GÉNÉRALE

MED EL MOUMEN

Quartier Bouchane, route du Souk - Demnate  
Tél.: 05 23 50 71 22 - Fax : 05 25 50 71 99  
Mobile : 06 62 14 55 38  
ass.tassaout@gmail.com

## EL BROUJ

### AGENCE BROUJ

LOTFI MASMUDI

Km 0.5 route Secondaire de Kalaa des Sraghna - El Brouj  
Tél.: 05 24 24 44 98 - Fax : 05 24 24 44 98  
Mobile : 06 64 95 87 01  
cni.brouj@gmail.com

## EL GARA

### AGENCE EL GARA

EL AMRANI EJJOUTI MAJDA

42, Boulevard Hassan II - El Gara  
Tél.: 05 22 32 20 71 - Fax : 05 22 32 20 72  
Mobile : 06 77 62 36 44  
elamrani.majda@hotmail.fr / gara.ass1@gmail.com

## EL HAJEB

### AGENCE EL HAJEB

KHALIS BOUTAIB

98, rue des Noyer El Hajeb - El Hajeb  
Tél.: 05 35 54 26 78 - Fax : 05 35 54 16 78  
Mobile : 06 64 03 61 20  
b.khalis@hotmail.com

## EL JADIDA

### AGENCE EL JADIDA

ZAKARIA SEBBAGH  
Angle avenue Tahrir & rue Sidi Bouzid - El Jadida  
Tél.: 05 23 39 10 69 - 05 23 39 11 08  
Fax : 05 23 39 10 45 - Mobile : 06 61 37 90 11  
z.sebbagh@yahoo.fr

### ASSURANCES EL JADIDA - AGENCE GÉNÉRALE

MED NABIL BENNANI  
109, Bd Hassan II, appt N°2, 2<sup>ème</sup> étage - El Jadida  
Tél.: 05 23 37 02 02 - 05 23 37 34 96  
Fax : 05 23 37 02 03 - Mobile : 06 61 14 35 36  
jadidaassur@menara.ma

### ASSURANCES EL OUARITI - AGENCE GÉNÉRALE

NAOUFEL EL OUARITI  
128, avenue Mohammed VI - El Jadida  
Tél.: 05 23 37 33 69 - Fax : 05 23 37 37 44  
Mobile : 06 61 34 19 90  
assurances.elouariti@gmail.com

### ASSURANCES ENNASSIRI - AGENCE GÉNÉRALE

MERYEM ENNASSIRIEI  
106, avenue Mohammed V - El Jadida  
Tél.: 05 23 34 26 23 - Fax : 05 23 34 34 76  
Mobile : 06 61 19 14 24  
mernassi2003@yahoo.fr

## EL KELÂA DES SRAGHNA

### ASSURANCES EL HARTI - AGENCE GÉNÉRALE

NADIA EL HARTI  
Pôle Socio Economique N°27 - El Kalâa des Sraghna  
Tél.: 05 24 41 26 54 - Fax : 05 24 41 34 60  
Mobile : 06 61 23 26 49  
asselharti@yahoo.fr

### ASSURANCES MANNOUNI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHID MANNOUNI  
16, avenue Mohammed V, appt N°3 - El Kalâa des Sraghna  
Tél.: 05 24 41 13 50 - 05 24 41 48 30  
Fax : 05 24 22 18 48 - Mobile : 06 61 34 10 98  
ass.mannouni@yahoo.fr

## ERRACHIDIA

### ASSURANCES FAOUZI & FILS - AGENCE GÉNÉRALE

KHALIFA FAOUZI  
5, avenue Chaikh Al Islam Belarbi Al Alaoui - Errachidia  
Tél.: 05 35 57 25 21 - Fax : 05 35 57 32 80  
Mobile : 06 61 98 80 37  
ffaouzi01@menara.ma

### ASSURANCES NABIL ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MHAMED NABIL  
Bd Dakla N°15, Hay Al Mohhit - Errachidia  
Tél.: 05 35 79 05 30 - 05 35 57 44 77  
Fax : 05 35 79 05 30 - Mobile : 06 61 25 13 27  
nabilassur09@hotmail.fr

## ESSAOUIRA

### ASSURANCES BARA - AGENCE GÉNÉRALE

BARA ABDERAZAK  
17 Bis, imm. 17 lot Tamanar, Bd El Akaba - Essaouira  
Tél.: 05 24 78 38 38 - Fax : 05 24 78 33 30  
Mobile : 06 73 03 88 85  
Bara.ab@hotmail.fr

### ASSURANCES COSASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

SOUAD BOUHAD  
4, Bd de la Marche Verte imm. Belkacem - Essaouira  
Tél.: 05 24 47 66 88 - Fax : 05 24 47 58 11  
Mobile : 06 61 19 57 30  
cosassur@yahoo.fr

## FÈS

### AGENCE FÈS SIDI BRAHIM

ALAMI OUAZZANI NABIL  
Rue 814 Q.I Sidi Brahim, lotissement Hind - Fès  
Tél.: 05 35 73 49 58 - Fax : 05 35 73 49 58  
Mobile : 06 63 54 06 58  
cvt.fes.sidibrahim@gmail.com

### ASSURANCES ADRAR - AGENCE GÉNÉRALE

BRAHIM AFILAL  
Avenue des F.A.R, rue Ibn Al Bachir, Ville Nouvelle  
Résidence Med Amine bureau N° 3 - Fès  
Tél.: 05 35 93 14 21 - Fax : 05 35 65 09 52  
Mobile : 06 66 42 23 51  
s.assuranceadrar@menara.ma

### ASSURANCES AL BOUCHRA - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHRA OUACHCHAK  
3, avenue des F.A.R, résidence Oumnia N° 3 - Fès  
Tél.: 05 35 65 77 77 - Fax : 05 35 73 22 57  
Mobile : 06 61 06 22 69  
albouchra05@yahoo.fr

### ASSURANCES BELHAJ - AGENCE GÉNÉRALE

BELHAJ ABDELMOUNAIM  
Hay Qods N° 151, Bensouda - Fès  
Tél.: 05 35 72 91 13 - Fax : 05 35 72 91 98  
Mobile : 06 62 08 09 75  
b\_monim@yahoo.fr

### ASSURANCES BENCHEKROUN - AGENCE GÉNÉRALE

MED AZIZ BENCHEKROUN  
Rue Abdelali Bencheckroun, immeuble Belghazi - Fès  
Tél.: 05 35 94 22 23 / 24 - Fax : 05 35 93 17 19  
Mobile : 06 61 35 41 59  
assur\_bencheckroun@yahoo.fr

### ASSURANCES BERNOUSSI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ZOUHAIRI BERNOUSSI  
3, rue Mohamed El Korri - Fès  
Tél.: 05 35 62 48 81 - 05 35 62 18 69  
Fax : 05 35 62 29 75  
assurancebernoussi@yahoo.fr

### ASSURANCES KARAOUINE - AGENCE GÉNÉRALE

BEN SOUDA AHLAM  
Magasin 83, résidence Ibtissam Ait Skatou route d'Immouzer - Fès  
Tél.: 05 35 60 80 82 - 05 35 60 80 84  
Fax : 05 35 60 77 76 - Mobile : 06 62 15 74 39  
asskaraoui@menara.ma asskaraouine@gmail.com

### ASSURANCES LAHLOU - AGENCE GÉNÉRALE

M'HAMMED AMINE LAHLOU  
45, Rce Cléopatre appt 3, RDC, avenue des F.A.R, Ville Nouvelle, - Fès  
Tél.: 05 35 65 01 95 - Fax : 05 35 62 31 28  
Mobile : 06 61 17 44 47  
asslahlou@hotmail.com

### ASSURANCES LIMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED LIMANI  
69, avenue El Hafyane Cherkaoui, 1<sup>er</sup> étage, Adarissa  
Route Aïn Chkef - Fès  
Tél.: 05 35 74 80 05 / 06 / 25 - Fax : 05 35 74 80 45  
Mobile : 06 61 19 30 64  
limassur@yahoo.fr

### ASSURANCES RACHAD - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA ZOHRA RACHDI ALAMI  
13, Bd Lalla Hasnae, 1<sup>er</sup> étage - Fès  
Tél.: 05 35 65 42 92 - Fax : 05 35 65 42 94  
assurance.rachad@menara.ma

### ASSURANCES SHAHED - AGENCE GÉNÉRALE

EL JAOUAHIRY HATIM  
N° 98, avenue Abou Hourayra, Mont Fleuri 1 - Fès  
Tél.: 05 35 73 48 18 - Fax : 05 35 73 48 21  
Mobile : 06 65 36 43 61  
eljaouahiry@yahoo.fr / shahed.assurance@menara.ma

### ASSURANCES SHAWY - AGENCE GÉNÉRALE

ABDOURAZAK SHAWY  
50, avenue Hassan II - Fès  
Tél.: 05 35 62 58 66 - Fax : 05 35 94 36 06  
Mobile : 06 61 35 81 28  
assurancesshawy@hotmail.com

## FNIDEQ

### LES ASSURANCES SAIDIA DU NORD - AGENCE GÉNÉRALE

ACHOUCHA BENJMIA  
117, Bd Mohammed V - Fnideq  
Tél.: 05 39 67 70 64 - Fax : 05 39 67 70 64  
Mobile : 06 70 99 48 10  
saidia102006@hotmail.com / saidia1nord@yahoo.fr

## FQUIH BEN SALEH

### CENTRE ASSURANCES MASSIRA - AGENCE GÉNÉRALE

HBID OUMKALTOUM  
180, Boulevard Al Massira - Fquih Ben Saleh  
Tél.: 05 23 43 44 66 - Fax : 05 23 43 44 77  
Mobile : 06 62 25 52 71  
massira.fbs@gmail.com

## GUELMIM

### ASSURANCES NAOUA - AGENCE GÉNÉRALE

SAADBOUH MALAININ  
59, avenue Moulay Rachid (ex. Abaynou) - Guelmim  
Tél.: 05 28 77 10 12 - Fax : 05 28 77 10 13  
Mobile : 06 61 29 23 26  
assurances\_naoua@hotmail.com

## GUERCIF

### ASSURANCES BAGHDADI- AGENCE GÉNÉRALE

BAGHDADI OMAR  
Lot Errachidia, avenue Med V rue Imozat N° 7 - Guercif  
Tél.: 05 35 67 50 47 - Fax : 05 35 67 50 47  
Mobile : 06 12 01 59 50  
amar272000@yahoo.fr / assurance.baghdadi@yahoo.fr

## INEZGANE

### ASSURANCES AIT MATEN - AGENCE GÉNÉRALE

BOCHRA MANSOURI  
Avenue Mohammed V, imm. BMCI appt N° 5 - 80350 Inezgane  
Tél.: 05 28 33 65 65 - Fax : 05 28 33 62 80  
Mobile : 06 61 07 49 94  
aitmaten@yahoo.f / aitmaten2001@yahoo.fr

## JORF EL MELHA CENTRE

### ASSURANCES BILAL ET CONSORTS- AGENCE GÉNÉRALE

SAID BILAL  
Lot Al Amal N°1 - Jorf El Melha Centre  
Tél.: 05 37 99 07 23 - Fax : 05 37 99 07 22  
Mobile : 06 67 32 75 71  
bilsal01@hotmail.fr

## KASBA TADLA

### ASSURANCES DARDAK - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED DARDAK  
Imm. 57, appt 2 rue Obbad Mejjati - Kasba Tadla  
Tél.: 05 23 41 84 89 - Fax : 05 23 41 85 03  
Mobile : 06 60 68 97 03  
ah.dardak@voila.fr

## KÉNITRA

### ASSURANCES AL IHTIRAFIA - AGENCE GÉNÉRALE

NISRIN TAGMOUTI  
32, Boulevard Med Diouri N° 34 - Kénitra  
Tél.: 05 37 37 29 21 - Fax : 05 37 37 23 77  
Mobile : 06 61 30 22 09  
alihitirafia\_assurance@yahoo.fr

### ASSURANCES SEBOU - AGENCE GÉNÉRALE

FADOUA BOURABET  
72, avenue Mohamed Diouri - Kénitra  
Tél.: 05 37 37 65 72 - Fax : 05 37 37 80 94  
Mobile : 06 61 15 23 30  
ass\_sebou@yahoo.fr

## KHMISS ZEMAMRA

### AGENCE KHMISS ZEMAMRA

MOHAMMED EDDIB  
Km 4, route de Safi - Khmiss Zemamra  
Tél.: 05 23 37 60 20 - Fax : 05 23 34 68 69  
Mobile : 06 65 92 22 04  
mohe\_ed00@hotmail.com

## KHEMISSSET

### ASSURANCES AL MARKAZIA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED HAOUASSI  
326 Bis, Bd Mohammed V - Khemisset  
Tél.: 05 37 55 10 61 - Fax : 05 37 55 10 61  
Mobile : 06 62 83 69 96  
almarkazia\_assurance@hotmail.fr

### ASSURANCES KHEMISSSET - AGENCE GÉNÉRALE

MARYAM SQALLI HOUSSAINI  
183, avenue Mohammed V - Khemisset  
Tél.: 05 37 55 27 62 - Fax : 05 37 55 27 42  
Mobile : 06 61 51 72 74  
khemisset.assurances@hotmail.fr

## KHENIFRA

### ASSURANCES EL GHAZAL - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELLAH EL GHAZAL  
66 Bis, Hay Faiza - Khenifra  
Tél.: 05 35 38 52 23 - Fax : 05 35 38 30 78  
Mobile : 06 61 78 72 53  
assuranceselghazal@gmail.com

## KHOURIBGA

### ASSURANCES AL MARJANE - AGENCE GÉNÉRALE

KHALIL JEMMAH  
34, rue Moulay Abdellah quartier Administratif - Khouribga  
Tél.: 05 23 49 12 61 - Fax : 05 23 49 12 87  
Mobile : 06 61 08 85 55  
assurance.almarjane@gmail.com

### ASSURANCES AL MASSIRA - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN CHEMMAOUI  
F5, lot 2 Yasmina 1 - Khouribga  
Tél.: 05 23 56 10 56 - Fax : 05 23 56 11 56  
Mobile : 06 61 38 16 61  
hassanchemmaoui@yahoo.fr

### ASSURANCES REBROUB - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED REBROUB  
39, rue Moulay Abdellah - Khouribga  
Tél.: 05 23 49 44 46 - Fax : 05 23 49 44 46  
Mobile : 06 46 28 40 40  
rebroub.mohamed@hotmail.com

## KSAR EL KEBIR

### ASSURANCES LOUKOUS - AGENCE GÉNÉRALE

NAIMA BOUHYA  
109, route de Rabat - Ksar El Kebir  
Tél.: 05 39 90 47 12 - Fax : 05 39 90 25 35  
Mobile : 06 76 49 03 34  
asslokkous@hotmail.com

## LAÂYOUNE

### ASSURANCES LAÂYOUNE - AGENCE GÉNÉRALE

MED LAMINE ABAYHI  
Avenue Mezouar N° 247, Hay Ettaaoune, B.P 1179 - Laâyoune  
Tél.: 05 28 98 08 61 - Fax : 05 28 98 08 62  
Mobile : 06 70 96 84 35  
assuranceslaayoune@yahoo.fr

### ASSURANCES MAKKA - AGENCE GÉNÉRALE

CHEIKH AHMADOU EDDABADDA  
30, Boulevard de la Mecque - Laâyoune  
Tél.: 05 28 89 18 18 - Fax : 05 28 89 19 19  
Mobile : 06 61 77 06 06  
Assurances\_makka@hotmail.fr

### ASSURANCES SAADBOUH - AGENCE GÉNÉRALE

CHEIKH MAILALIN NAOUA  
Rue de la Mecque - B.P 527 - Laâyoune  
Tél.: 05 28 89 30 80 - Fax : 05 28 89 47 11  
Mobile : 06 61 94 44 60  
ass.saadbouh@hotmail.fr

### ASSURANCES TADAMONE - AGENCE GÉNÉRALE

MOULAY KHATAR EL IDRISSE  
90 Bis, avenue Zerkouni imm. Joumani Med Salem - Laâyoune  
Tél.: 05 28 98 10 90 - Fax : 05 28 98 10 91  
Mobile : 06 61 37 01 85  
ass-tadamone@hotmail.com

## LARACHE

### ASSURANCES EL LAICHE - AGENCE GÉNÉRALE

Abdeslam ELLAICHE  
39, avenue Omar Bnou Abdelaziz - Larache  
Tél.: 05 39 91 55 27 - Fax : 05 39 91 59 11  
Mobile : 06 70 97 70 37  
chance1469@yahoo.fr

### ASSURANCES EL OUKEILY - AGENCE GÉNÉRALE

MED EL OUKEILY  
35 Bis, avenue Malik Ibn Morhal - Larache  
Tél.: 05 39 91 65 73 - 05 39 91 08 38  
Fax : 05 39 91 65 72 - Mobile : 06 61 54 13 90  
cbt\_ass\_eloukeily@hotmail.com

## MARRAKECH

### ASSURANCES ARIHA - AGENCE GÉNÉRALE

IMAD CHEQRI  
273, Massira I (en face arrondissement de Police Massira)  
Marrakech  
Tél.: 05 24 34 56 67 - 05 24 34 59 60  
Fax : 05 24 34 59 45 - Mobile : 06 61 19 15 48  
imadcheqri@gmail.com

### ASSURANCES AWLA - AGENCE GÉNÉRALE

LALAOUI MOULAY EL OUALID  
Marrakech  
Mobile : 06 61 41 82 44 - 06 65 99 31 44  
lalaoui@hotmail.com / alaoui@awla-assurances.com

### ASSURANCES AZZAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED AZZAOUI  
N°21& 22 Jnanate Ain itti, route de Fès - Marrakech  
Tél.: 05 24 31 29 29 - Fax : 05 24 30 50 99  
Mobile : 06 61 63 00 03  
azzaouiassur@menara.ma

### ASSURANCES BEN TACHFINE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAKIM EL MESSAOUDI  
Quartier Massira Module N° M9 programme Doha  
Forum du Sud 2<sup>ème</sup> tranche - Marrakech  
Tél.: 05 24 39 46 36 - Fax : 05 24 39 45 57  
Mobile : 06 61 96 74 63  
assbentachefine@menara.ma

### ASSURANCES CMT - AGENCE GÉNÉRALE

KHADIJA BENGHAZALA  
1, rue Moulay Ismail - Marrakech  
Tél.: 05 24 44 40 11 / 35 / 44 - Fax : 05 24 37 56 86  
Mobile : 06 75 33 81 21

### ASSURANCES EDDNADNI - AGENCE GÉNÉRALE

NOUREDDINE EDDNADNI  
78, Sybaa 3 rue Imam Malek - Marrakech  
Tél.: 05 24 40 95 63 - Fax : 05 24 40 95 81  
Mobile : 06 61 23 84 16  
eddassurances@hotmail.fr

### ASSURANCES GHAIT - AGENCE GÉNÉRALE

MARIA CHOUHAIDI  
46, avenue Prince My Abdellah Rce Ahlam II, apt 6 - Marrakech  
Tél.: 05 24 42 30 49 - Fax : 05 24 42 36 69  
Mobile : 06 61 18 91 94  
chouhaidimaria@yahoo.fr

### ASSURANCES KOUTOUBIA - AGENCE GÉNÉRALE

KHALED ISSAM  
Bd Abdelkrim Khattabi imm. 111, rce Imane N°4 - Marrakech  
Tél.: 05 24 42 04 04 - Fax : 05 24 43 41 03  
Mobile : 06 61 24 02 52  
koutoubia\_assurances@yahoo.fr

### ASSURANCES MAAZOUZ - AGENCE GÉNÉRALE

KARIMA MAAZOUZ  
Résidence Med Marouane 49 - 51, lotissement Ratma  
Bd la Palestine, Daoudiate - Marrakech  
Tél.: 05 24 31 16 52 - 05 24 30 58 19  
Fax : 05 24 30 61 23 - Mobile : 06 61 34 37 82  
maazouzkarima@yahoo.fr

### ASSURANCES MAMOUNIA - AGENCE GÉNÉRALE

MARIA-NADINE KHEDIF  
Bd Hassan II imm. Dafali route d'Essaouira - Marrakech  
Hay Hassani - Marrakech  
Tél.: 05 24 49 72 12 - Fax : 05 24 49 72 06  
Mobile : 06 63 43 42 32  
m.khedif@assurancesmamounia.com

### ASSURANCES MARRAKECH - AGENCE GÉNÉRALE

FOUZIA LAKHDAR  
22, Bd Med Zerktoni - Marrakech  
Tél.: 05 24 44 82 05 - 05 24 44 76 20  
Fax : 05 24 44 65 67 - Mobile : 06 61 24 38 82  
marassur.ird@hotmail.com

### ASSURANCES RIZKI - AGENCE GÉNÉRALE

RIZKI ILHAM  
Marrakech  
Mobile : 06 52 15 00 47 - 06 67 09 20 14  
ilham\_riz@yahoo.fr

### ASSURANCES YAACOUB MANSOUR - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAKIM EL MESSAOUDI  
N°3, Guéliz impasse Khalid Ibnou Eloualid - Marrakech  
Tél.: 05 24 45 81 17 - Fax : 05 24 45 87 60  
Mobile : 06 61 96 74 63  
assbentachefine@menara.ma

## MEKNÈS

### ASSURANCES AMAHZOUNE - AGENCE GÉNÉRALE

CHAA AMAHZOUNE  
Bd Mohammed VI, local N° 1 imm. A5 El Mansour 3 - Meknès  
Tél.: 05 35 46 63 60 - Fax : 05 35 46 63 61  
Mobile : 06 64 46 08 42  
amahzoune.assurances@gmail.com

### ASSURANCES BERNICHI - AGENCE GÉNÉRALE

NAWALE BERNICHI  
25, avenue My Idriss II, imm. des Anciens Combattants  
Magasin N°1 & 2 - Meknès  
Tél.: 05 35 40 44 08 - Fax : 05 35 40 44 09  
Mobile : 06 61 22 87 46  
badr.assur@hotmail.com

### ASSURANCES CYAC - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED BENAMARA  
Bd Nehru, apt 7 immeuble Yasmina - Meknès  
Tél.: 05 35 40 13 15 - Fax : 05 35 40 13 20  
Mobile : 06 61 06 00 92  
cyac-1@menara.ma

### ASSURANCES EL OUARYAGHLI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERRAHIM EL OUARYAGHLI  
56, avenue Bir Anzarane Hay Oued Eddahab - Meknès  
Tél.: 05 35 53 89 80 - Fax : 05 35 53 89 83  
Mobile : 06 61 74 40 80  
elouaryaghli.assur@menara.ma

### ASSURANCES SYASSI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERRAHIM SYASSI  
38 A, rue Ouaqaat Zalaka Ville Nouvelle - Meknès  
Tél.: 05 35 52 03 03 - Fax : 05 35 52 80 42  
Mobile : 06 61 15 94 08  
assurancesyassi@yahoo.fr

### ASSURANCES TOULALI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDALLAH MALLAHI  
8, rue Taroudant appt N° 1 Ville Nouvelle - Meknès  
Tél.: 05 35 52 36 32 - Fax : 05 35 51 14 05  
Mobile : 06 61 19 09 44  
toulali.assurances@gmail.com

### ASSURANCES VOLUBILIS - AGENCE GÉNÉRALE

HIND KOUARA  
Avenue Hassan II rue Tétouan, appt N° 6 - Meknès  
Tél.: 05 35 51 00 86 - Fax : 05 35 51 00 87  
Mobile : 06 61 09 65 79  
kouarahind@yahoo.fr

## MIDLET

### ASSURANCES BAHOUS - AGENCE GÉNÉRALE

WIDAD BAHOUS  
N° 19, rue Moulay Abdellah - Midlet  
Tél.: 05 35 36 16 73 - Fax : 05 35 36 16 74  
Mobile : 06 61 55 79 94  
assurancesbahous@gmail.com

## MISSOUR

### ASSURANCES AJNADA - AGENCE GÉNÉRALE

ABRHYM AJNADA  
Avenue Hassan II Kissariat Jaafer - Missouri  
Tél.: 05 35 58 55 78 - Fax : 05 35 58 55 78  
Mobile : 06 17 04 01 84  
assajnada@hotmail.fr

### ASSURANCES HAMOUNI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHID HAMOUNI  
Avenue Hassan II - Missouri  
Tél.: 05 35 58 57 36 - Fax : 05 35 68 40 25  
Mobile : 06 61 07 90 68  
assurancehamouni@hotmail.com

## MOHAMMEDIA

### ASSURANCES 2R - AGENCE GÉNÉRALE

WAFAA LAHLIL  
Avenue Farhat Hachad, imm. Hoffelé - Mohammedia  
Tél.: 05 23 30 00 60 / 61 - Fax : 05 23 30 00 62  
Mobile : 06 61 16 02 34  
assurances\_2r@menara.ma

### ASSURANCES ASSUR'PRO - AGENCE GÉNÉRALE

BERREZOUK HICHAM  
Magasin 3, imm. 7 GH1 Yasmine Anfa la Colline - Mohammedia  
Tél.: 05 23 28 50 73 - 05 23 28 47 97 - Fax : 05 23 28 70 13  
berrezoukhicham@hotmail.com

### ASSURANCES H. AMEUR - AGENCE GÉNÉRALE

HAMMOU AMEUR  
Imm. Taleb, place de la Marche Verte - Mohammedia  
Tél.: 05 23 32 30 39 - Fax : 05 23 32 30 39  
Mobile : 06 68 31 94 66  
rachidarachida3005@yahoo.fr

### ASSURANCES ILBASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

TARIK EL GHAZAL  
Angle Bd Palestine & Al Houria - Mohammedia  
Tél.: 05 23 31 12 86 / 87 - Fax : 05 23 32 38 35 / 37  
Mobile : 06 65 89 56 10  
ilbassur@menara.ma

### ASSURANCES LOTFI - AGENCE GÉNÉRALE

SAÂDIA LOTFI  
15, Boulevard Sebta N° 3 - Mohammedia  
Tél.: 05 23 30 58 02 - Fax : 05 23 30 18 48  
Mobile : 06 61 09 94 55  
assuranceslotfi@menara.ma

### ASSURANCES MASMOUDI - AGENCE GÉNÉRALE

LOTFI MASMOUDI  
Rue Lille angle abdelwahab Ezzakak, place Dakar - Mohammedia  
Tél.: 05 22 44 66 83 - 05 22 44 68 45  
Fax : 05 22 44 68 65 - Mobile : 06 61 42 69 58  
mas.assurances@gmail.com

### ASSURANCES NOUJOURD - AGENCE GÉNÉRALE

BENDAOUZ CHERQAOUI JALAL  
Tranche 12/1 imm. 2, N° 4 Hay Al Azhar Ahl Loghlame - Mohammedia  
Tél.: 05 22 75 98 76 - 05 22 75 97 17  
Fax : 05 22 76 50 36 - Mobile : 06 61 42 78 94  
cherqaouijalal@hotmail.com

## NADOR

### ASSURANCES EL HARCHI - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED EL HARCHI  
91, Bd Youssef Ibn Tachefine & rue Ibn Rochd, 1<sup>er</sup> étage - Nador  
Tél.: 05 36 60 45 31 - Fax : 05 36 60 45 30  
Mobile : 06 61 26 22 50  
assuranceelharchi@menara.ma

### ASSURANCES EL JARROUDI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED EL JARROUDI  
173, avenue des F.A.R 1<sup>er</sup> étage - Nador  
Tél.: 05 36 60 63 80 - 05 36 60 63 81  
Fax : 05 36 60 63 96 - Mobile : 06 61 35 43 81  
assurances.aljarroudi@menara.ma

### ASSURANCES ET CONSEILS EL MOURABIT - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED EL MOURABIT  
Bd Hassan 1<sup>er</sup> N° 23 - Nador  
Tél.: 05 36 60 36 44 - Fax : 05 36 60 37 00  
Mobile : 06 61 30 63 05  
a.elmourabit@menara.ma / amcnador@hotmail.fr

### ASSURANCES GOUDAN - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED GOUDAN  
126, avenue Youssef Ben Tachefine B.P 561 - Nador  
Tél.: 05 36 60 33 56 - Fax : 05 36 60 25 29  
Mobile : 06 61 77 18 93  
assurancesgoudan@hotmail.com

## OUARZAZATE

### ASSURANCES AGDAL - AGENCE GÉNÉRALE

MY OMAR AIT NASSER  
27 RDC, Hay El Wahda - Ouarzazate  
Tél.: 05 24 88 84 84 - Fax: 05 24 88 24 41  
Mobile: 06 66 96 96 40  
nasser\_omar76@hotmail.com

### ASSURANCES HINTI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELLAH HINTI  
128, lotissement du Centre - Ouarzazate  
Tél.: 05 24 88 23 03 - 05 24 88 47 10  
Fax: 05 24 88 25 15 - Mobile: 06 68 48 26 36  
assurancehinti@yahoo.fr

### ASSURANCES MOUSSAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN MOUSSAOUI  
74, lot Al Hizam Bd Moulay Abdellah - Ouarzazate  
Tél.: 05 24 88 39 16 - Fax: 05 24 88 39 19  
Mobile: 06 61 74 77 83  
m.assurances@yahoo.fr

## OUED ZEM

### AGENCE MANSAR - AGENCE GÉNÉRALE

MANSAR HIND  
240 Bis, Bd Mohammed V - Oued Zem  
Tél.: 05 23 52 06 06 - Fax: 05 23 41 76 76  
Mobile: 06 71 20 15 64  
hindmalki@hotmail.com

## OUAZZANE

### ASSURANCES OUEZZANE - AGENCE GÉNÉRALE

KHALID IBRAHIMI  
Quartier Haddadine Bd Bir Anzarane N° 114 - Oued Zem  
Tél.: 05 37 90 84 85 - Fax: 05 37 90 84 85  
Mobile: 06 65 70 58 76  
manafida@hotmail.com

### ASSURANCES ROUCHDI ET CONSORTS - AGENCE GÉNÉRALE

ROUCHDI MAJDA  
Quartier Agadir, lot Belaach N° 60 - Ouazzane  
Tél.: 05 37 90 75 50 - Fax: 05 37 90 75 51  
Mobile: 06 70 81 79 93  
rouchdi\_cnia@hotmail.com

## OIJDA

### ASSURANCES ANGAD - AGENCE GÉNÉRALE

HAKIM SBIA  
2, rue Oum El Banine, 1<sup>er</sup> étage apt 1 - Oujda  
Tél.: 05 36 70 80 92 - Fax: 05 36 70 80 91  
Mobile: 06 61 19 87 01  
angadassur@hotmail.com

### ASSURANCES EDAGHRI - AGENCE GÉNÉRALE

FADOUA EDDAGHRI  
11, avenue Ibn Rochd - Oujda  
Tél.: 05 36 68 70 24 - Fax: 05 36 68 70 36  
Mobile: 06 62 38 70 96  
assuranceedaghri@menara.ma

### ASSURANCES EL GRARI - AGENCE GÉNÉRALE

ALI EL GRARI  
112, Bd Allal Ben Abdallah - Oujda  
Tél.: 05 36 68 37 18 - Fax: 05 36 69 74 72  
Mobile: 06 61 08 66 42  
ass.elgrari\_92190@hotmail.fr

### ASSURANCES EL HOUSSINE CHTIOUI - AGENCE GÉNÉRALE

EL HOUSSINE CHTIOUI  
Rue Mohammed Abdou imm. Es Saâda  
Bloc C, 2<sup>ème</sup> étage apt 4 - Oujda  
Tél.: 05 36 70 12 12 - Fax: 05 36 70 22 23  
Mobile: 06 61 93 60 23 - 06 61 28 02 28  
chtiouiassur@menara.ma

### ASSURANCES L'IMPERIAL - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIA ELFETTOUH  
76, Bd Mohammed V résidence Mabrouka - Oujda  
Tél.: 05 36 70 58 00 - Fax: 05 36 70 41 41  
Mobile: 06 66 14 82 97  
mouniaelfetouh@hotmail.com

### ASSURANCES NAHID - AGENCE GÉNÉRALE

NAHID HAKMAOUI  
Bd El Fatouaki imm Moumen N° 23 1<sup>er</sup> étage apt 2 - Oujda  
Tél.: 05 36 68 84 04 - Fax: 05 36 68 84 04  
Mobile: 06 78 48 06 75  
hnahid6@hotmail.com

## OULED TEIMA

### ASSURANCES OULED TEIMA SARL

ALAMI QUALI BRAHIM  
76, Bd Mohammed V lot Mouisset - Ouled Teima  
Tél.: 05 28 52 19 12 - Fax: 05 28 52 19 12  
Mobile: 06 66 46 84 00  
alami-brahim55@hotmail.com

## RABAT

### AGENCE RABAT Q.I TAKADDOUN

NOURA BEKKALI AISSAOUI  
Lot 15 D Bis, Q.I Takadoun - Rabat  
Tél.: 05 37 75 40 75 - Fax: 05 37 75 40 61  
Mobile: 06 60 52 21 94  
belcadicnia@gmail.com

### ASSURANCES AL FAHD - AGENCE GÉNÉRALE

BADIA OUDGHIRI IDRISSE  
40, zankat Abdelmoumen - Rabat  
Tél.: 05 37 73 02 45 - 05 37 26 02 68 - Fax: 05 37 73 75 36  
assurancesalfahd@gmail.com

#### **ASSURANCES AL MAJD - AGENCE GÉNÉRALE**

MUSTAPHA BOULHIMEZ  
Rue El Ganzra imm. B appt 1, Agdal - Rabat  
Tél.: 05 37 68 02 90 - 05 37 68 02 28  
Fax : 05 37 68 03 06 - Mobile : 06 64 13 68 80  
ass.majd@menara.ma

#### **ASSURANCES ASSAI - AGENCE GÉNÉRALE**

EL HASSAN BOUCHREB  
281, Bd Mohammed V - Rabat  
Tél.: 05 37 70 99 69 - 05 37 70 71 36  
Fax : 05 37 70 18 30 - Mobile : 06 61 28 26 58  
es-saada@hotmail.com

#### **ASSURANCES BELBACHIR - AGENCE GÉNÉRALE**

FAIZA BELBACHIR  
5, rue Tadla Aviation - Rabat  
Tél.: 05 37 65 77 50 - 05 37 75 22 32  
Fax : 05 37 75 22 63 - Mobile : 06 61 17 85 61  
belbachir.faiza@gmail.com

#### **ASSURANCES HAMMICH - AGENCE GÉNÉRALE**

MOHAMED HAMMICH  
29, avenue Ibn Sina appt 5  
Angle rue Al Khatawat 10 000 Agdal - Rabat  
Tél.: 05 37 77 71 00 - Fax : 05 37 77 71 01  
Mobile : 06 61 09 55 00  
ahammich@gmail.com

#### **ASSURANCES INMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE**

ABDELJALIL BENADADA  
125, avenue Allal Ben Abdellah - Rabat  
Tél.: 05 37 70 81 18 - Fax : 05 37 70 78 95  
Mobile : 06 63 62 10 12  
inmassur\_assurance@hotmail.fr

#### **ASSURANCES KETTASUR - AGENCE GÉNÉRALE**

HICHAM KETTANI  
3, avenue Kebibat imm. Habous - Rabat  
Tél.: 05 37 20 44 66 - Fax : 05 37 20 44 55  
Mobile : 06 61 37 66 06  
kettasur@gmail.com

#### **ASSURANCES KHAYATI DOGMI - AGENCE GÉNÉRALE**

MY DRISS KHAYATI  
2, place Aboubakr Essedik appt N°2 - 1<sup>er</sup> étage, Agdal - Rabat  
Tél.: 05 37 77 53 82 - Fax : 05 37 68 68 51  
Mobile : 06 70 44 33 01  
synerval@gmail.com

#### **ASSURANCES LAHRICHI - AGENCE GÉNÉRALE**

FATIHA LAHRICHI  
Imm A, bureau N° 4 centre Commercial Al Manal El Menzeh - Rabat  
Tél.: 05 37 79 00 49 - Fax : 05 37 79 00 49  
Mobile : 06 61 59 92 89  
asslahrichi2005@yahoo.fr

#### **ASSURANCES LARGUET JDAINI - AGENCE GÉNÉRALE**

BOUJEMAÂ LARGUET  
29, rue Patrice Lumumba - Rabat  
Tél.: 05 37 72 34 28 - Fax : 05 37 72 71 36  
Mobile : 06 61 21 00 18  
largb@yahoo.fr

#### **ASSURANCES L'AVENIR - AGENCE GÉNÉRALE**

ABDELAZIZ IDRISSE  
4, rue Al Kahira N° 22 - 23 - Rabat  
Tél.: 05 37 70 80 35 - Fax : 05 37 26 19 91  
Mobile : 06 61 17 11 49  
ass\_avenir@yahoo.fr

#### **ASSURANCES LES PALMIERS - AGENCE GÉNÉRALE**

MOUNIA BERRADA  
8 Bis, rue Dayet Roumi, Agdal - Rabat  
Tél.: 05 37 77 41 24 - Fax : 05 37 77 44 09  
Mobile : 06 61 16 28 81  
palmiers.assurances@menara.ma

#### **ASSURANCES OUDAYAS - AGENCE GÉNÉRALE**

RACHIDA YACOUBI  
14, avenue Atlas, Agdal - Rabat  
Tél.: 05 37 68 39 39 - Fax : 05 37 68 11 67  
Mobile : 06 61 20 96 61  
oudayassur@gmail.com

#### **ASSURANCES R'BATI - AGENCE GÉNÉRALE**

ABDERRAHIM HAJJALI  
4, rue Benzerte - Rabat  
Tél.: 05 37 70 90 09 - Fax : 05 37 70 90 12  
craccompta@menara.ma / cracproduction@menara.ma

### **RICH**

#### **ASSURANCES OUTAHAR ASSUR- AGENCE GÉNÉRALE**

MOHAMED OUTAHAR  
30, rue El Qods - Rich  
Tél.: 05 35 58 90 83 - Fax : 05 35 58 92 30  
Mobile : 06 66 38 01 50  
assurancesoutahar@hotmail.com

### **SAFI**

#### **ASSURANCES ALIOUI - AGENCE GÉNÉRALE**

ALIOUI HAJJAJ  
Lot Lalla Hnia Hamria, lot N° 49 - Safi  
Tél.: 05 24 46 46 78 - Fax : 05 24 46 46 83  
Mobile : 06 61 21 12 49 - 06 63 14 88 01  
aliooui@yahoo.fr

#### **ASSURANCES BABBOUH - AGENCE GÉNÉRALE**

MED YASSER BABBOUH  
22, avenue de la Liberté - Safi  
Tél.: 05 24 61 28 53 - Fax : 05 24 61 28 52  
Mobile : 06 61 23 63 01  
babbouh@iam.net.ma / babbouh@menara.ma

#### **ASSURANCES OUAZIZ - AGENCE GÉNÉRALE**

MOUNIR OUAZIZ  
1, rue de Lisbonne - Safi  
Tél.: 05 24 46 45 80 - Fax : 05 24 46 28 69  
Mobile : 06 61 16 47 14  
mounirouaziz@hotmail.fr

## SALÉ

### AGENCE SALE LAAYADA

BELCADI BRAHIM  
Route de la 1ère Bafra N°1 Laayada - Salé  
Tél.: 05 37 87 54 01 - Fax : 05 37 87 54 01  
Mobile : 06 64 81 93 54  
nana\_bk@hotmail.fr

### ASSURANCES ABOUELFATH - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA ABOUELFATH  
Avenue Hassan II Complexe Bab Sala  
Imm. Chmaou magasin M2 Bettana - Salé  
Tél.: 05 37 81 36 81 - Fax : 05 37 81 35 67  
Mobile : 06 61 40 24 44  
abou\_must65@hotmail.com

### ASSURANCES AL MIHANIA - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF FAKIHI  
Avenue Bouregreg N°1071 Sala Al Jadida - Salé  
Tél.: 05 37 53 48 39 - Fax : 05 37 53 48 37  
Mobile : 06 65 20 84 89  
youssef12\_8@hotmail.com

### ASSURANCES DRISSI SIDI SAFOUANE SARL

DRISSI SIDI SAFOUANE  
Rue Salah Sarghini N°108, magasin 2  
Hay Chmaou route de Kénitra - Salé  
Tél.: 05 37 78 10 10 - Fax : 05 37 78 11 12  
Mobile : 06 61 05 22 05  
sd00001@gmail.com

### ASSURANCES EL MAMOUN - AGENCE GÉNÉRALE

MAMOUN BENNIS  
6, avenue 2 Mars - Salé  
Tél.: 05 37 88 18 66 - Fax : 05 37 88 18 66  
Mobile : 06 61 17 10 47  
bmamoun@live.fr

### ASSURANCES EZZIANI - AGENCE GÉNÉRALE

EZZIANI MORAD  
Imm. 1a Résidence Kasbah Hay Nahda 1 - Salé  
Tél.: 05 37 75 98 92 - 05 37 75 04 28  
Fax : 05 37 75 98 85 - Mobile : 06 61 42 66 89  
ezziani.cnia@gmail.com

### ASSURANCES OUSSAMA - AGENCE GÉNÉRALE

OUSSAMA AMINE EL BAKKALI  
Bloc DL N° 45 Kouass Yaacoub El Mansour - Salé  
Tél.: 05 37 29 38 42 - 05 37 29 38 54  
Fax : 05 37 29 38 78 - Mobile : 06 61 86 69 36  
oussamine76@yahoo.fr

### ASSURANCES PROXIMA - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA LAARIFI  
Bd Mohammed V 30, imm.El Khair N° 37 / 38 - Salé  
Tél.: 05 37 85 14 37 - 05 37 85 14 57  
Fax : 05 37 85 14 31 - Mobile : 06 61 15 79 19  
proxima.assur@proxima.ma

### ASSURANCES TAOUSI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHID TAOUSI  
11, avenue Mohammed V appt 1, Tabriquet - Salé  
Tél.: 05 37 85 30 10 - Fax : 05 37 85 30 09  
Mobile : 06 65 10 43 12  
assurancestaousi@menara.ma

## SEBT OULAD NEMMA

### ASSURANCES BENI MOUSSA MAAOUNI

MOHAMED ALOUANE  
73. BE, Bd Bir Anzarane - Sebt Oulad Nemma  
Tél.: 05 23 47 39 65 - Fax : 05 23 47 25 77  
Mobile : 06 61 20 22 05  
bmam001@hotmail.com

## SEFROU

### ASSURANCES AL KAWTHAR - AGENCE GÉNÉRALE

FAIZA GUENNOUNI  
Hay Lamkassem, N° 24 Lot Jnane Elma Ouled Adloun - Sefrou  
Tél.: 05 35 96 97 83 - Fax : 05 35 96 98 28  
Mobile : 06 64 90 55 05  
guennounie4@gmail.com

### ASSURANCES JAWHARA - AGENCE GÉNÉRALE

SAKOUT ANDALOSSI MOHAMMED  
Imm Al Akhawane N° 62 appt.N°4 Route Boulmane - Sefrou  
Tél.: 05 35 96 97 95 - 05 35 66 26 01  
Fax : 05 35 66 20 02 - Mobile : 06 68 75 43 02  
jawharassur@yahoo.fr

## SEMARA

### ASSURANCES OMAR ABDELAHI - AGENCE GÉNÉRALE

OMAR LEMBARKI  
Bd Hassan II N° 274 - Semara  
Tél.: 05 28 88 73 31 - Fax : 05 28 88 73 29  
Mobile : 06 61 17 83 56  
omar.omare@gmail.com

## SETTAT

### ASSURANCES DE LA PLACE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELJABBAR ALALGUI  
Rue Pasteur, résidence Annakhil - B.P 654 - Settata  
Tél.: 05 23 40 50 14 - Fax : 05 23 40 17 17  
Mobile : 06 61 16 66 74  
ass.place@gmail.com

### ASSURANCES EL YACOUBI - AGENCE GÉNÉRALE

Karim EL YACOUBI  
Place de la Liberté - Settata  
Tél.: 05 23 40 21 09 - Fax : 05 23 40 21 09  
Mobile : 06 66 17 10 49  
yasoussou@hotmail.com

### ASSURANCES LES SETTATIS - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKRIM RADI  
Bd la Princesse Lalla Aïcha  
Lotissement l'Orphelinat Lot N° 11 - Settata  
Tél.: 05 23 72 27 37 - Fax : 05 23 72 26 23  
Mobile : 06 62 26 15 13  
radikarim@menara.ma / karimradi@yahoo.com  
assur.settatis@gmail.com

### ASSURANCES SETTASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

KHALID HERRADI  
Bd la Princesse Lalla Aïcha imm.39, appt N°2 - Settat  
Tél.: 05 23 40 35 01 - Fax : 05 23 40 35 01  
Mobile : 06 65 66 95 69  
settassur@gmail.com

## SIDI BENNOUR

### ASSURANCES EL KORCHI - AGENCE GÉNÉRALE

NOURA EL KORCHI  
Appt 5, imm Annakhil, Bd des F.A.R - Sidi Bennour  
Tél.: 05 23 35 90 37 - Fax : 05 23 36 91 18  
Mobile : 06 70 63 96 69  
assuranceelkourchi@yahoo.fr / nouras99@yahoo.fr

## SIDI KACEM

### ASSURANCES ASSURAMI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELOUAHED BENERRAMI  
9, rue 5 El Hay Al Jadid - Sidi Kacem  
Tél.: 05 37 59 64 26 - Fax : 05 37 59 66 11  
Mobile : 06 68 88 91 16 - 06 61 77 22 12  
assurami@gmail.com

### ASSURANCES BENZEROUAL - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHRA BENZEROUAL  
51, avenue Mohammed V - Sidi Kacem  
Tél.: 05 37 59 45 11 - Fax : 05 37 59 45 12  
Mobile : 06 63 04 82 23  
b.benzeroual@hotmail.com

### ASSURANCES ZENNOUHI - AGENCE GÉNÉRALE

DRISS ZENNOUHI  
Rue 23 N° 23 (en face du café Najmat Gharb) - Sidi Kacem  
Tél.: 05 37 59 66 48 - Fax : 05 37 59 66 47  
Mobile : 06 61 08 89 24  
a.zennouhi@gmail.com

## SIDI SLIMANE

### AGENCE SIDI SLIMANE

MOHCINE BENJEDDOU  
128, avenue Moukaouama - Sidi Slimane  
Tél.: 05 37 50 33 34 - Fax : 05 37 50 48 99  
Mobile : 06 64 24 10 41  
ben\_mohcine@hotmail.com

## SOUK LARBA

### ASSURANCES NOVASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

BRAHIM LARABI  
3, avenue Mohammed V - Souk Larbaa  
Tél.: 05 37 90 13 13 - Fax : 05 37 90 15 69  
Mobile : 06 61 93 32 70  
novassur-cnial@hotmail.fr

## SOUK SEBT

### AGENCE SOUK SEBT

ENHAS FATIMA EZZAHRA  
Souk Sebt, quartier Sidi Hadri route Beni Mellal - Souk Sebt  
Tél.: 05 23 47 20 64 - Fax : 05 23 43 02 63  
Mobile : 06 62 75 14 95  
cvt.souksebt@gmail.com

## TANGER

### ASSURANCES AFAILAL - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELILAH AFAILAL  
Bd My Ismail résidence Ousama Bloc A N° 1 - Tanger  
Tél.: 05 39 95 79 39 - Fax : 05 39 35 16 95  
Mobile : 06 61 16 75 38  
afilal1@hotmail.com

### ASSURANCES BOUMOUHSEN - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF BOUMOUHSEN  
Résidence Hamza bureau N°3 Bd My Youssef - Tanger  
Tél.: 05 39 34 17 65 - Fax : 05 39 34 17 66  
Mobile : 06 61 24 21 65  
boumouhsen@menara.ma

### ASSURANCES CHAAT - AGENCE GÉNÉRALE

CHAAT MOHAMED  
Avenue Mahatmaghandi 26 étage 01 appt 06  
(adresse de Correspondance) - Tanger  
Mobile : 06 52 43 75 47  
haat@hotmail.fr

### ASSURANCES DU DETROIT - AGENCE GÉNÉRALE

MED TAMSAMANI  
8, place de France, B.P 2089 - Tanger  
Tél.: 05 39 93 28 31 - 05 39 93 46 98  
Fax : 05 39 93 06 63 - Mobile : 06 61 14 97 86  
detroit@tanja.net.ma

### ASSURANCES EL KASRI - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIR EL KASRI  
Lot Ennahda 11, avenue El Qods - Tanger  
Tél.: 05 39 95 98 99 - Fax : 05 39 95 98 99  
Mobile : 06 61 72 78 36 - 06 65 28 04 07  
elkasri-assurances@menara.ma

### ASSURANCES LAREDO - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMMED HOUAOUI  
140, avenue Agadir (ex. Anfa) - Tanger  
Tél.: 05 39 93 30 03 - Fax : 05 39 93 29 99  
Mobile : 06 68 85 03 81  
laredo2007@menara.ma

### ASSURANCES MOURABET - AGENCE GÉNÉRALE

SANAA MOURABET  
54, Bd Pasteur 1<sup>er</sup> étage N°29 - Tanger  
Tél.: 05 39 33 41 77 - Fax : 05 39 33 42 00  
Mobile : 06 61 40 01 71  
assurancemourabet@menara.ma

## TAN-TAN

### ASSURANCES BENKHANFAR - AGENCE GÉNÉRALE

MED BENKHANFAR  
27, Bd Ibn Sina, B.P 103 - Tan-Tan  
Tél.: 05 28 87 79 38 - Fax : 05 28 76 60 75  
Mobile : 06 62 19 21 76  
benkhanfarrayan@yahoo.fr

## TAOUNATE

### ASSURANCES EL BAKKOURI - AGENCE GÉNÉRALE

ADIL EL BAKKOURI  
Bd Mohammed V - Taounate  
Tél.: 05 35 68 93 51 - Fax : 05 35 62 77 27  
Mobile : 06 61 35 18 28  
adibak6@hotmail.fr

## TAOURIRT

### ASSURANCES FAGROUD - AGENCE GÉNÉRALE

FAGROUD LAHSENE  
216, Bd Moulay Abdellah 1<sup>er</sup> étage - Taourirt  
Tél.: 05 36 67 99 72 - Fax : 05 36 67 97 54  
Mobile : 06 61 23 79 25  
fagroud@menara.ma / fagroudlahsen@yahoo.fr

## TAROUDANT

### ASSURANCES RIHAB - AGENCE GÉNÉRALE

BACHARI MERYEM  
13, route de Marrakech, Municipalité de Ouled Ben Rhil - Taroudant  
Tél.: 05 28 53 15 15 - Fax : 05 28 53 15 15  
Mobile : 06 55 47 71 87  
bachari\_2@hotmail.fr

## TATA

### ASSURANCES TATA - AGENCE GÉNÉRALE

LEMRI MOHAMED  
6, avenue Mohammed VI - Tata  
Tél.: 05 28 80 22 30 - Fax : 05 28 80 22 30  
Mobile : 06 62 88 97 00  
lemris.mohamed74@gmail.com

## TAZA

### ASSURANCES BENNANI - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN BENNANI  
23, place de l'Indépendance - 35 000 Taza  
Tél.: 05 35 67 33 28 - 05 35 67 33 07  
Fax : 05 35 67 07 63 - Mobile : 06 61 17 42 23  
cabinetbennani@menara.ma

### ASSURANCES TOUZANI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHAD TOUZANI  
Imm. Yaakoubia, avenue Med V 1<sup>er</sup> étage appt 1 - Taza  
Tél.: 05 35 67 39 40 - Fax : 05 35 67 25 05  
Mobile : 06 61 33 81 49  
touzanihanane@hotmail.fr

## TEMARA

### ASSURANCES TEMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

AMAR LAKHAL  
Avenue Hassan II, imm. 2 appt 3 - Temara  
Tél.: 05 37 64 18 41 - Fax : 05 37 64 01 49  
Mobile : 06 63 44 19 17  
temassur@hotmail.com

### ASSURANCES YAMNA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED EL KENDOUDI  
Lot N° 9 lotissement Belkhir Bd Hassan I<sup>er</sup> - Temara  
Tél.: 05 37 61 31 34 - Fax : 05 37 61 24 04  
Mobile : 06 61 34 95 50  
bouigbib@gmail.com

## TÉTOUAN

### ASSURANCES EL KASIMI - AGENCE GÉNÉRALE

MAOUHIB KASMI  
17, avenue Mohammed V appt N°2 - Tétouan  
Tél.: 05 39 96 42 99 - Fax : 05 39 96 43 01  
Mobile : 06 64 17 98 80 - 06 61 29 91 81  
a.asskas@menara.ma

### ASSURANCES EL YACOUBI DU NORD- AGENCE GÉNÉRALE

HATIM BOUZALMAT  
Place Aladala (Avenida) passage Douasso N°2 - Tétouan  
Tél.: 05 39 96 42 99 - Fax : 05 39 97 08 77  
Mobile : 06 61 13 21 91  
assyacoubi@gmail.com

### ASSURANCES GUESSOUS ET BENET - AGENCE GÉNÉRALE

Abdelhamid GUESSOUS  
8, rue Achra Mai - Tétouan  
Tél.: 05 39 71 02 68 - 05 39 70 28 44  
Fax : 05 39 71 02 69 - Mobile : 06 61 40 71 63  
a.bouanani.z@hotmail.com

### ASSURANCES L HAMMANI - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIBA LHAMMANI  
Avenue des F.A.R imm. 223, 1<sup>er</sup> étage N° 2 - Tétouan  
Tél.: 05 39 99 73 49 - Fax : 05 39 99 73 54  
Mobile : 06 61 92 52 89  
mouniba147@hotmail.com

## TIFLET

### AGENCE TIFLET

HAYYANI NOUREDDINE  
Km 2, route de Rabat - Tiflet  
Tél.: 05 37 51 53 22 - Fax : 05 37 51 53 23  
Mobile : 06 61 92 00 78  
hayyani\_nouredine@live.fr

### ASSURANCES ZEMMOUR TIFLET - AGENCE GÉNÉRALE

ASMAA KHAMLICH  
296, avenue Mohammed V - Tiflet  
Tél.: 05 37 51 12 82 - Fax : 05 37 51 12 82  
Mobile : 06 63 65 67 10

## TINGHIR

### ASSURANCES IGHIR - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIR AABI  
307, avenue Mohammed V - Tinghir  
Tél.: 05 24 83 53 65 - Fax : 05 24 83 53 65  
Mobile : 06 66 16 52 19  
lghir.assurances@gmail.com

### ASSURANCES TINGHIR - AGENCE GÉNÉRALE

JAMAL HOUASSI  
412, avenue Mohammed V - Tinghir  
Tél.: 05 24 83 54 46 - Fax : 05 24 83 54 46  
Mobile : 06 63 62 41 78  
jamalhaouassi@gmail.com

## TIZNIT

### ASSURANCES AIT BAAMRANE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELFATTAH EL KOURAICHI  
21, lotissement Al Wahda cité El Youssofia - Tiznit  
Tél.: 05 28 60 22 55 - Fax : 05 28 60 22 44  
Mobile : 06 68 59 66 74  
ass\_aitbaamrane@yahoo.fr

### ASSURANCES AZAGHAR - AGENCE GÉNÉRALE

SAID OUBOUDAUD  
42, 1<sup>er</sup> étage Bloc "D" Les Amicales des Fonctionnaires - Tiznit  
Tél.: 05 28 60 23 44 - Fax : 05 28 60 24 39  
Mobile : 06 61 36 95 04  
ouboudaoud@hotmail.com

## YOUSSOUFIA

### ASSURANCES EDDAMAN - AGENCE GÉNÉRALE

EL GOUH MAJDOULINE  
Lot N° 83 ERAC Hay Hassani N° 1 - Youssofia  
Tél.: 05 24 66 03 33 - Fax : 05 24 66 03 33  
Mobile : 06 13 01 75 88  
maj\_doline2008@hotmail.com

## ZAGORA

### ASSURANCES ZAGORA - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKADER BOUNAR  
65, Hay Moussala - 45 900 Zagora  
Tél.: 05 24 84 79 41 - Fax : 05 24 84 79 44  
Mobile : 06 68 59 25 49  
a.bounar@voila.fr



*vis\*ta vie\**



**CNIA SAADA**  
Assurance